

Aujourd'hui



A3 DÉCÈS DE RAYMOND BLAIS

Avec le décès de Raymond Blais, qui a dirigé le Mouvement Desjardins de 1981 à 1986, le Québec co-opératif vient de perdre l'un de ses artisans les plus dévoués.

B1 BOURASSA

Le premier ministre Robert Bourassa affirme ne pas comprendre pourquoi l'opposition tire à boulets rouges sur l'entente constitutionnelle du lac Meech.

A8 BOURSE

Memotec vient d'annoncer une nouvelle émission d'actions pour financer une partie de l'achat de Teleglobe. Mais les investisseurs devront payer le gros prix.

C1 L'AUTOMOBILE

Si vous cherchez une tout-terrain de qualité à un prix raisonnable, pensez à la Dodge Rainer, qui est arrivée bien discrètement sur le marché canadien.



A18 JEAN-PAUL II

Le schisme entre catholiques et protestants a peut-être conduit l'Eglise sur le chemin de la «réflexion et du renouveau», dit le pape Jean-Paul II.

Sommaire

Annonces classées..... B 6 et B 11
C 7 à C 10

Arts et spectacles
informations... A 12 à A 14
horaires..... B 4
Bandes dessinées..... B 8
Décès, naissances, etc. ... C 11
Echecs..... B 10
Economie..... A 8 à A 10
Êtes-vous observateur? ... B 6
Feuilleton..... B 9
Horoscope..... B 7
L'auto..... C 1 à C 6
Le monde..... A 16 et A 17
Loterie — résultats..... A 4
Mots croisés..... C 7
«Mot mystère»..... C 9
Quoi faire aujourd'hui..... B 4
Télévision..... A 13

TABLOÏD SPORTS
Mots croisés..... 14

La grève des employés d'entretien est reportée

Les services essentiels maintenus aux heures de pointe

LISA BINSSE

Malgré la recommandation de leur syndicat, quelque 1200 préposés à l'entretien ont rejeté hier soir l'entente de principe intervenue plus tôt avec la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, mais ils ont reporté d'une semaine leur grève qui paralyserait le transport en commun.

Ce matin, les 650 000 usagers du transport en commun peuvent donc compter sur les services essentiels offerts aux heures de pointe et en fin de soirée par les 4000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro qui entament leur quatrième semaine de grève.

Au terme d'une assemblée générale de plus de deux heures, M. Normand Lamoureux, président du syndicat, a expliqué que ses membres ne voulaient rien savoir

des «écarts» salariaux qui découleraient de l'accord de principe à l'intérieur des différentes classifications regissant les gens de métier.

La STCUM s'est refusée à tout commentaire sur le résultat de l'assemblée tenue à huis-clos. Le vote de rejet «partiel» s'est pris à main levée, malgré la recommandation des dirigeants de le faire par scrutin secret.

Ce refus n'est pas global. Outre

les disparités salariales, les salariés veulent aussi une nouvelle offre en ce qui a trait aux travaux de réparation prévus sur d'anciens wagons de métro. La STCUM voulait confier ces travaux à des firmes extérieures. Les préposés à l'entretien veulent faire le travail eux-mêmes.

Tous les autres points de l'entente de principe, y compris les

VOIR GREVE EN A 2

DALIDA S'EST SUICIDÉE



«Je ferai mes adieux en l'an 2000», avait un jour déclaré Dalida en entrevue.

«La vie m'est insupportable», a-t-elle écrit dans un message

d'après AFP et Reuters
PARIS

«Je voudrais mourir sur scène», disait Dalida dans une chanson de son dernier microsillon. Mais la chanteuse a plutôt choisi de se donner la mort, chez elle à Paris, en absorbant une trop forte dose de barbituriques.

La chanteuse de 54 ans a été trouvée morte hier vers 18 h par son habilleuse, à son domicile parisien. Un membre de son entourage a indiqué que le décès remontait probablement à samedi soir.

Son suicide a été confirmé par sa famille qui a indiqué qu'elle avait laissé ce message: «La vie m'est insupportable, pardonnez-moi».

Dalida fêtait cette année ses 30 ans de métier. Un peu délaissée par la radio, la chanteuse n'en continuait pas moins à se produire régulièrement dans le monde. Son dernier spectacle

elle l'aura donné mercredi dernier à Antalia, en Turquie.

Sa notoriété à l'étranger a été saluée par l'Oscar de la chanson en Italie en 1968, et le Goldene Europa en 1983 en RFA. Elle a notamment chanté au Carnegie Hall de New York.

Son dernier disque est «Le sixième jour», et évoque le film du même titre, qu'elle a tourné avec le cinéaste égyptien Youcef Chahine en 1986, et qui vient de prendre l'affiche à Montréal (il y a déjà été présenté dans le cadre du dernier Festival des films du monde).

Sa mort laisse en plan un projet d'opéra rock sur Cléopâtre.

«Je ferai mes adieux en l'an 2000», avait un jour déclaré Dalida dans une entrevue à un grand quotidien parisien. La créatrice de *Bambino*, *Gigi*

VOIR DALIDA EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN A 12

Reagan réaffirme avec force son soutien aux contras

La crédibilité du président est de nouveau mise en cause

d'après AFP, Reuters, AP et UPI

WASHINGTON

Ronald Reagan «en savait beaucoup plus» sur l'irangate que la Maison-Blanche veut bien l'admettre, a affirmé hier le sénateur Daniel Inouye, président de la commission sénatoriale d'enquête sur le scandale des ventes d'armes à l'Iran et du détournement de fonds en faveur des contras nicaraguayens.

Les questions sur le rôle joué par le président et la Maison-Blanche dans cette affaire ont ainsi resurgi ce week-end, à la veille de l'ouverture d'auditions publiques cruciales au Congrès et alors que M. Reagan réaffirmait avec force son soutien aux rebelles antisandinistes «aussi longtemps que je serai président».

Supprimer l'aide militaire américaine aux contras laisserait à l'Union soviétique le champ libre en Amérique centrale et lui offrirait «l'une de ses plus grandes victoires en politique étrangère depuis la Deuxième Guerre mondiale», a proclamé M. Reagan.

Au cours d'une émission de la chaîne de télévision NBC, M. Inouye a affirmé catégoriquement: «Le président savait que de l'argent était collecté auprès de généreux donateurs afin de fournir des armes aux contras» nicaraguayens en 1985 et 1986, quand le Congrès avait interdit toute aide militaire de ce type.

M. Reagan s'est défendu hier d'avoir été au courant d'aucune collecte illégale de fonds par des membres de l'administration. Selon le secrétaire de la Maison-Blanche Howard Baker, le président pensait que l'argent réuni n'était destiné qu'à payer des spots publicitaires en faveur de l'aide aux contras.

Cependant, dans une interview publiée le même jour par le *New York Times*, l'ancien ambassadeur des États-Unis au Costa Rica, M. Lewis Tams, affirme qu'il avait reçu du département d'État et de la Maison-Blanche l'ordre d'aider militairement les contras à l'époque de l'embargo du Congrès.

M. Tams, fervent supporter des contras, précise qu'il avait reçu des ordres directs et précis de son supérieur direct, le secrétaire d'État adjoint pour l'Amérique latine Elliott Abrams, d'un ancien responsable du Conseil de sécurité nationale, le lieutenant-colonel Oliver North, et d'un responsable de la CIA pour l'Amérique centrale, M. Alan Fiers, tous trois membres du Groupe restreint inter-agences (RIG), organisation informelle qui coordonnait la politique de l'administration dans la région.

Des porte-parole de M. Abrams et de la CIA ont démenti les affirmations de l'ancien ambassadeur, qui affirme avoir reçu l'ordre d'apporter une aide logistique aux contras et aux Américains qui les ravitaillaient par air. Selon M. Tams, «l'on peut légi-

VOIR REAGAN EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN A 16

La nouvelle violence des racistes américains



JEAN-FRANÇOIS LISÉE

collaboration spéciale
WASHINGTON

La guerre fut officiellement déclarée le 24 novembre 1984. Dans une déclaration émise ce jour-là, «The Order», une organisation néo-nazie, a juré de renverser le gouvernement américain qu'elle disait contrôlé par des «juifs communistes».

Déjà, la guerre a fait cinq morts et des dizaines de blessés dans les forces de police, deux morts et

une trentaine de prisonniers chez les rebelles. Parmi les civils, on compte deux morts, dont un animateur de radio juif. Le bilan serait plus lourd si un groupe d'enfants juifs d'Idaho n'avait quitté une salle de classe juste avant l'explosion d'une bombe incendiaire.

La guerre a peut-être pris fin il y a 10 jours, lorsque le FBI a inculpé 15 membres d'organisations d'extrême droite — dont «The Order» — pour «conspiration pour renverser le gouvernement et assassinat». Mercredi dernier, un des derniers leaders du mouvement a été arrêté. On s'attend encore à quelques affrontements d'arrière-garde.

L'extrême droite américaine



est minuscule, quelques milliers de membres tout au plus. Le Klu Klux Klan, bastion traditionnel des racistes, est presque partout en retrait. «Certains de ces groupes perdent des membres, mais on observe une plus grande propension à la violence», dit Bill Baker, du FBI. Le dernier carré de militants, réparti dans une douzaine de groupuscules, est passé à l'action.

«Certains de ces groupes sont

systématiquement mieux armés que la police», se plaint Joseph Melnichak, chef de police en Iowa. «Des policiers ont trouvé un lance-roquettes anti-tanks dans la gouttière d'un militant», dit-il. Une cache d'armes de «The Order» contenait 11 mitraillettes, 67 fusils, 54 revolvers et sept grenades à fragmentation. Les «révolutionnaires» ont peu de scrupules à utiliser leur quincaillerie.

Arrêté sur la route pour une vérification de routine il y a un an, David Tate, membre de «Covenant, Sword and the Arm of the Lord» (Alliance, Épée et Bras du Seigneur), a ouvert le feu sur le patrouilleur avec un pistolet automatique. Onze fois ses balles

VOIR VIOLENCE EN A 2

Les enfants de la violence



Au coeur de la petite misère...

-3-

MARTHA GAGNON

Plus on approche de la porte d'entrée et plus l'odeur devient insupportable. Il

fait beau, presque chaud, en cet après-midi d'avril. Trop beau et trop chaud pour plonger au coeur de la petite misère.

L'adresse est celle d'un immeuble à logements de Longueuil, tous occupés par des assistés sociaux. La travailleuse sociale se demande si on me laissera entrer. Les agents de la Protection de la jeunesse se font rarement accompagner par des journalistes.

La jeune mère consent. Après tout, elle n'a rien à cacher. La misère, elle ne la voit pas. L'odeur d'urine, elle ne la sent plus. Les chats, c'est sa vie. Elle en a six, six gros matous.

Elle les aime tellement qu'elle leur a donné la chambre à coucher de sa fille de deux ans. Ce sont les rois de la maison.

La mère et la fille dorment sur un matelas, par terre dans le salon. Les chats occupent toutes les autres pièces. Ce matin-là, la petite a la picotée.

Il regne un désordre indescriptible: litiers renversées, piles de linge sale, évier rempli de vaisselle, fauteuils abîmés, etc. Mais le pire, c'est l'odeur! Toutes les fenêtres sont fermées.

Sortir au plus tôt

France Girouard et moi n'avons qu'une hâte: sortir! Travailleuse sociale depuis 15 ans, elle est, pourtant, habituée à ce genre de visite.

Machinalement, elle ouvre la porte du réfrigérateur. Bien sûr, il est vide. Il n'y a que quatre vieilles saucisses à hot-dog. Une croute rougeâtre s'est formée au fond: du jus de tomate se-

VOIR MISERE EN A 4

SUITE DES INFORMATIONS EN A 4



PHOTO JEAN GOUPIL, LA PRESSE

France Girouard, travailleuse sociale, serre dans ses bras un bébé qu'elle doit confier à une famille d'accueil.

Prenez l'Air Canada

AIR CANADA

SUITE DE LA UNE



PHOTO CP

Un autobus stationné sur les terrains du garage de la rue Jarry de la STCUM a été sérieusement endommagé hier par des vandales.

Doré est intervenu

■ Le maire de Montréal, M. Jean Doré, est intervenu personnellement hier dans une ultime tentative pour favoriser une entente négociée entre la STCUM et ses employés d'entretien.

Il s'est entretenu à plusieurs reprises avec la présidente Louise Roy et le président de la CSN, M. Gerald Larose. Le président de la CUM, M. Michel Hamelin, est également intervenu dans le dernier sprint.

« Je fais entière confiance à l'équipe des négociateurs, mais il est normal que le maire de Montréal suive le dossier de près et qu'il aide à un rapprochement possible », a expliqué le maire, au

cours d'un bref entretien avec *La Presse* hier soir.

M. Doré était invité à prendre la parole au cours d'un banquet de l'Association canadienne de télévision par câble, au Chalet de la montagne. Il ne pouvait demeurer longtemps à cet endroit pour demeurer entièrement à la disposition des deux parties qui négociaient encore en début de soirée. « Pendant que je suis ici, mon chauffeur demeure à l'écoute des bulletins d'information. Nous sommes tout près d'une entente », a-t-il poursuivi.

Conscient que le gouvernement du Québec était prêt à intervenir, M. Doré, jusqu'à la toute dernière minute, a espéré une entente négociée.

Quatre heures de marche par jour

RAYMOND GERVAIS

■ « Vous savez, lorsque vous avez 59 ans, ce n'est pas facile de faire de l'auto-stop. C'est même quasiment impossible. Les automobilistes vous regardent et puis passent tout droit pour aller finalement cueillir une jeune femme qui fait du pouce un coin de rue plus loin.

« Nous, les gens de notre âge, il faut prendre son mal en patience et marcher, marcher ».

C'est ce qu'a déclaré hier, Mme Germaine Dubois, une femme de ménage qui gagne \$45 par jour et qui depuis maintenant trois semaines, marche en moyenne entre une heure et demie et deux heures matin et soir, pour se rendre et revenir de son travail.

Pour Mme Dubois qui demeure dans le quartier Rosemont et qui se rend presque quotidiennement à Saint-Léonard ou à Anjou pour y faire des ménages, les services essentiels assure matin et soir par la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal ne sont pas suffisants. Mme Dubois ne commence pas à travailler avant midi et ne termine pas sa journée avant 18 heures. « Aux heures que je voyage, il n'y a pas d'autobus. En trois semaines, cinq automobilistes seulement ont consenti à me prendre à

bord de leur automobile », affirme cette femme qui n'a pas les moyens de se payer des taxis.

« Lorsque j'arrive finalement chez moi après ma journée de travail et de... marche, je suis tellement épuisée que je n'ai même pas le goût de me faire à souper », a conclu Mme Dubois.

Gardien de nuit

La situation de son ami, M. Aldéric Thibodeau, un gardien de nuit de 65 ans à l'emploi d'une agence de sécurité, n'est guère plus reluisante.

M. Thibodeau travaille au salaire minimum et comme Mme Dubois, il n'a pas les moyens de se payer de taxi. « Lorsque le métro circule, ça me prend 45 minutes pour aller et revenir du travail; actuellement, je dois compter près de deux heures pour l'aller et souvent trois ou quatre pour revenir la nuit », déclare l'agent de sécurité.

« Les automobilistes qui daignent m'embarquer lorsque je fais de l'auto-stop sur le boulevard Dorchester à minuit sont plutôt rares. Jeudi dernier, je suis arrivé à la maison à quatre heures du matin, ça n'a plus aucun sens. Il va falloir que le gouvernement s'en mêle pour arrêter ça. C'est toujours pareil, c'est le plus petit et le moins fortuné qui écope », a déclaré M. Thibodeau.

GRÈVE

La grève des employés d'entretien est reportée

hausse salariales de 4 p. cent, 4 p. cent et de 4,8 p. cent, ainsi que l'assurance-salaire — deux priorités syndicales — ont été acceptées par les salariés. Au chapitre des contributions patronales au régime de retraite, la STCUM a accepté de les maintenir intégralement, mais ceci est conditionnel à l'acceptation des autres syndicats touchés par le régime.

Le syndicat demande au gouvernement de nommer un médiateur spécial pour se pencher sur les points de désaccord. Mais, a dit M. Lamoureux, ceci n'exclut pas une reprise des négociations entre le syndicat et la STCUM. Les membres sont à nouveau convoqués en assemblée générale dimanche prochain.

M. Lamoureux a précisé que le syndicat, sans pouvoir prévoir d'avance l'accueil de ses membres, avait tout de même prévu la STCUM que le plan de classification et surtout les échelles de salaires qui s'y rattachent soulèveraient la colère des salariés.

Il faut se rappeler que le syndicat s'est engagé à recommander l'entente de principe à ses membres. Il l'a fait et certains l'ont même applaudi. Mais, comme l'a souligné M. Lamoureux, « l'assemblée générale chez nous est reine et maîtresse ». L'entente de principe, qui apporte certaines

améliorations à l'offre patronale faite hier matin, est intervenue quelques minutes avant que l'assemblée — retardée de deux heures — ne débute à l'Auditorium le Plateau.

L'offre patronale d'hier matin prévoyait des ajustements salariaux pour plus de 60 p. cent des préposés à l'entretien. En tenant compte des hausses proposées et de ces ajustements, les augmentations pour les trois prochaines années variaient de 13,4 p. cent à 21,7 p. cent. La hausse moyenne était d'environ 17 p. cent.

Quant au décret qui suspend le droit de grève des préposés à l'entretien tant que ceux-ci n'assurent pas de services essentiels en cas de grève, M. Lamoureux en a fait peu de cas. Il a déclaré que la liste soumise au Conseil des services essentiels, et jugée insuffisante par le Conseil, ne serait pas modifiée.

Devant la menace d'une paralysie totale du transport en commun, advenant une grève des préposés à l'entretien, le gouvernement a suspendu ce droit de grève lors d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres, hier soir. Le décret prévoit des amendes allant de \$25 à \$100 par jour pour les syndiqués, \$1 000 à \$10 000 pour les dirigeants syndicaux et de \$5 000 à \$50 000 pour le syndicat.

Par ailleurs, les quelques 200 commis divisionnaires et caissiers de la STCUM ont rejeté hier à 85 p. cent l'offre finale de la STCUM.

Nouvel essai d'Ottawa pour corriger la loi sur la « porno »

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les conservateurs vont tenter une nouvelle fois, à compter d'aujourd'hui, de modifier la loi sur la pornographie.

Il y a près d'un an, de vives oppositions au projet avaient forcé le ministre de la Justice d'alors, M. John Crosbie, à battre en retraite.

Un passage du projet de loi, qui interdisait toute représentation sexuelle de quelque activité sexuelle que ce soit, avait fait craindre à plusieurs une attaque

en règle contre la liberté artistique.

On croit généralement que le nouveau ministre de la Justice, M. Ray Hnatyshyn, cherchera à éviter la controverse à ce sujet, mais on s'interroge à savoir s'il permettra l'usage des tests juridiques mis au point par certains juges pour distinguer la production pornographique des œuvres artistiques.

M. Crosbie admettait l'utilisation de ces tests, mais il était résolu à interdire toute représentation visuelle de violence sexuelle ou d'actes sexuels mettant en scène des enfants.

DALIDA

« La vie m'est insupportable », a-t-elle écrit dans un message

L'Amoroso et il venait d'avoir 18 ans, qui avait déjà tenté de se suicider il y a vingt ans, n'aura pas tenu cette promesse.

Dalida ne s'est pas toujours appelée Dalida. Elle était née Yolande Gigliotti, en 1933, à Choubrat, quartier populaire chrétien du Caire, dans une famille d'immigrés italiens.

Son père, mort alors qu'elle était jeune adolescente, était premier violon à l'opéra du Caire.

À 14 ans, Dalida travaille comme sténo-dactylo dans une entreprise d'export-import. Sept ans plus tard, son election comme Miss Egypte lui permet d'envisager un avenir plus prometteur.

C'est en 1955 qu'elle fait ses débuts au cinéma, dans un film aujourd'hui oublié: *Le masque de Toutankhamon*, du Français Marco de Gastyne.

Puis elle s'envole pour Paris où elle espère commencer une carrière dans la chanson.

Arborant à l'époque une crinière encore brune, Dalida commence à faire le tour des cabarets et c'est ainsi qu'un soir Lucien Morisse la découvre. Il est directeur des programmes d'une station de radio, ils se marieront en 1961 et vivront six ans ensemble.

C'est avec son deuxième disque, *Bambino*, en pleine vague yé-yé, que Dalida est définitivement lancée.

En 1967, drame: son ami, le jeune chanteur Luigi Tenco, se suicide d'une balle dans la tête. Quelques jours plus tard, elle tente de se donner la mort en absorbant des barbituriques.

Suivent quatre années de dépression, « mes années d'hiver », dira-t-elle plus tard, lorsqu'elle s'en sera momentanément sortie grâce à la psychoanalyse.

« Cela n'a duré que deux ans et ça a réussi, c'est le plus beau voyage qu'un être humain puisse faire à l'intérieur de lui-même », déclarait-elle en avril 1986.

En 1981, Dalida, qui s'était toujours défendue de mêler art et politique, a fait sensation en s'engageant aux côtés du candidat socialiste à la présidence de la France, François Mitterrand.

Selon son entourage, Dalida « semblait en forme » durant les jours précédant sa mort. Elle se préparait à tourner dans une série télévisée.

REAGAN

Reagan réaffirme avec force son soutien aux contras

timement supposer que les changements envoyés aux contras comprenaient de l'équipement militaire.

L'ancien ambassadeur — qui a démissionné en janvier après avoir été accusé d'aider illégalement les contras — et aujourd'hui professeur d'histoire à l'Université de l'Arizona, précise qu'il ne s'est jamais interrogé sur la légalité des consignes du RIG: « Si les ordres venaient de Washington, nous supposons qu'ils étaient légaux. »

« Les gens qui nous ont donné les ordres cherchent maintenant à nous faire passer pour des francs-tireurs (...). Ils tentent de sauver leurs postes... C'est honteux de mettre sur la sellette des subordonnés qui appliquaient les ordres », ajoute-t-il au *New York Times*.

L'ancien chef d'antenne de la CIA à San José, connu sous le pseudonyme de Tomas Castillo, a lui aussi été sanctionné par ses chefs. Selon les enquêteurs du Congrès, M. Castillo serait furieux du traitement qui lui a été réservé, rapporte le quotidien.

Interrogé sur le rôle du président Reagan dans cette affaire, le vice-président de la commission sénatoriale d'enquête, le républicain Warren Rudman, a souligné qu'« au-delà de certains responsables, on ne sait pas qui est compromis » à la Maison-Blanche, et notamment « si le président est impliqué ». « Nous le découvrirons », a-t-il ajouté.

Malgré cela, la Maison-Blanche n'a pas hésité à relancer hier la bataille sur l'aide aux contras. Le vote prévu au Congrès sur une reconduction de l'aide militaire américaine (\$100 millions cette année) « pourrait bien être le plus important de l'année et peut-être l'un des plus importants de leur (les élus) carrière politique », a estimé M. Reagan devant les patrons de presse réunis à Ellis Island, dans la baie de New York, pour leur assemblée annuelle.

Le Congrès doit choisir entre « la démocratie et le communisme au Nicaragua, entre la liberté et la tyrannie soutenue par les Soviétiques », a-t-il ajouté.

Le président a également promis qu'il soutiendrait « toute négociation pouvant renforcer la démocratie à travers l'Amérique centrale sans nouvelles effusions de sang ». Dans une apparente allusion au plan de paix mis au point par le Costa Rica, M. Reagan a souligné qu'il était « essentiel que tout cessez-le-feu soit négocié avec l'ensemble de l'opposition » (nicaraguayenne).

La commission sénatoriale ainsi que celle de la Chambre des représentants vont commencer demain leurs auditions conjointes sur l'irangate.

Samedi, l'ancien conseiller à la sécurité nationale, le vice-amiral John Poindexter, a pu être entendu à huis-clos par des enquêteurs du Congrès, pour la première fois depuis le début du scandale.

Conformément à un accord passé avec le procureur spécial chargé de l'enquête judiciaire, M. Lawrence Walsh, le témoignage du vice-amiral restera confidentiel jusqu'en juin. « Moi-même, je ne sais pas. A moins de révélations aux énormes implications, aucun d'entre nous (senateurs et représentants membres des commissions) ne sera mis au courant » de ses propos, a souligné le sénateur Inouye.

Alors que tous les sondages montrent que l'opinion publique américaine juge le président Reagan plus impliqué qu'il ne le dit, celle-ci demeure sceptique à l'égard des efforts du Congrès, selon une enquête publiée par l'hebdomadaire *Newsweek* datée du 12 mai: plus de la moitié des personnes interrogées pensent que les auditions qui vont s'ouvrir demain ne feront que faire traîner le scandale en longueur et n'apporteront rien de nouveau.

Le premier témoin sera le général à la retraite Richard Secord qui, dans l'ombre, a joué un rôle important dans les opérations secrètes apparemment couvertes par Poindexter et organisées par son adjoint, le lieutenant-colonel North.

VIOLENCE

La nouvelle violence des racistes américains

ont fait mouche, cinq n'ont pu être arrêtées par le gilet pare-balles du policier.

L'identité chrétienne

En plus de ce soudain attrait pour la violence, les années 80 ont offert aux partisans de la haine raciale deux pôles idéologiques inédits: un nouvel emballage pseudo-religieux et un nouveau « Mein Kampf ».

Les « penseurs » de l'extrême droite, notamment le révérend autodésigné Richard Butler, leader de « Aryan Nations » (nations aryennes), ont imaginé une nouvelle histoire sainte, à leur image et à leur ressemblance. Cette théologie s'appelle « Christian Identity » puisqu'elle affirme que l'identité du peuple de Dieu n'est pas déterminée par la foi des fidèles, mais par leur appartenance raciale.

Dans cette logique, les membres de la race blanche forment le « peuple choisi » et sont les vrais descendants des 10 tribus d'Israël, qui auraient émigré en Europe du Nord puis en Amérique. Les juifs, disent-ils, sont des imposteurs et/ou (il y a plusieurs écoles) des descendants de Satan. Les Noirs et autres peuples de couleur sont des « erreurs » commises par Dieu avant qu'il ne trouve la formule de l'homme parfait: Adam, un Blanc.

L'exposé semble risible, mais on ne soulignera jamais assez le pouvoir des idées, même des idées absurdes. Un récent rapport du Conseil national des Églises américaines s'inquiète du « grand pouvoir d'attraction de ce système de pensée ». La théologie de l'« Identity » jette en effet un pont en direction des chrétiens de droite, très nombreux aux États-Unis. « Un chrétien y trouve une bonne excuse d'être raciste », dit Bill Stanton, du groupe Klanwatch, qui étudie l'extrême droite.

Le révérend Butler tente d'ailleurs avec un succès partiel de faire reconnaître son opération raciste comme une « religion », ce qui lui permettrait de se soustraire au fisc et de conseiller ses « fidèles » en prison, où son groupe pratique le gros de son recrutement.

L'autre arme idéologique raciste à pour titre « The Turner Diaries ». Écrit en 1978 sous un pseudonyme par William Pierce, leader de la « National Alliance », le livre décrit sur le style du thriller international la lutte victorieuse d'un groupe raciste, « The Order », pour renverser le gouvernement juif américain, assassiner les Noirs et les Hispaniques, jeter une bombe nucléaire sur Israël, etc.

Le groupe terroriste « The Order » s'est servi des « Turner Diaries » comme d'un mode d'emploi: pour se financer, il a commis plusieurs vols de banque, dont un butin de \$3,6 millions en Californie, et s'est essayé à la contre-façon. « Leurs billets de \$50 étaient tellement mauvais qu'aucun commerce ne les acceptait », raconte un enquêteur. « The Order », qui aurait regroupé de 30 à 40 membres avant d'être décimé par les arrestations, partage le rêve du groupe « Aryan Nations » dont il est issu: la création d'un État blanc séparé dans le nord-ouest du pays, là où la minorité noire est la moins importante. (D'autres groupes préfèrent « libérer » le sud du pays, ou l'État de Virginie et de la Caroline du Nord.)

« Aryan Nations » tient d'ailleurs un happening raciste bisannuel sur sa terre de l'Idaho, où il compte installer la capitale du futur État. L'an dernier, environ 300 personnes sont venues y célébrer la messe raciste. Les références directes à Hitler sont plutôt rares, mais lors de la rencontre d'octobre, le T-shirt d'un militant portait ces mots: « Hitler's European Tour, 1939-45 ».

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	4	15	Ensoleillé
Outaouais	-2	14	Ensoleillé
Laurentides	-5	14	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-4	14	Ensoleillé
Mauricie	0	12	Nuageux
Québec	-4	14	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-5	14	Ensoleillé
Rimouski	-4	10	Ensoleillé
Gaspésie	-4	10	Ensoleillé
Bas-Carleton	-5	8	Ensoleillé
Sept-Îles	-5	8	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	7	15	Nuageux
Edmonton	11	23	Ensoleillé
Regina	7	21	Ensoleillé
Winnipeg	5	13	Nuageux
Toronto	2	13	Ensoleillé
Fredericton	2	10	Nuageux
Halifax	3	10	Nuageux
Charlottetown	3	9	Ensoleillé
Saint-Jean	5	15	Ensoleillé

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	5	14	N.-Orléans	16	22
Buffalo	3	12	Pittsburgh	3	14
Chicago	4	14	S. Francisco	16	19
Miami	18	29	Washington	5	21
New York	9	16	Dallas	16	28

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	1	9	Madrid	11	26
Athènes	9	22	Moscou	10	22
Acapulco	22	34	Mexico	11	26
Berlin	6	15	Oslo	3	9
Bruxelles	4	10	Paris	6	16
Buenos Aires	13	17	Rome	9	22
Copenhague	4	10	Séoul	10	18
Genève	8	24	Stockholm	6	8
Hong Kong	27	29	Tokyo	14	23
Le Caire	12	24	Trinidad	24	32
Lisbonne	14	23	Vienne	5	25
Londres	5	10			7

La Quotidienne

Tirage de samedi

a trois chiffres 325
a quatre chiffres 1377



19-1-01
Lundi 4 mai 1987



Dalida, lors de sa dernière visite à Montréal.

Décès de Raymond Blais, ancien président du Mouvement Desjardins

Sous sa direction, Desjardins a doublé ses actifs et s'est ouvert sur le monde

Presse canadienne

LEVIS

■ Celui qui a été à la tête du Mouvement Desjardins de 1981 à 1986, M. Raymond Blais, est décédé, hier matin à l'Hôtel-Dieu de Lévis, des suites d'une longue maladie.

Les funérailles auront lieu mercredi en l'église Saint-David. A compter de cet après-midi, la dépouille mortelle sera exposée au salon funéraire Lépine et Cloutier, situé au 32 de l'avenue Bégis à Lévis.

Successeur de M. Alfred Rouleau, M. Blais a permis au Mouvement Desjardins, durant son mandat d'avril 1981 à décembre 1986, de doubler ses actifs, passant de \$13 milliards à \$26 milliards, de s'ouvrir sur le monde

grâce aux activités de la Caisse centrale à l'extérieur du Québec et à la mise en place du service informatique qui relie Desjardins à d'autres institutions financières, et de se ressourcer aux valeurs fondamentales de la coopération par différentes activités.

C'est en janvier 1981 qu'il fut élu président de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, en remplacement de M. Alfred Rouleau. Jusqu'au 16 décembre 1986, il occupa cette fonction en plus d'être président du conseil et le chef de la direction de la Caisse centrale Desjardins du Québec.

A ces titres, M. Blais fut invité à être membre de diverses organisations internationales, dont l'Union internationale Raiffei-

sen où il était membre du comité directeur; la Confédération internationale du crédit populaire où il agissait à titre de membre du comité central, de même que la London Continental Bankers, banque commerciale où la Caisse centrale détient une participation minoritaire, et dont il était membre du conseil d'administration.

Depuis juillet 1982, M. Blais était également membre du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Avant d'arriver au Mouvement Desjardins, M. Blais avait entrepris sa carrière professionnelle au sein du ministère du Revenu du Canada pour ensuite passer à l'entreprise privée et à l'enseignement. C'est d'ailleurs par la voie de l'éducation qu'il est entré dans le Mouvement Desjardins, occupant un poste de coordonnateur à la formation technique au service de l'éducation de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

puis décembre 1984 un poste d'administrateur au conseil du Trident de Québec.

Son mérite et son travail professionnel lui ont valu des reconnaissances et différents témoignages d'estime dont celui de la Fondation Bouchard qui le nommait au Temple de la renommée en mai 1980. La Régionale de la Jeune Chambre de Québec le nommait personnalité du mois en mars 1981. Pour sa part, l'hebdomadaire *Finance* le proclamait «homme de l'année» en 1981, tandis que la faculté des sciences d'administration de l'université Laval lui décernait le trophée Hermès en 1982. De son côté, le Comité des comptables agréés du Québec lui remettait une reconnaissance pour sa contribution à la profession dans la région de Québec alors que l'Association des anciens de l'université Laval lui décernait la Médaille de la gloire de l'école en octobre 1985 et que l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lui remettait, en novembre 1985, un doctorat *honoris causa*.

Fils de Lotbinière

Fils de commerçant, M. Blais était natif de Saint-Price-de-Beaurivage, dans la région de Lotbinière, où il avait fait ses études primaires avant de poursuivre sa formation académique au collège Sacré-Cœur, de Victoriaville, avant de se diriger vers la faculté des sciences de l'administration à l'université Laval où il obtint en 1956 un baccalauréat en science commerciale et, l'année suivante, une maîtrise en science commerciale.

Il a été reçu membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec en 1958; cette corporation professionnelle l'a honoré d'ailleurs, en 1984, en lui remettant la distinction de *fellow*.

M. Blais laisse dans le deuil son épouse, Aline, et ses quatre garçons, Jean-Pierre, Bernard, André et Martin.



M. Raymond Blais a présidé le Mouvement Desjardins durant près de six ans. C'est la maladie qui l'a forcé, en décembre dernier, à quitter les fonctions qu'il y occupait.

PHOTO THEQUE LA PRESSE

Il a marqué le mouvement, estime Claude Béland

Presse canadienne

QUÉBEC

■ L'actuel président du Mouvement Desjardins, M. Claude Béland, estime que le Québec vient de perdre un grand leader en la personne de M. Raymond Blais.

«On le regrettera tous, dit-il; c'est toujours une surprise désagréable que d'apprendre une telle nouvelle.» Selon M. Béland, son prédécesseur a réussi, dans une très courte période, à marquer le mouvement sur le plan de l'organisation.

«Il a eu une influence évidente de ce côté», a-t-il expliqué.

Pour le président, M. Blais a marqué l'histoire du Mouvement Desjardins de différentes façons. «C'est lui qui a ouvert la porte vers les marchés internationaux.»

M. Blais était efficace pour mobiliser les membres vers un objectif commun, selon M. Béland: «Il cherchait constamment des solutions. C'était un homme de compromis.»

M. Béland décrit le défunt comme étant un homme très simple et très préoccupé par les humains dans son travail. Il écoutait beaucoup et il adorait rencontrer les gens.

Le successeur de M. Blais a souligné le sens de l'humour très développé du disparu: «Lorsqu'on se retrouvait dans une situation tendue, il trouvait toujours le moyen de lâcher une bonne blague pour détendre l'atmosphère.»

Engagement social

Au-delà de ses compétences financières, M. Blais s'est engagé dans la communauté. Il a accepté notamment d'être membre d'organisations visant l'amélioration des conditions de vie de gens, dont la Fondation Jules et Paul-Emile Léger, l'Institut de cardiologie de Québec, la Société d'arthrite de Québec et la Coopération Nord-Sud en éducation.

Il était également fort préoccupé des questions du chômage chez les jeunes; c'est pourquoi il avait accepté à l'été de 1982 d'être le président du Sommet de la jeunesse, en plus d'inciter, en 1985 et 1986, le réseau des Caisses Desjardins à investir davantage dans la jeunesse québécoise.

Au-delà de ses engagements sociaux, M. Blais avait une passion pour le théâtre et c'est pour cette raison qu'il occupait de-

Suspension de service du Montrealer?

AP

MONTEPIER, Vermont

■ La société Amtrak a l'intention de suspendre pour une durée indéfinie son service de trains de voyageurs entre Montréal, New York et Washington, en raison du mauvais état des voies, a affirmé hier un sénateur américain.

«Ils m'ont appelé aujourd'hui pour me faire part de leur intention d'annoncer l'annulation des services du Montrealer, dès cette semaine», a déclaré le sénateur Patrick Leahy (démocrate du Vermont).

Le porte-parole de la société Amtrak, M. Clifford Black, a refusé de discuter des projets qu'entretenait la compagnie au sujet du *Montrealer* qui permet de transporter quotidiennement 200 voyageurs de Montréal à New York.

«Nous avons pris une décision, mais nous n'annonçons encore rien à ce sujet», s'est-il contenté de lancer.

Depuis les inondations survenues dans le sud du Vermont le 5 avril, le *Montrealer* ne se rend déjà plus à Montréal, puisque c'est la ville de Springfield, dans le Massachusetts qui lui sert de terminus nordique.

Les voyageurs qui continuent vers Montréal ou qui en proviennent doivent prendre l'autobus.

RCM: un objectif de \$150 000

■ Le Rassemblement des citoyens de Montréal a lancé hier sa campagne de financement annuel dont l'objectif est de \$150 000, soit \$50 000 de plus que l'an dernier.

Le maire Jean Doré a profité de l'occasion pour annoncer officiellement que les bénévoles profiteront de l'occasion pour faire signer une pétition qui sera remise au gouvernement pour réclamer un assouplissement de la loi sur la fiscalité municipale.

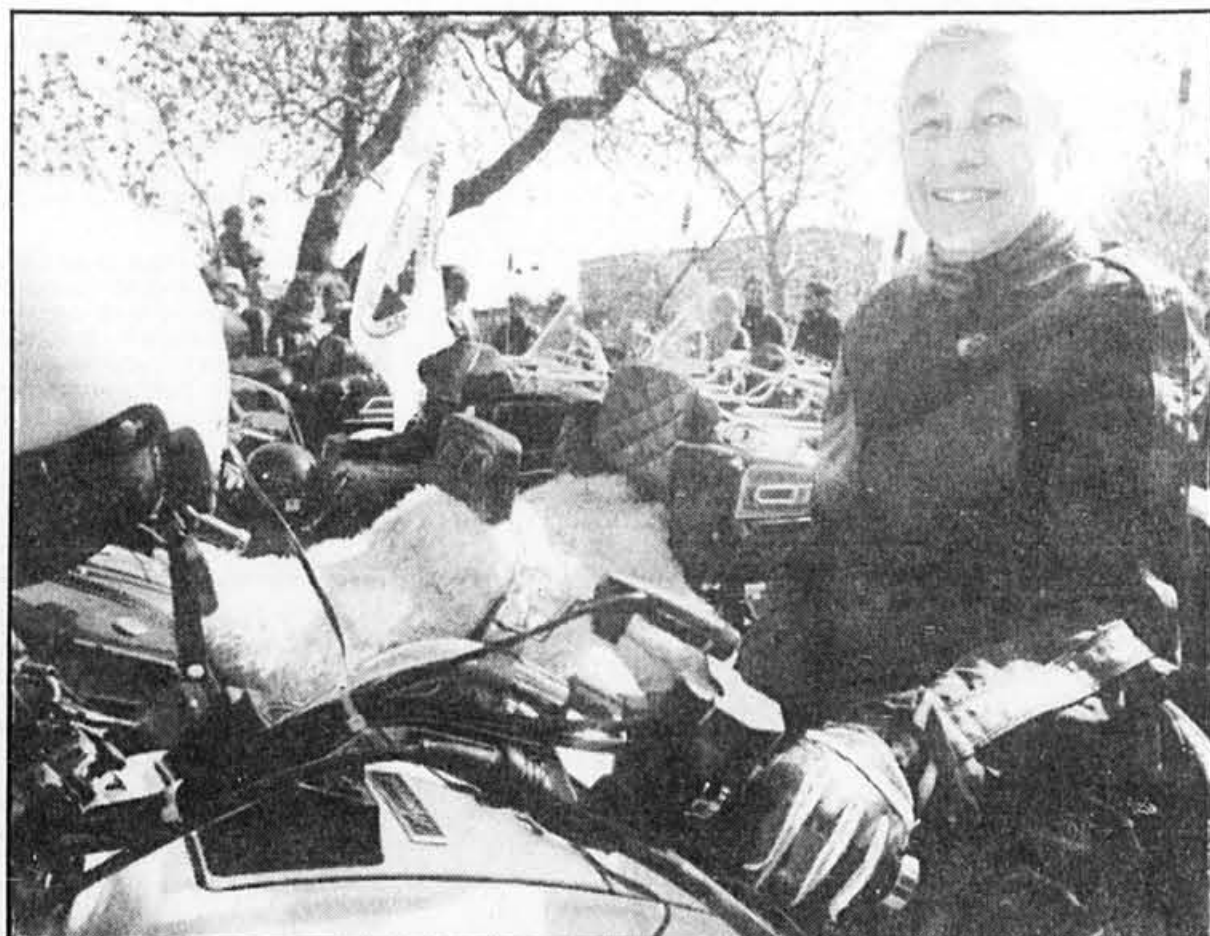


PHOTO LUC SIMON PERRAULT, LA PRESSE

A 83 ans, Dolores Ladouceur ne manque pas une occasion de faire de la moto.

Moto, cuir et eau bénite... à 83 ans

RAYMOND GERVAIS

■ A 83 ans, Dolores Ladouceur est aussi maniaque de la moto qu'elle l'était à l'âge de 17 ans.

Tôt, hier matin, c'était plutôt frisant en motocyclette, mais vêtue d'un pantalon et d'un blouson de cuir, Mme Ladouceur était heureuse de s'asseoir sur une moto et de se faire fouetter le visage par le vent.

Sa première moto, ce fut une Excelsior; aujourd'hui, elle roule en Honda. Membre du club de motocyclistes «Les Éléments» qui regroupe quelque 400 membres dans la grande région métropolitaine, Mme Ladouceur, qui ne conduit plus de moto (elles sont maintenant trop rapides, dit-elle), espère à chaque week-end que son gendre l'amènera faire une randonnée. «Quand sa femme ne veut pas y aller, moi j'y vais», déclare-t-elle.

Il y a quelques années, Mme

Ladouceur a été reçue au cours d'un voyage dans l'Ouest par les maires des villes de Calgary et Vancouver. Les deux hommes avaient ainsi voulu rendre hommage à cette femme dont les goûts sortent de l'ordinaire.

Hier, Dolores Ladouceur faisait parti des 210 motocyclistes qui se sont rassemblés à l'Oratoire Saint-Joseph pour la bénédiction annuelle de leurs engins.

Après avoir assisté à la messe de 9 h à l'Oratoire, les motards se sont rassemblés sur le terrain de stationnement où le père André LeBlanc, également motocycliste, a procédé à la bénédiction des motos et de leurs conducteurs.

Le père LeBlanc a rappelé aux motards que si leurs machines sont extraordinaires, elles sont aussi très vulnérables. «C'est pour cela que nous demandons à Dieu de nous protéger et de nous bénir», a déclaré l'ecclésiastique.

L'association «Les Éléments» vise entre autres à améliorer l'image du motocycliste au Québec et à

organiser des randonnées en groupes pour ceux qui ont en commun l'amour de la moto.

L'organisme accepte dans ses rangs uniquement les motocyclistes dont la machine rencontre les normes légales concernant le bruit. Tous les membres doivent aussi adopter un style de conduite sécuritaire et courtois ce qui, aux dires des dirigeants du club, amènera la population à comprendre que les adeptes du mototourisme sont des gens dignes et responsables.

Hier, sur le terrain de stationnement de l'Oratoire, il y avait des motos pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Il y avait même des engins évalués à \$20 000.

Après la bénédiction, le groupe de motocyclistes a pris la direction de Valleyfield où il devait faire une halte pour le dîner. Un véhicule de la police de la CUM et deux de la SQ ont escorté les motocyclistes jusqu'à la sortie de la ville.

Urgence-Santé était débordé vendredi

Six heures d'attente pour un malade

■ Le service ambulancier Urgence-Santé n'arrive pas, à certaines heures, à répondre à toutes les demandes de transport qui lui sont acheminées.

«Aux heures d'affluence, nous répondons en priorité aux appels urgents. Pour ce qui des transferts entre les institutions de santé, une infirmière doit juger de l'urgence. Il arrive, dans des situations particulières, que des retards soient notés», a indiqué hier une responsable d'Urgence-Santé.

M. Aimé Arnould, un paraplégique de 51 ans, a attendu une ambulance durant six heures, vendredi, pour être transporté de l'Institut de réadaptation de Montréal à l'Hôpital général juif. Etendu sur une table d'examen, ce patient qui se remet d'une greffe au dos n'a jamais pu obtenir une explication valable d'Urgence-Santé.

Interrogée hier à ce sujet, la porte-parole du service ambulancier, Mme Hélène Daoust, a admis que le service était complètement engorgé vendredi après-midi. Plusieurs appels ont été logés à Urgence-Santé par une infirmière de l'Institut, mais le transport a été reporté de 15 h 20 à 21 h 20.

L'Institut de réadaptation et l'Hôpital général juif ont entrepris une enquête dans ce dossier pour tenter de faire établir par Urgence-Santé la marche à suivre pour les centres hospitaliers qui ont besoin d'une ambulance dans des cas vraiment particuliers.

M. Arnould, comme nous le rapportons dans notre édition d'hier, a subi une greffe au dos il y a deux semaines, souffrant d'une douloureuse plaie de lit. On l'avait transporté au centre de réadaptation pour évaluer le type de fauteuil qui lui conviendrait le mieux. Cet homme souffre de sclérose en plaques depuis maintenant dix ans et est alité depuis six ans.

La table d'examen sur laquelle il a attendu vendredi l'arrivée des ambulanciers n'était pas du tout appropriée à l'état du malade. M. Arnould, qui doit être déplacé fréquemment, a ressenti de vives douleurs au dos depuis l'incident.

4 morts durant le week-end

PC

■ Au moins quatre personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours de la fin de semaine au Québec.

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 12 h 10, un motocycliste, Stéphane Nadeau, 16 ans, d'Edmonton, au Nouveau-Brunswick, perdait la vie à Notre-Dame-du-Lac après être entré en collision avec une automobile.

Quelques heures plus tard, vers 4 h du matin, Jean-François Fontaine, 27 ans, perdait le contrôle de son véhicule sur une route de la région de Val d'Or.

Dimanche matin vers 8 h 45, une collision entre deux voitures dans une courbe, à Saint-Thomas d'Aquin, dans la région de Saint-Hyacinthe, entraîna la mort de l'un des automobilistes, M. Jean-Pierre Couillard, 28 ans.

Enfin, dimanche midi vers 13 h à Shipshaw, au Saguenay, Bruno Compagnino, 12 ans était mortellement frappé par une automobile.

Drame familial

■ Un homme de 30 ans reposait hier soir dans un état critique à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont après avoir été atteint au thorax d'un projectile d'arme à feu tiré par sa femme. D'après la police, le drame qui est survenu à l'intérieur du 6163 de la rue Pierre-Bernard à Montréal-Est, aurait fait suite à une dispute familiale.

PME

LE MAGAZINE DE L'ENTREPRENEURSHIP qui vise le développement du monde des affaires au Québec. Le MAGAZINE PME, une publication de qualité qui s'adresse aux gestionnaires des petites et moyennes entreprises québécoises.

ABONNEZ-VOUS
DES AUJOURD'HUI
ÉCONOMISEZ

50%

Economisez 50% sur le prix d'un abonnement de douze numéros (12 numéros 35,40\$) vous ne payez que 17,70\$.

Pour renseignements:
(514) 842-1042

Grandir entre des parents cocaïnomanes

«Des inventions? Je ne croyais pas descendre aussi bas»

MARTHA GAGNON

■ Josée grandit entre un père et une mère cocaïnomanes qui passent leur temps en cures de désintoxication. Faudra-t-il un jour la retirer de son milieu?

«Je ne veux pas», supplie la mère en hochant la tête. Son visage doux contraste avec ses manières brusques, son langage cru. Je le lui fais remarquer. Elle soupire.

«C'est la faute de mon père, il voulait avoir un garçon. À cause de cela, il me bousculait et me battait.» Elle a eu une enfance difficile, une jeunesse pire encore.

Aujourd'hui, elle craint de répéter ces mêmes gestes sur sa fille de 20 mois. «Je ne pensais jamais descendre aussi bas. Je me disais que c'était des inventions, ces histoires de parents battus qui battent leurs enfants. Maintenant, je sais que c'est vrai.»

La drogue l'a rendue impatiente, anxieuse, dépressive. Elle est incapable de s'occuper de sa fille. Pour l'instant, c'est la grand-mère qui la garde.

«Je suis malade», reconnaît-elle. Son mari aussi. D'ailleurs, il ne voulait pas de cette enfant; il aurait préféré qu'elle se fasse avorter.

Au bord du gouffre

À 22 ans, Catherine est au bord du gouffre. Si elle ne fait pas quelque chose immédiatement, elle tombera. Consciente de sa situation, elle demande qu'on l'aide.

France Girouard, travailleuse sociale, la suit depuis déjà un

certain temps. Encore cet après-midi, elle est venue lui rendre visite. Elle n'est pas très fière des progrès accomplis.

La petite est encore chez sa grand-mère; le ménage n'a pas été fait et Catherine cherche toujours un emploi. De plus, ça ne va pas bien avec son mari.

Elle est extrêmement nerveuse, mâche de la gomme et fume sans arrêt. «Les cigarettes, je ne peux pas m'en passer. S'il fallait que j'en manque, je capoterais.»

Ils ont déjà dépensé jusqu'à \$1 000 par semaine pour se procurer de la drogue. Heureusement, son mari a un travail lucratif. Même s'il passe de longs moments à l'extérieur de la maison, il continue de la soutenir financièrement.

Dossier ouvert

La travailleuse sociale leur a

fait signer un engagement volontaire de suivre une thérapie. Tant qu'il y a une volonté de collaborer, on ne retire pas l'enfant.

Catherine n'a aucun contrôle sur sa fille. Elle l'a toujours laissée faire tout ce qu'elle voulait. L'enfant est capricieuse, difficile et perturbée.

Tant que la situation ne s'améliorera pas, la Protection de la jeunesse gardera le dossier ouvert. France Girouard connaît bien ces parents irresponsables, immatures et instables. Au bureau de Longueuil, elle s'occupe principalement de ces cas.

«L'inquiétude, elle ne te quitte jamais; tu la portes en toi. Il y a des nuits où tu dors mal. Dès que tu as vu la famille, tu te sens responsable. Chaque jour, tu prends des risques...»

«Ce n'est pas toi qui vis chez nous, France»

■ Au Québec, il y a huit ans, il y avait 30 000 enfants en familles d'accueil et en institutions. On a réduit ce nombre de près de la moitié.

En 1985, ils étaient 17 000. «C'est une bonne chose, croit France Girouard. On ne doit pas revenir en arrière. Le placement, ce n'est pas la solution idéale.»

D'ailleurs, les enfants, même s'ils ont été battus ou maltraités, veulent presque toujours retourner chez eux. «C'est phénoménal de voir ça!» Elle se souvient d'un petit gars de dix ans qui avait été battu si violemment qu'il avait même une jambe dans le plâtre.

Il a fallu aller devant le tribunal pour lui interdire de retourner à la maison durant sa convalescence. «En sortant de la cour, il m'a regardé droit dans les yeux en disant: France, ce n'est pas toi qui vis chez nous. Laisse-moi faire. Je ne l'oublierai jamais.»

Les enfants de la violence



PHOTO JEAN GOUJIL, LA PRESSE

C'est l'heure des visites à domicile. France Girouard quitte le bureau pour la journée.



La famille d'accueil entoure le nouveau venu: Mme Nicole Guimond et ses enfants apporteront à l'enfant la chaleur nécessaire.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, LA PRESSE

Cet enfant était-il désiré?

MARTHA GAGNON

■ C'est le jour de la pesée du bébé Leclerc.

Notre arrivée à la clinique pédiatrique de l'hôpital Charles-Lemoyne est saluée par des cris de joie. Les infirmières tournent et bourdonnent comme un essaim autour de l'enfant. Elles l'embrassent, le dorlotent, le chatouillent.

«C'est un peu notre bébé», dit l'une d'elles. Depuis sa naissance, il a passé plus de temps à l'hôpital qu'à la maison. Toujours à cause de son poids. Curieusement, lorsqu'il est chez lui, il maigrit tandis qu'à l'hôpital, il engraisse. Allez donc savoir ce qui se passe!

Inquiète, le docteur Monique Saint-Denis, de la clinique, a alerté la Protection de la jeunesse. Elle soupçonne que quelque

chose ne va pas à la maison. Depuis un mois, la travailleuse sociale, France Girouard, s'occupe du cas. Chaque semaine, elle accompagne la mère à la pesée.

Après les guili-guili, les remontrances. Le docteur Saint-Denis est choquée: l'enfant a encore perdu du poids. À six mois, il est maigrichon, fragile et blême. Il pèse 12 livres et mesure 60 centimètres.

Elle demande à la mère de la suivre dans son bureau. «Nous avons atteint la limite. S'il maigrit encore, nous serons forcés d'agir. On ne peut passer notre temps à engraisser votre bébé», explique-t-elle, visiblement découragée.

Une semaine de grâce

La travailleuse sociale est du même avis. Elle propose de le confier à une famille d'accueil. «Laissons-lui une semaine de

grâce», répond le médecin.

La mère, l'air dépassé, indique les quantités de nourriture qu'elle donne au bébé. La diététicienne assiste à l'entrevue. «Si vous lui donnez tout ce que vous me dites, il devrait grossir. Il y a un mystère là-dessous.»

France Girouard attribue ces chutes de poids à la tension qui règne à la maison. La famille Leclerc est connue de la Protection de la jeunesse. Le père a déjà battu sa femme.

— Est-ce que l'enfant était désiré?

— Oui, dit la mère. Mais mon mari a demandé à subir un test sanguin pour être certain de sa paternité. Il avait fait la même chose à la naissance du premier.

— Est-ce que ça va bien à la maison?

— Vendredi dernier, il (le mari) s'est encore saoulé. Heu-

reusement, il n'a pas réveillé le petit.

Voyant que mon regard se pose sur son ventre légèrement gonflé, elle explique: «Je me suis fait ligaturer les trompes. C'est fini!»

Puis, elle se tourne vers l'enfant: «Bébé, il faut faire quelque chose, sinon ils vont te placer ailleurs.»

«Maman, il faut faire quelque chose», corrigent en chœur le docteur Saint-Denis et la travailleuse sociale.

La semaine suivante, comme il fallait s'y attendre, le bébé avait encore maigri. Il a été confié à une famille d'accueil. Il y restera jusqu'à ce que sa santé ne soit plus en danger.

«Ne t'en fais pas, ils ont de très bonnes familles. Ils vont te le remettre d'aplomb. Tu dois faire ce sacrifice», déclarait la grand-mère, après la visite à la clinique.

C'est incroyable l'aide qu'a reçue la famille Leclerc! L'État a accepté de payer le «lait spécial» pour le nouveau-né qui souffrait d'allergies; chaque semaine, la travailleuse sociale a conduit la mère à l'hôpital dans son automobile et la clinique pédiatrique a prodigué de multiples soins et conseils.

Aux dernières nouvelles, l'enfant allait très bien et prenait du poids dans sa nouvelle famille. La Protection de la jeunesse fait des miracles!

Elle engraissera le petit et l'élèvera jusqu'à un an. Après ça, les parents le reprendront.

«Un cas de misère chronique», explique France Girouard.

Jeudi dernier, la mère se refusait à Carrefour pour elle, après avoir été battue par son mari.

\$150 000 pour la canonisation de Mgr Moreau

MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne
SAINT-HYACINTHE

■ L'évêché de Saint-Hyacinthe aura investi près de \$150 000 dans la béatification de Mgr Louis-Zéphirin Moreau, a indiqué le chancelier de l'évêché, Mgr Jean-Roch Choinière.

Après quelques hésitations, le porte-parole de l'évêché a décidé de rompre avec une tradition fortement ancrée dans le milieu catholique et qui consiste à se faire le plus discret possible sur les coûts d'une activité comme une béatification, dont certains doutent de l'utilité.

Exemple typique de ce mutisme, à l'Oratoire Saint-Joseph, on continue toujours d'affirmer, quatre ans après le fait, qu'il est impossible d'évaluer le coût de la béatification du frère André, survenu en mai 1982. Le porte-parole de l'Oratoire Saint-Joseph, le père Bernard Lafrenière, affirme toujours qu'il est «difficile d'établir un budget pour une activité comme celle-là».

En fait, dit-il, «il n'y a pas de chiffres précis» à produire, tout en ajoutant: «Je n'essaie pas d'éviter la question». La location du Stade olympique pour une grand-messe, l'impression d'une brochure à la mémoire du frère André, les frais de déplacements, l'organisation matérielle de la messe place Saint-Pierre: tout cela s'accumule. Mais l'Oratoire n'est pas en mesure de même indiquer un ordre de grandeur.

Au diocèse de Saint-Hyacinthe, on a fourni la semaine dernière les différentes données à la Presse canadienne, à condition qu'on explique clairement la provenance et l'utilisation des fonds. Car, insiste Mgr Choinière, «le diocèse n'investit pas un sous dans la béatification; toutes les activités

s'auto-financeront». Une collecte auprès des prêtres et religieux du diocèse, qui a récolté près de \$100 000 et la vente de divers objets combleront le reste.

D'ailleurs, des \$150 000 engagés, il faut distraire une somme de \$30 000, qui a servi à préparer la cause depuis 1928 jusqu'à l'annonce de la béatification en juin 1986. De cette date, jusqu'en mai 1987, c'est \$60 000 qu'on aura investi. Une somme équivalente a été prévue d'ici la fin des cérémonies.

L'évêché a consacré temps et surtout argent pour faire connaître Mgr Moreau. Mais toutes ces activités n'ont pas comme objectif de s'arrêter à la cérémonie de béatification à proprement parler. Pour préserver la mémoire du 12^e bienheureux canadien, on a commandé à la maison montréalaise Bernardi et Néri une statue en fibre de verre de six pieds, qui sera installée devant l'évêché le 17 juin, lors d'une célébration spéciale à laquelle les 19 évêques du Québec doivent participer.

De plus, pour la messe de canonisation, on a fait confectionner par l'artiste Luigi Savoia, de Turin, une bannière de 3 m 90 sur 2 m 60, qui sera suspendue sur la façade de la basilique Saint-Pierre.

«Il aurait été relativement facile de dire qu'on réalise quelque chose à peu de frais, se limiter à la célébration de la béatification. Donc, on aurait eu notre part pour faire placer les chaises et imprimer la brochure publiée par le Vatican. Un cadeau au pape relativement modeste. Quelques cadeaux ici et là. Et on s'en serait tiré avec pas grand-chose», affirme Mgr Choinière.

Des paniers de nourriture seront livrés à domicile

RAYMOND GERVAIS

■ Puisque 40 p. cent des bénéficiaires de l'organisme de charité Jeunesse au Soleil (Sun Youth) sont des personnes du troisième âge et des handicapés qui ne peuvent se déplacer facilement, l'organisme a décidé à compter d'aujourd'hui de livrer à domicile ses paniers de nourriture.

Le directeur de l'organisme, M. Sid Stevens, a pris cette décision hier, afin de ne pas priver les gens qui, faute de transport en commun, ne peuvent se déplacer pour venir chercher leur panier de nourriture.

M. Stevens a néanmoins ajouté que les critères pour recevoir les paniers demeuraient les mêmes.

«On demande à ces personnes nécessiteuses de communiquer avec nous au numéro de téléphone 842-6822. Des bénévoles iront les rencontrer et vérifieront si ces personnes sont qualifiées pour recevoir un panier de nourriture. Si tel est le cas, le panier leur sera immédiatement donné», a déclaré M. Stevens.

Ce service s'adresse notamment aux bénéficiaires qui demeurent dans les secteurs bornés par la rue Saint-Denis, le chemin de la Côte-des-Neiges, et les avenues des Pins et Van Horne.

En ce qui concerne les autres personnes susceptibles de recevoir des paniers de nourriture, M. Stevens rappelle que la procédure demeure la même et qu'ils doivent s'adresser à un bureau du service social ou à un CLSC.

SONDAGE GALLUP

Indemnisation: des régimes qui sont peu connus des Canadiens

À l'heure actuelle, les victimes de crimes avec violence ont droit à un dédommagement dans toutes les provinces canadiennes, sauf dans l'Île-du-Prince-Édouard où un régime du genre est en voie d'adoption.

Toutefois, dans un récent sondage Gallup, 73 p. cent des Canadiens ont déclaré, soit qu'il n'y avait aucun régime d'indemnisation dans leur province (34 p. cent), soit qu'ils ne savaient pas si pareil régime existait ou non (40 p. cent).

La population de la Colombie-Britannique est la mieux informée de la question (38 p. cent) tandis que celle des Maritimes est la moins informée (huit p. cent).

Seulement cinq p. cent des personnes interrogées estiment que le régime de dédommagement est satisfaisant tandis que 14 p. cent affirment qu'il est moins que satisfaisant. La majorité des gens ne sont pas au courant (73 p. cent) ou ne peuvent formuler une opinion.

Les résultats du sondage sont fondés sur des entrevues personnelles à domicile, effectuées entre le 8 et le 12 avril, auprès de 1 013 adultes âgés de 18 ans et plus. Un tel échantillon est précis à quatre points près, 19 fois sur 20.

Les questions posées étaient les suivantes: «Savez-vous si, dans cette province, on a prévu ou non de dédommager les victimes de crimes avec violence?»

À la personne qui répondait oui, on demandait: «À votre avis, le système actuel de dédommagement des victimes de crimes avec violence est-il satisfaisant, plus que satisfaisant ou moins que satisfaisant?»

	Au courant	Satisfait	Plus que satisfait	Moins que satisfait	Ne savent pas	Pas au courant
National:.....	27%	5%	1%	14%	7%	73%
Par régions:						
Maritimes	8	4	-	3	1	92
Québec	26	6	2	11	8	74
Ontario	29	4	1	17	8	71
Prairies	25	5	-	15	6	75
Col.-Britannique ..	38	6	-	20	13	62

L'addition des pourcentages ne donne pas toujours exactement 100, les chiffres ayant été arrondis.

SUITE DE LA UNE

MISÈRE

Au coeur de la petite misère...

che. Heureusement, ça sent moins mauvais que le pipi de chat!

«Il y a de l'amélioration. La dernière fois que je suis venue, les sacs à ordures traînaient ici et là. Et puis, il y a du mapple spread sur la table», s'exclame-t-elle.

En chemise de nuit, Rosanne, 22 ans, écoute, l'air hébété. Ma foi, elle ne semble pas réaliser que son logis est une vraie soue! Elle n'est pourtant pas folle. Elle s'exprime correctement et semble même manifester de l'intérêt.

«France, essaie de me comprendre, je déménage bientôt. Il y a trop de choses à faire, je ne sais plus par quel bout commencer.» Le propriétaire et des locataires l'ont avisée, il y a un

mois, de se débarrasser de ses chats ou de quitter les lieux.

«Si les choses ne changent pas, je vais être forcée de l'enlever ta fille pour quelque temps», rappelle la travailleuse sociale qui reviendra la semaine prochaine.

En guise de réponse, Rosanne saisit un sac de papier rempli de médicaments: «C'est pour la petite. Tu vois bien que je m'en occupe. Il y a tout ce qu'il faut pour soigner sa picotée.» Elle montre aussi une liste de choses à faire qu'elle promet d'exécuter.

Habituellement, l'enfant va à la garderie. Elle y passe ses journées. Rosanne s'est inscrite à un programme de travaux communautaires qui lui permet d'augmenter ses prestations d'aide sociale.

France Girouard a rencontré les responsables de la garderie.

Selon eux, Rosanne est une bonne mère qui traite bien son enfant. Évidemment, ils ne sont jamais allés chez elle.

La journée n'est pas terminée. France Girouard doit effectuer une autre visite dans le même quartier. L'hésite à l'accompagner. L'ai encore l'odeur d'urine dans le nez. Mais puisqu'il le faut, allons-y!

Sur la corde à linge, des draps blancs séchent au soleil. «C'est bon signe», dit France. Elle veut, sans doute, me remonter le moral.

La mère — dans la vingtaine elle aussi — nous accueille avec un sourire fendu jusqu'aux oreilles. Un peu plus et elle nous sauterait au cou.

Elle a tout lavé: le plancher, les vitres, les murs, les armoires et le matelas du lit de la petite. Elle a même posé de nouveaux rideaux. Ça sent l'eau de javel!

Demain: les abus sexuels.

Les municipalités auraient à payer pour les nouveaux policiers de la SQ

Les municipalités rurales du Québec s'y opposent farouchement

Presse canadienne
TROIS-RIVIÈRES

■ Les petites municipalités de la province pourraient bien être obligées de défrayer elles-mêmes les coûts nouveaux engendrés par les effectifs que s'approprierait à embaucher la Sûreté du Québec pour regarnir ses rangs.

C'est le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, M. Roger Nicolet, qui a fait état de la chose, à Trois-Rivières, en fin de semaine, en réponse à un maire qui lui demandait ce qu'il advenait du dossier de la police.

Cette question a été beaucoup débattue dans la population, au cours de la dernière année, surtout après qu'un comité spécial (le comité Robillard) eût proposé, l'an dernier, au congrès de l'Union des municipali-

tes du Québec, que les petites municipalités payent pour les services obtenus de la Sûreté du Québec. D'ailleurs, cette idée a été reprise ensuite par la commission Parizeau. Même le solliciteur général du Québec, M. Gérard Latulippe, considère comme inéquitable la situation actuelle et ne s'est jamais caché pour dire qu'elle doit être changée.

Par contre, l'UMRCQ s'est toujours prononcée farouchement contre une telle proposition.

Or, selon ce qu'a rapporté le président Nicolet samedi, la SQ procède-

rait prochainement à l'embauche d'un certain nombre de policiers et ce sont les petites municipalités qui seraient appelées à défrayer les coûts additionnels engendrés par ces nouveaux effectifs par le biais d'un ticket de \$10 000 et plus qui serait imposé aux petites municipalités, selon l'importance de leur population.

C'est aussi par le biais de ces montants que les villes pourraient être compensées financièrement pour les services qu'elles dispensent dans le domaine des enquêtes criminelles, selon ce qu'a laissé entendre M. Ni-

colet.

«On a réagi violemment à ça et on les a prévenus que pour nous, c'est une proposition irrecevable», a commenté M. Nicolet, en disant espérer que cette information, qui lui a été transmise par un député, ne se réaliserait pas. «Mais c'est une rumeur qui semble fondée», a-t-il ajouté.

Le président de l'UMRCQ a dit craindre que «cette protection additionnelle soit vendue par-dessus nos têtes à nos concitoyens. Si c'est le cas, devait-il ajouter, ce sera à nous à réagir dans chacun de nos milieux».

Vives critiques en matière d'aménagement et de zonage

Presse canadienne
TROIS-RIVIÈRES

■ Le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, M. Roger Nicolet, a exprimé clairement l'avis, en fin de semaine, que le moment est venu pour le premier ministre Robert Bourassa de mettre de l'ordre dans son gouvernement, face à l'appétit que manifestent certains ministères en matière d'aménagement et de zonage.

M. Nicolet a fait cette déclaration, samedi après-midi, au terme de l'assemblée spéciale tenue à Trois-Rivières, par l'UMRCQ, dans le cadre d'une tournée provinciale entreprise par l'organisme.

Plus d'une centaine de représentants municipaux (préfets, maires, conseillers municipaux et fonctionnaires) provenant de toute la région 04 ont participé à cette assemblée et plusieurs d'entre eux n'ont pas manqué de déplorer amèrement le comportement de diverses instances de l'appareil gouvernemental, relativement au refus d'approuver les schémas d'aménagement adoptés par les MRC au cours des derniers mois.

Les maires et préfets s'en sont pris particulièrement au ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, et au ministère de l'Énergie et des Ressources, pour leur propension à vouloir rapatrier certains pouvoirs au détriment des municipalités. Ces ministères et d'autres instances aussi voudraient, selon le président Nicolet, reprendre en main une partie des fonctions de zonage et d'aménagement que les élus municipaux considèrent être de juridiction municipale.

Avec l'adoption de la loi 125 sur

l'aménagement et l'urbanisme, rappelle le président de l'UMRCQ, l'ancien gouvernement avait réussi à rapprocher de la population tout le mécanisme décisionnel en cette matière, mais certains ministères ont beaucoup de mal à accepter cette situation et adoptent des positions de plus en plus inspirées par des préoccupations sectorielles. M. Nicolet voit dans cette attitude une attaque au fondement même de la loi 125.

De même, le préfet de la Municipalité régionale de comté de Francheville, M. André Levasseur, a accusé le gouvernement Bourassa d'agir «de façon irresponsable et déraisonnable» dans le dossier des schémas d'aménagement du territoire.

Dans un exposé livré devant la centaine de représentants municipaux de la région Mauricie-Bois-Francs-Drummond, le maire Levasseur s'est livré à une violente charge contre le gouvernement et certains de ses ministères.



Gérald LeBlanc

Inconscience du CRTC

«État d'esprit qui ne permet plus de se rendre compte de la portée de certains actes.» C'est la définition fournie par le petit Larousse au mot inconscience.

Inconscients, en effet, les commissaires du CRTC qui ont préféré la radio étudiante de McGill à la radio communautaire de l'Est (CIBL-FM, 104,5), pour la nouvelle station MF (ou FM) à Montréal. Car si les gens du CRTC sont conscients de la gravité de leur geste, ils sont irresponsables, voire malhonnêtes. Ce que je préfère ne pas envisager.

La nouvelle est déjà vieille d'un mois et demi puisque la décision a été rendue le 19 mars. Loin de nous aider à comprendre ce mystérieux décret, le temps rend de moins en moins compréhensible le geste du CRTC.

Le pire c'est que le gâchis semble irréparable, car les ondes, à l'inverse de l'imprimé, ne sont pas extensibles à l'infini. D'où la création d'un organisme public, le CRTC, pour régir leur utilisation. Condamnés à vivre avec la gaffe du CRTC, essayons au moins d'en évaluer la portée.

Il y a présentement 23 stations de radio dans la région de Montréal: 12 francophones, 9 anglophones et deux multi-ethniques (Radio Centre-Ville et CFMB qui diffuse surtout en grec). C'est sans doute une autre manifestation de l'intolérance de la majorité francophone à l'endroit de la petite minorité anglophone de notre métropole.

La radio en modulation de fréquence (MF ou FM comme on dit couramment) a fait des pas de géant au cours des dernières décennies, au point de dépasser les stations qui diffusent en modulation d'amplitude (MA ou AM). Le ratio de la cote d'écoute est actuellement de 57 à 43 p. cent en faveur du FM.

Le CRTC avait d'ailleurs gelé, de 1979 à 1984, l'attribution de nouveaux permis commerciaux FM à Montréal. L'organisme régulateur des ondes vient de refuser la dizaine de demandes commerciales, en alléguant l'insuffisance du marché publicitaire, déjà lourdement mis à contribution, pour faire vivre une nouvelle station.

Radio-Canada ou Radio-Québec (la radio institutionnelle) n'étant pas en lice, il restait la troisième voie, celle de la radio éducative ou de la radio communautaire. Et le CRTC a bien indiqué les critères qui ont motivé son choix: la qualité, la diversité et l'équilibre. On voulait privilégier l'avènement d'un nouveau type de radio, complémentaire de celui déjà en place, et tenir compte des forces en présence. On précise même ce critère de l'équilibre, dans le préambule à la décision rendue le 19 mars.

«Dans le cas d'agglomération de l'importance de celle de Montréal, le Conseil vise aussi à assurer un équilibre dans les services offerts en fonction des caractéristiques démographiques, linguistiques et ethniques des collectivités à desservir.» C'est en italique pour bien indiquer que ce texte provient effectivement du CRTC.

Les règles du jeu semblaient donc claires et nettes. Pas de nouvelle station commerciale, pour ne pas nuire au marché existant, et possibilité d'une station communautaire ou éducative pour favoriser la diversité, tout en tenant compte de l'équilibre démographique et linguistique.

C'est dans ce contexte que CIBL-FM a été jugé, avec une remarquable feuille de route, des appuis solides (170 lettres de personnalités et d'organismes les plus divers) et une demande susceptible de trouver grâce auprès du CRTC.

En ondes depuis sept ans, CIBL a eu le mérite de parler des quartiers fortement éprouvés de l'Est de Montréal, de valoriser et souvent de faire connaître avant les stations commerciales la nouvelle chanson française, de former plusieurs artisans (y compris notre collègue Alain Brunet et le groupe Rock et Belles Oreilles) qu'on retrouve aujourd'hui dans les médias commerciaux. Le CRTC lui-même a déjà présenté CIBL comme un modèle de radio communautaire.

Les nombreuses coupures annoncées par Ottawa et Québec mettent CIBL en danger. La station désire en conséquence élargir son auditoire pour aller chercher de nouvelles sources de revenus, notamment auprès d'organismes (commissions scolaires, centrales syndicales, associations du troisième âge...) qui aimeraient rejoindre tous leurs gens avec les émissions déjà produites avec CIBL.

CIBL voulait donc se doter d'un émetteur de 9 000 watts (les 16 watts actuels ne permettent guère de capter la station à l'ouest de la rue Papineau), qui aurait été construit par les étudiants de TECCART. On promettait de garder bien vive l'engagement de la station envers la chanson française.

L'affaire semblait donc dans le sac. On allait bientôt pouvoir capter CIBL, à 90,3, sur toute l'île de Montréal.

C'était mal connaître la logique et la vision des commissaires du CRTC. Sans un seul mot d'explication sur le rejet de la demande de CIBL, le CRTC a décrété que la fréquence 90,3 appartiendrait à la radio-étudiante anglaise de McGill, contre laquelle je n'ai rien et dont je ne conteste aucunement les mérites. Là n'est pas la question!

Comme pour ajouter au cynisme, le CRTC annonçait du même coup un nouveau moratoire pour mieux étudier tout le dossier des radios de la troisième voie.

À l'heure où la chanson française est battue en brèche, à l'heure où l'invasion américaine est telle que les stations françaises n'arrivent plus à maintenir leur quota francophone, à l'heure où le rapport Caplan-Sauvageau réclame le maintien de cette essentielle voix des radios communautaires... le CRTC, lui, dit non à CIBL.

Pourquoi? On ne le sait pas. N'allez surtout pas soulever le problème du français. Le directeur du CRTC au Québec, Roger Hébert, aura tout fait de vous remettre à votre place, comme il l'a fait à l'émission *Présent* de Radio-Canada. «On peut, a-t-il dit, toujours faire de la démagogie, mais cette décision n'a rien à faire avec l'anglais et le français sur les ondes.»

Ne demandez pas non plus au ministre des Communications du Québec, Richard French, de veiller au grain. Comme il vient de le faire à l'Assemblée nationale, il vous dira ne pouvoir prendre position en faveur d'une station, au risque d'en offenser une autre.

Le PQ et le NPD ont réclamé réparation de la part d'Ottawa, mais ils sont dans l'opposition. Tous les conseillers municipaux de Montréal, à l'exception du suave Sofoklis Rassoulis, ont fait de même, mais ils ont peu de pouvoir sur la scène fédérale.

Reste à fréquenter les orphelins. Comme eux, le français à Montréal semble, encore une fois, laissé à lui seul, sans parents et sans défenseurs. On pourra aussi se consoler en pensant que notre caractère de «société distincte» sera bientôt inscrit dans la constitution.

CLINIQUE MÉDICALE D'OBÉSITÉ

Dr Jean-Marie Marineau
Omnipraticien obésité

Dr Jacques Lemay
Omnipraticien obésité

Dr Asmae Boutaleb
Omnipraticienne obésité

Montréal, rue St-Denis 274-3561
Laval 662-2192
Repentigny 582-3911
St-Léonard 259-5531

Résultats



Vous pouvez miser jusqu'à 20h00 le jour du tirage.

Tirage du 87-05-02

9 11 15 21 32 42

No complémentaire: 35

GAGNANTS	LOTS
6 6	0 2 066 830,105
5 6 +	6 130 133,705
5 6	331 1 803,805
4 6	18 683 61,405
3 6	339 586 10,005

Ventes totales: 17 752 924,005

PROCHAIN TIRAGE: MERCREDI 87-05-06

GROS LOT APPROX.: 4 000 000,005

VEUILLEZ NOTER QUE LES TIRAGES DE LA MINI LOTO ET DE L'INTER LOTO FONT RELÂCHE POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

TIRAGE DU NUMÉROS

29 avril	5- 7-10-20-37-38 (27)
25 avril	1-27-29-34-42-48 (33)
22 avril	27-31-33-34-39-46 (44)
18 avril	9-10-11-21-28-37 (33)
15 avril	15-26-29-34-46-47 (37)
11 avril	18-25-27-28-40-46 (11)
8 avril	14-16-18-29-31-35 (33)
4 avril	2- 8-29-32-40-47 (5)
1 avril	4-28-38-39-43-45 (44)

CONTRÔLE DE LA DOULEUR

Avez-vous des problèmes de dos?
Avez-vous des douleurs persistantes?

Une simple visite, nous saurons identifier vos problèmes reliés à la colonne vertébrale, de scoliose, de nerfs coincés et de bassin dévié. Etc.

L'AMBUSTRAC DEF, est un procédé thérapeutique dispensé selon les spécifications du docteur J. Frison. (Ce n'est pas un corset.)

Une simple visite vous convaincra

CLINIQUE MONT-ROYAL
3445, Redpath
Montréal, Qué.
845-0857

P.M.I. U.S. 84



Depuis 12 ans, le docteur J. Frison, directeur de la Clinique Mont-Royal, a réussi brillamment à soulager la douleur.

PASSEZ UN ÉTÉ EN FORME!

Abonnez-vous pour trois (3) mois à un (1) service pour seulement \$ 99

JUSQU'AU 19 MAI SEULEMENT

Nautilus Plus INC.
POUR LA FORME AU MAXIMUM

ANJOU 7777, boul. Métropolitain Est 353-7860

ÎLE DES SOEURS 300, Chemin du Golf 765-9620

BROSSARD 1870, rue Panama 465-6113

LASALLE 1050, boul. Shevchenko 366-0711

CÔTE ST-LUC 6585, Chemin Mackle 489-7543

LAVAL Centre Sportif Carrefour Laval 3095, Autoroute Laval 681-6455

LAVAL Club de Tennis Val des Arbres 1555, boul. St-Martin Est 668-2686

LONGUEUIL Complexe Sportif de Longueuil 550, boul. Cour Pointe Ouest 674-6284

MONTRÉAL 1225, rue St-Catherine ouest 866-1953

MONTRÉAL (PLACE VICTORIA) Tour de la Bourse de Montréal Niveau du métro 871-9544

POINTE-CLAIRE Mirabel Racquet Club 255, boul. Brunswick 694-4748

REPENTIGNY Club de Tennis de Lanaudière 740, rue Fontenay 582-0961

ST-LAURENT Côte de Liessac Racquet Club 8305, Chemin Côte de Liessac 739-2289

ST-LAURENT Club de Tennis St-Laurent 1690, boul. Jules-Poitras 337-9456

VILLE MONT-ROYAL Centre d'achat Rockland Niveau des restaurants 341-1553

Supercollisionneur: un projet qui rétrécit à vue d'oeil

Mais si Malone est choisie, Montréal bénéficierait de \$50 millions de retombées par année

JEAN-FRANÇOIS
LISÉE
collaboration spéciale
NEW YORK

■ Le gouvernement du Québec et l'État de New York voudraient se partager les retombées économiques du plus grand projet scientifique américain, le supercollisionneur, mais leurs efforts ont peu de chances d'être couronnés de succès.

L'idée de construire l'installation de \$4,4 milliards sur la frontière Québec-New York au sud-ouest de Montréal a été rejetée il y a un mois par Washington. La moitié des États américains convoient le site, certains sont en campagne depuis plusieurs années. L'État de New York étudie trois sites potentiels, dont un à proximité de la frontière, mais des représentants de New York, dont le gouverneur Mario Cuomo, se montrent peu enthousiastes. Finalement, les parlementaires américains pourraient s'opposer en principe à ce qu'une partie des retombées économiques profite à un pays étranger.

Le supercollisionneur sera un tunnel circulaire long de 80 km dans lequel des protons propulsés à près de la vitesse de la lumière se heurteront de plein fouet pour donner aux physiciens nucléaires de nouveaux indices sur les éléments constitutifs de la matière. Après sa construction, le projet emploiera 2 500 personnes et injectera \$250 millions par année dans l'économie de la région



Pierre MacDonald a discuté du projet jeudi dernier à Albany.

et le Texas sont considérés comme les « favoris » dans la course.

La carte électrique

Mais les candidats qui réussissent à réduire les coûts auront un avantage, et les ressources électriques du Québec pourraient donner ce coup de pouce au projet de New York. Le ministre québécois du Commerce extérieur, Pierre MacDonald, en a discuté jeudi à Albany avec le lieutenant-gouverneur de New York, Stan Lundine. « Ce que nous voulons d'abord c'est une entente qui nous octroierait un très bon prix pour l'électricité », a expliqué à *La Presse* un porte-parole du lieutenant-gouverneur, David Egner. Il n'a pas voulu préciser l'ampleur de la réduction souhaitée, mais a précisé que l'électricité québécoise pourrait être utilisée aussi bien pour le site de Malone, à 80 km de Montréal, qu'aux deux autres sites actuellement étudiés par New York. L'un est à Elmira, dans l'ouest de l'État, l'autre à Newburgh, au sud, plus près de la ville de New York. « Les distances ne posent pas un défi majeur » au transport de l'énergie québécoise, dit Egner. L'État décidera dans un mois lequel de ces sites deviendra son candidat officiel.

Dans une interview à *La Presse*, le ministre MacDonald a estimé les ventes potentielles d'électricité à \$15 à \$20 millions par an, et a souligné qu'Hydro-Québec pourrait « marchander la disponibilité de son pouvoir contre une participation active dans l'opération du développement scientifique » du collisionneur.

La position de négociation de New York sera plus forte si le site de Malone est retenu, puisque Montréal serait alors la métropole la plus rapprochée, et ses aéroports seraient systématiquement utilisés. M. MacDonald pense que les retombées économiques pour Montréal seraient d'au moins \$50 millions par an. Des entreprises québécoises pourraient aussi participer à la construction du collisionneur. Roch Poulain, géologue à la firme d'ingénierie SNC, affirme d'ailleurs que son équipe « connaît mieux la géologie de la région de Malone » que les New-Yorkais eux-mêmes. Le rejet du projet transfrontalier a déçu SNC, qui avait joué un rôle crucial pour attirer l'attention du gouvernement du Québec sur les retombées possibles. « Nos arrangements seront différents, dit M. Poulain, mais SNC pourra toujours participer, par notre compagnie de New York par exemple. »

Un porte-parole du projet de collisionneur au département américain de l'Énergie, Jeff Sherwood, a confirmé à *La Presse* que la répartition des retombées économiques n'était pas un critère de sélection du site. Mais l'énorme du projet — \$4,4 milliards — fait déjà froncer des sourcils à Washington, où le déficit budgétaire est toujours incontrôlable. Si le site de Malone emportait la compétition au printemps 1988, les membres du Congrès qui devront alors voter une première tranche budgétaire importante de \$348 millions hésiteront sans doute à exporter au Canada une partie de leur investissement. « Il est certain que tout projet qui n'a pas les 50 étoiles (des 50 États) est sujet aux réactions politiques et au protectionisme », admet le ministre MacDonald. « On aurait une bataille à relever », dit-il.

Le parlement de l'État de New York a voté \$3 millions le 10 avril pour préparer sa candidature, mais les New-Yorkais semblent s'engager dans ce concours avec un enthousiasme limité. Le gouverneur Mario Cuomo a confié à des journalistes qui l'accompagnaient à Detroit le 19 avril qu'il ne pensait pas que son État avait beaucoup de chances d'être choisi. Le bureau du gouverneur refuse de confirmer la confiance et un porte-parole dit à *La Presse* que M. Cuomo est « réaliste mais pas pessimiste ».

Le lieutenant-gouverneur Lundine semble être le plus intéressé par le dossier, qu'il avait déjà potassé lorsqu'il était membre du Congrès américain. Il possède donc à Washington d'importantes entrées. Mais lorsqu'il a voulu rencontrer la délégation parlementaire de l'État de New York à Washington le mois dernier pour discuter stratégie de lobbying, quelques représentants, dont le chef de la délégation, Samuel Stratton, n'ont pas jugé bon d'être présents. Stratton a par ailleurs déclaré au New York Times que ses députés « ne se fatiguent pas les ménages sur ça ».

La carte internationale

Un rapport-synthèse du gouvernement québécois daté du 23 mars dernier suggérerait d'enrôler Ottawa dans le dossier, même si Washington rejetait l'idée d'un trace transfrontalier. Le rapport, dont le contenu a été transmis à

La Presse, suggérerait de convaincre Ottawa d'offrir aux États-Unis « un montant appréciable pour la construction » du supercollisionneur, pour qu'il accepte les propositions transfrontières. Le document du 23 mars suggérerait l'obtention d'une autre parti-

cipation étrangère, européenne ou japonaise, à l'éventuel volet canadien.

Cette recommandation est restée lettre morte, a confirmé le ministre MacDonald, qui explique qu'on « ne peut pas se battre sur tous les fronts » avec Ottawa.

Santé et bien-être

On doit améliorer les CRSSS, non les supprimer



HUGUETTE
ROBERGE

La très grande majorité des établissements de santé et de services sociaux estime que la population sortira grande perdante de la suppression des conseils de la santé et des services sociaux, communément appelés les CRSSS. C'est aussi la perception des organismes oeuvrant à l'extérieur du réseau.

De façon générale, on considère que les gagnants d'une éventuelle disparition des CRSSS seraient les gros hôpitaux, les politiciens, les régions centrales et le ministère (Santé-Services sociaux).

C'est ce qui ressort d'une étude de perception des conseils régionaux réalisée sous la direction de M. Harold Bherer, professeur à l'Université Laval, à la demande de la Conférence des CRSSS, et dont les résultats ont été rendus publics récemment.

L'étude indique par ailleurs que les répondants voudraient cependant des conseils régionaux améliorés. Deux objectifs à viser, à leur avis: la décentralisation des pouvoirs (conseils régionaux plus autonomes par rapport au gouvernement) et une participation accrue des citoyens (plus de personnes hors réseau devraient siéger sur les conseils d'administration des conseils régionaux).

C'est dans les centres d'accueil et les centres hospitaliers que l'on retrouve davantage de répondants réclamant pour les CRSSS des champs de taxation propres et un conseil d'administration élu par la population. Par contre, c'est dans les centres locaux de services communautaires qu'on parle surtout d'une évolution souhaitable vers une structure de ministère en région, agissant en tant qu'intermédiaire entre l'État, les établissements et les citoyens.

CHAMPIONS DE LA SURCONSUMMATION...

■ On ne peut plus se dorer « la pilule »: les Québécois consomment de plus en plus de tranquillisants et détiennent le triste championnat canadien de la surconsommation en ce domaine.

C'est au Québec que sont faites 44 p. cent de toutes les ventes de médicaments mieux connus sous les noms de Valium, Serax et Ativan aux pharmacies canadiennes. Alors que pour l'ensemble des médicaments, l'industrie pharmaceutique réalise dans les pharmacies du Québec un chiffre de ventes beaucoup plus conforme à la proportion de la population, soit 24 p. cent.

Pour briser le cycle infernal de la pharmacodépendance, l'Ordre des pharmaciens du Québec et la Corporation des psychologues du Québec ont publié un dépliant destiné à sensibiliser les consommateurs à ce problème. Intitulé *Modérer sa consommation de tranquillisants: c'est possible!* ce dépliant est gratuit et disponible en pharmacies, CLSC, cliniques externes de certains hôpitaux et bureaux des psychologues.

TROP FORT LE SON DE LA TV!

■ 6,9 p. cent des Québécois en sont atteints. La plupart du temps, on s'en aperçoit par le volume exagéré du poste de radio ou de télévision... Que fait-on quand on réalise qu'un de nos proches perd son acuité auditive, devient malentendant?

D'abord, il faut arriver à le convaincre qu'il a un problème. Et lui conseiller d'aller consulter un oto-rhino-laryngologiste. Le spécialiste lui fera passer un examen méical et un audiogramme. Une fois la déficience auditive constatée, le médecin vérifie si on peut la traiter par une intervention chirurgicale. Dans la négative, le patient est référé à un centre de réadaptation où des audiolistes évalueront ses incapacités et lui proposeront différents moyens de mieux communiquer avec les autres. Il faut se rappeler qu'un omni-

praticien n'est pas indiqué pour dépister la surdité chez l'enfant. « *Conseils fournis par l'Institut Raymond-Dewar à l'occasion de Mai, Mois mondial de l'ouïe.* »

LES JEUNES DÉCOUVRENT LE TABAC... À CHIQUER!

■ L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIIC) ont tenu récemment à prévenir les parents et éducateurs contre la menace que constitue l'usage du tabac à chiquer et à priser pour la santé des jeunes.

Une étude menée à Frédéricton auprès d'étudiants du secondaire, dont les résultats ont été rendus publics au début de 1987, révèle qu'environ 14 p. cent des élèves interrogés ont déclaré avoir utilisé du tabac à chiquer, et 5,7 p. cent ont indiqué en avoir pris. Parmi les élèves qui chiquaient, presque la moitié avaient commencé avant l'âge de 12 ans... Cette pratique augmente les risques de perte prématurée des dents, de récession gingivale et de lésions cancéreuses de la bouche, de la gorge et du tube digestif.

ETUDE SUR LE DESIR SEXUEL

■ Au Département de psychologie de l'UQAM, une recherche est en cours, visant à recueillir scientifiquement de l'information sur les facteurs qui peuvent entraîner un dérèglement du désir sexuel. L'équipe recherche des personnes ne verbalisant pas leur faible intérêt pour la sexualité, et qui accepteraient de répondre à des questionnaires. Confidentialité assurée.

Les personnes recherchées doivent avoir une relation de couple (hétérosexuel) depuis un an; avoir entre 20 et 50 ans; ne pas verbaliser un problème d'intérêt sexuel et ne pas être insatisfait(e) de la fréquence des activités sexuelles; ne pas avoir de problèmes sexuels (autre que l'intérêt); avoir des activités sexuelles plus d'une fois par semaine; avoir un partenaire acceptant de collaborer. Remunération offerte: \$30. Inf: Gilles Trudel, UQAM, 282-4847.

AVERTISSEMENT DE L'ANNEXE

■ Contrairement à ce qui aurait pu être véhiculé par des sources mal informées, la Clinique de l'Annexe tient à aviser la population qu'elle n'a jamais participé, directement ou indirectement, à la création d'un club de « séro-négatifs », c'est-à-dire de personnes dont les tests auraient démontré qu'ils ne sont pas porteurs du virus.

De plus, plusieurs médecins (les Docteurs Sylvie Ratelle, Rejean Thomas, Michel Marchand, Clément Olivier, Suzanne Côté et Diane Monette) de cette clinique spécialisée dans le traitement des MTS affirment ne pas partager l'avis exprimé par un membre de leur équipe, favorisant l'existence d'un tel club.

LA SANTÉ VERTÉBRALE

■ Dans le cadre de la Semaine de la santé vertébrale, qui se tient du 1er au 7 mai, l'alerte est donnée sur le mauvais conditionnement physique d'un grand nombre de jeunes Canadiens.

Selon le Dr Paul Carey, président de l'Association chiropratique canadienne, à l'heure actuelle, trop de jeunes ignorent que la santé dépend directement de la posture, et que « les enfants qui ne font pas d'exercices finiront par en subir les conséquences. » Le Dr Carey est d'avis que la pratique optionnelle de sports d'équipe devraient être remplacée par des exercices d'assouplissement quotidiens obligatoires à l'école.

ATTENTION!

■ À compter de la semaine prochaine, de façon à éviter le chevauchement, groupes et organismes sont priés d'achever leurs communications (congrès, symposiums, colloques, conférences, dîners ou concerts-bénéfice etc.) à la chronique « Que Faire » plutôt qu'à Santé et Bien-Être, cette dernière chronique se consacrant exclusivement à la nouvelle brève en santé et en services sociaux. Merci.

POUR UNE MAMAN EN OR...



...UN BRACELET EN OR.

Pour maman, un joli bracelet plaqué or dans une carte de souhaits.

2\$

aucun achat requis.

La Villa du Poulet

remettra **1\$** à Parents Secours du Québec Inc. pour chaque bracelet vendu.

Offre valable jusqu'au 10 mai ou jusqu'à épuisement des stocks.



Oui mon Colonel!

SEALMASTER
2517, Harg (coin Hochelaga)
1326, rue Notre-Dame Ouest
5909, rue Jarry Est
1922, boul. des Laurentides
805, boul. Ste-Foy (Longueuil)
120A, boul. Ste-Croix St-Laurent (coin St-Jacques)
OUVERT LE SAMEDI AVANT-MIDI
937-7423

ckoi 97
D 14
CONCORDE

QUAI DES JONCS
LAVAL
CONDOMINIUMS DE PRESTIGE
SECTEUR DE L'ÎLE PATON
STRUCTURE DE BÉTON
EN BORDURE DE LA RIVIÈRE
1-2-3 CHAMBRES À COUCHER
ARCHITECTE DAN S. HANGANU
TÉL. 687-3966
687-5500
LES JARDINS DE L'ÎLE INC.

Les parents jouiront d'une plus grande influence sur l'école

ANDRÉ PRATTE
envoyé spécial de La Presse
HULL

Les amendements à la Loi de l'instruction publique que déposera l'automne prochain le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, permettront aux parents de jouir d'une plus grande influence sur l'école de leurs enfants.

C'est ce qui ressort des propos tenus samedi au congrès de la Fédération des directeurs d'école par le ministre, et au cours d'un

atelier du même congrès par un des fonctionnaires responsables du dossier.

On sait que la loi actuelle prévoit l'existence d'un comité d'école composé de parents qui doit être consulté sur un certain nombre de questions. En pratique, d'admettre un directeur, « les parents ne sont consultés que sur les sorties ».

La loi prévoit aussi qu'après entente entre les parents, les enseignants et le directeur, chaque école peut former un conseil d'orientation où les parents jouis-

sent d'une forte représentation. Ce conseil n'est pas que consultatif: il bénéficie de pouvoirs décisionnels.

Cependant, les enseignants s'y opposent farouchement, pratiquement aucun conseil d'orientation n'a vu le jour, et les parents doivent se contenter des comités d'école.

Un fait partout

Dans son discours, le ministre a confirmé que le gouvernement allait s'assurer que « la participation des parents sera un fait par-

tout ».

M. Ryan n'a pas donné de détails quant aux modalités, sauf pour dire que la loi n'imposera pas « un cadre uniforme qui devrait être appliqué de la même manière partout ».

De son côté, un avocat du ministère, Me Côme Dupont, qui participe à rédaction des amendements à la Loi de l'instruction publique, a laissé entendre que ceux-ci pourraient rendre obligatoire la formation des « conseils d'orientation ».

Le conseil déciderait des gran-

des orientations éducatives de l'école. Grâce au conseil d'orientation, enseignants et parents décideraient ensemble de ces orientations, des valeurs que l'école inculquerait à leurs enfants.

Me Dupont croit que les conseils d'orientations pourraient fonctionner dans l'avenir, la Centrale de l'enseignement du Québec ayant indiqué qu'elle n'y ferait plus obstacle à condition qu'ils ne se mêlent pas de l'administration et des finances de l'école.

Qu'arriverait-il alors au comité d'école? « Théoriquement, il pourrait disparaître », de dire Me Dupont, « mais politiquement, aucun gouvernement ne pourrait se le permettre, parce que les parents tiennent à garder aussi cet instrument ».

Les directeurs participant à l'atelier se sont inquiétés de la lourdeur d'un système comptant deux instances où les parents sont représentés, et se sont aussi demandés comment on trouverait des parents pour participer à ces instances alors qu'il est déjà difficile d'en regrouper assez pour former des comités d'école.

Ce à quoi l'épouse d'un directeur d'école, active dans le comité d'école de son quartier, a répondu que si les parents sont aujourd'hui peu intéressés à faire partie des comités d'école, « c'est qu'on a tellement peu de pouvoirs ».

« Les parents se demandent pourquoi ils devraient passer des heures et des heures à discuter pour savoir si les bottines devraient être lacées ou pas à l'école ».

Peau douce

En grande vogue... la peau d'anguille. Douce au toucher. Mais forte et durable. Notre assortiment comprend: portefeuilles, porte-monnaie, étuis, porte-clés.

Noir, gris, bourgogne, beige, bleu.
De \$20 à \$55.

Parfaitement BIRKS

Classiques... très chics

Élegants sacs à main en tissu métallique. Deux des plus attrayantes créations de la saison. Blanc, noir, marine, beige. \$30 ch.

En haut: Poignée double, bandoulière amovible, 2 compartiments.

En bas: Réticule à pochette intérieure, bandoulière escamotable, ornement articulé pouvant servir de poignée.

Parfaitement BIRKS

Un artisan Hummel chez Birks

Venez voir le maître-peintre de M.I. Hummel à l'oeuvre. Démonstration d'un art séculaire... peindre des figurines. Un rendez-vous amusant et fascinant.

Venez rencontrer Mme Ottilie Jakob le mardi 5 mai de 11 à 14 h et de 15 à 16 h.

Offre-cadeau. Du 5 au 9 mai, à l'achat d'une figurine Hummel de plus de \$100, recevez un exemplaire du "The Golden Anniversary Album". Une valeur de \$40. (Quantité limitée à 36).

CARRÉ PHILLIPS

Uniquement chez BIRKS

L'heure silencieuse

Élégantes horloges en cuivre jaune solide. Admirez leur allure raffinée. Elles donnent l'heure exacte... en silence. Quartz précis d'une fiabilité à toute épreuve. Fonctionnent même sans être parfaitement de niveau.

À gauche: 6 1/2" de hauteur, \$160

À droite: 10" de hauteur, \$350

Garantie Birks 2 ans.

Uniquement chez BIRKS

Sur la Rive-Sud

Le défilé de la Saint-Jean renaitra à Saint-Hubert



PIERRE BELLEMARE

Le p'tit saint Jean-Baptiste, accompagné de son mouton, fera, le 24 juin à Saint-Hubert, le traditionnel défilé, « qui sera en tous points semblable aux défilés du bon vieux temps », précise Micheline Santerre, l'épouse du conseiller hubertin Yvon Santerre et principale organisatrice de cette manifestation.

Placé sous la présidence d'honneur du chansonnier Raymond Levesque, le défilé sera précédé, le 20 juin au Paladium de Longueuil, d'un souper-bénéfice à \$50 le couvert. Les nombreux convives qu'on y attend aura notamment droit à une représentation de « La waitresse », un succès des théâtres d'été.

La corporation du défilé de la Saint-Jean de la Rive-Sud, créée il y a 18 mois et présidée par Gérard Laframboise, organise également un concours à travers les écoles de la région pour dénicher son p'tit saint Jean-Baptiste.

Les enfants seront aussi mis à contribution en offrant à la population des macarons à \$1 et, pour chaque macaron vendu, ils mettront \$0,25 dans leur tirelire. Selon Mme Santerre, au moins une dizaine de chars allégoriques circuleront le 24 juin dans Saint-Hubert, de 13h30 à 15h30, pour finalement se disperser au parc Pierre Laporte.

A cet endroit, par la suite, le comité de la Fête nationale prendra la relève, en y organisant une immense fête champêtre. Enfin, Mme Santerre a indiqué que la corporation, qui en sera à l'organisation de son tout premier défilé, tâte déjà le terrain dans d'autres municipalités de la Montérégie, éventuellement intéressées à recevoir le défilé 1988. Cette année, c'est Saint-Hubert. L'an prochain, ce pourrait être Longueuil comme Saint-Hyacinthe ou toute autre municipalité de la Montérégie, qui s'étend de Sorel à Valleyfield, en passant par la frontière américaine.

CHEZ NOUS EN MONTERÉGIE

Sur le territoire de la Montérégie, précisément, plusieurs chefs de file ont déjà déploré que le sentiment d'appartenance y existait peu ou pas. C'est pourquoi six commissions scolaires — Brossard, Greenfield Park, Jacques-Cartier, Saint-Exupéry, Taillon et Mont-Fort — ont globalement investi \$200 000 pour fabriquer un ensemble de jeux éducatifs qui deviendra accessible à toutes les personnes et à tous les organismes soucieux de développer l'appartenance régionale, selon les termes d'André La Terreur et de Claude Saint-Jacques.

L'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), les ministères de l'Éducation et des Affaires culturelles, l'Union des producteurs agricoles (UPA), Pratt and Whitney et l'entreprise de cartographie Gilbert Bureau ont également été associés à cette production « Chez nous en Montérégie », qui comprend des cartes, un atlas, des fiches par municipalité, des documents audio-visuels, un guide pédagogique et autres informations à caractère géographique, historique, culturel, économique et touristique.

Diane Goulet-Pleau, présidente de la commission scolaire Saint-Exupéry, indique que contrairement à la Beauce, l'Estrie ou le Saguenay-Lac-Saint-Jean, par exemple, la Montérégie n'a pas encore réussi à trouver son identité propre. « Je crois personnellement que plus le sentiment d'appartenance à la Montérégie sera fort, plus son développement sera dynamique. En tant

que commissions scolaires, nous pouvons jouer un rôle en ce sens », dit-elle.

LE 150e DES PATRIOTES

Le 7 mai 1837, se tenait à Saint-Ours la première assemblée « anti-coercitive » des partisans réformistes de Papineau, qui adoptaient douze résolutions qui sont l'équivalent, selon certains historiens, de la Déclaration de Philadelphie de 1776 et de celle des Droits de l'Homme en 1789.

C'est donc jeudi prochain 7 mai, 150 ans plus tard, que le président du comité de coordination de la fête des Patriotes, Onil Perrier, annoncera les activités qui se dérouleront cet été dans la Vallée du Richelieu.

On dévoilera le logo du comité régional, on présentera le chant-thème du 150^e anniversaire (paroles et musique de Raymond Levesque), on parlera des activités prévues dans les écoles de la région, etc... Pour informations, composez le (514) 787-3229.

LE MINISTRE McDONALD A SAINT-JEAN

Ce même jeudi 7 mai, le ministre québécois du Commerce extérieur et du Développement technologique, Pierre McDonald, participera à un dîner-conférence au club de golf de Saint-Jean-sur-Richelieu, dans le cadre de la semaine de l'entreprise.

Les billets, au prix de \$20 chacun, sont disponibles au Conseil économique du Haut-Richelieu. Pour s'en procurer, il suffit de joindre Sylvie Deroime au 347-2222.

VENTE DE LIVRES A LONGUEUIL

La bibliothèque municipale de Longueuil mettra en vente demain 5 000 livres, de 18h30 à 21h30. La-dessus, on compte 2 000 best sellers imprimés en 1986 et 3 000 volumes retirés des collections, ainsi qu'une variété d'autres ouvrages. Cette vente a lieu au centre culturel du 100, rue Saint-Laurent ouest à Longueuil. Pour informations, faites le 646-8612.

UN CEGEP QUI A DES DENTS

L'École nationale de denturologie du Québec sera bientôt créée au cégep Édouard-Montpetit de Longueuil. « Il s'agit-là d'une première mondiale en matière de recherche et de formation dans ce secteur de la santé buccale », déclarent Yves Sanssouci et Paul Auprix, respectivement directeur général du cégep Édouard-Montpetit et président de l'Ordre des denturologues du Québec.

« Nulle part ailleurs ne retrouvera-t-on une institution possédant un tel statut particulier et offrant des programmes de formation aussi complets et perfectionnés dans le domaine de la conception et de la fabrication de prothèses dentaires complètes et partielles amovibles », disent-ils également. Soulignons au passage que presque deux millions de Québécois, âgés de 18 ans et plus, portent une prothèse dentaire. Avis donc aux jeunes qui voudraient se lancer dans la denturologie... là où l'avenir est prometteur!

BLOC NOTES

Le ministre des Affaires municipales André Bourbeau sera conférencier mercredi, au Sheraton Saint-Laurent de l'Île Charron, dans le cadre de la « Journée de la construction »; pour en savoir davantage, composez le 463-2121.

Guy Giguère, un cadre de Gas Métropolitain, vient de succéder à Claude W. Boivin à la présidence de la Corporation de développement économique de Saint-Hubert.

Ce sera le gros prix pour les nouvelles actions de Memotec

Nouvel appel à l'épargne pour défrayer une partie de la note de Téléglobe

MICHEL GIRARD

Les investisseurs intéressés à la nouvelle émission d'actions que vient de lancer Memotec en vue de défrayer une partie de la note de Téléglobe devront payer le gros prix.

Le principal preneur ferme, McLeod Young Weir, estime être en mesure d'obtenir \$24 l'action dans le cadre de cet appel public à l'épargne. L'objectif: vendre au moins 6 250 000 nouvelles actions, pour une valeur globale de \$150 millions d'argent frais.

À \$24 l'action, le titre de Memotec est loin de représenter une aubaine. Toutefois, cela ne signifie pas pour autant que les investisseurs réaliseront un mauvais placement. Mais il faut qu'ils envisagent leur placement dans une perspective à moyen et long termes (un an et plus).

Comme le titre de Memotec est déjà coté en bourse, le prix des actions n'a pas encore été fixé de façon définitive. On attendra la clôture de l'émission pour déterminer le prix final. Mais les chances que le prix soit de \$24 l'action sont très fortes. Premièrement, il est indiqué dans le prospectus provisoire que l'emprunt de \$218,75 millions que Memotec a dû contracté temporairement en

vue de l'acquisition de Téléglobe sera remboursé le 31 mai 1987 grâce, notamment, à « l'émission d'actions ordinaires à raison de \$24 l'action pour une contrepartie de 150 millions de dollars. »

Autre point en faveur du \$24: le courtier McLeod Young Weir est non seulement le principal preneur ferme de l'émission mais en plus il joue à la bourse le rôle de spécialiste et de meneur de marché du titre Memotec.

Par sa fonction de spécialiste et de meneur de marché, McLeod Young Weir a le droit de faire des opérations boursières visant à fixer ou à stabiliser le cours d'un titre.

Un prix artificiel

Qui plus est: la loi des valeurs mobilières permet même aux preneurs fermes d'effectuer, durant la durée d'un placement, des opérations boursières pour maintenir le cours des actions artificiellement élevé. Une seule condition à respecter: il faut que le prospectus en fasse mention.

C'est ainsi que dans le prospectus de Memotec, il est mentionné que les preneurs fermes peuvent « effectuer des opérations qui visent à stabiliser ou à fixer le cours des actions ordinaires à un niveau plus élevé que celui que l'on trouverait sur le marché libre. »

Vu la grosseur de l'émission, il y a, outre McLeod Young Weir, d'autres maisons de courtage qui agissent également comme preneurs fermes. Les voici par ordre d'importance au chapitre de leur participation: Richardson Green-shields, Dominion Securities, Geoffrion Leclerc, Lévesque Beaubien et Corporation Gordon Capital.

Des \$150 millions d'actions projetés, les preneurs croient être en mesure d'en écouler pour \$30 millions sur le marché européen et le reste, soit \$120 millions, au Canada.

Quand on parle du Canada, on vise plus particulièrement le Québec, vu l'admissibilité de l'émission au Régime d'épargne-actions.

McLeod Young Weir a réussi un coup de maître en obtenant de la part du ministre du Revenu du Québec la permission, dans le cadre du REA, de déduire les actions de Memotec à raison de 75 p. cent de leur coût. Normalement, vu la grosseur des actifs de Memotec/Téléglobe, les déductions permises auraient été plafonnées à 50 p. cent.

Par ailleurs, si elle est complétée selon les prévisions, la nouvelle émission devrait porter le nombre d'actions, une fois diluée, à 22,6 millions.

Dans ses prévisions, McLeod Young Weir estime que Memotec devrait réaliser en 1987 un chiffre d'affaires « pro-forma » de \$410,5 millions.

memotec

Le bénéfice net anticipé atteindrait les \$34,8 millions. Une fois diluée, le bénéfice par action s'établirait à \$1,72 (voire \$1,51 plus \$0,21 comme postes extraordinaires).

En prenant pour acquis que les nouvelles actions seront émises à \$24, comme le laisse entendre McLeod Young Weir, cela signifie que Memotec se vendra à un ratio cours/bénéfices de 14. Compte tenu que du poids de Téléglobe dans Memotec, lequel équivaut à environ 75 p. cent des ventes, ce ratio cours/bénéfices est relativement élevé. Le taux de

rendement du capital-actions de Téléglobe est réglementé.

En dépit de cela, plusieurs analystes croient que le titre Memotec a sans aucun doute beaucoup de potentiel à moyen terme. Ce potentiel viendrait surtout de la synergie entre Memotec et Téléglobe qui ont des activités dans les domaines connexes des télécommunications, de la transmission des données et du traitement des données.

Autre avantage important: avec l'acquisition de Téléglobe, Memotec fait maintenant partie des ligues majeures. Elle est devenue suffisamment « grosse » pour se faire reconnaître par les grandes entreprises comme un fournisseur potentiel d'équipement de transmission et de traitement des données.

Donc, il se peut fort bien que Memotec connaisse une forte croissance de ses ventes à ce chapitre, ce qui contribuerait à la croissance éventuelle du titre.

Facteurs de risque

Dans le prospectus, Memotec a dû faire part des facteurs de ris-

ques que comporte le placement.

On indique que les champs d'action dans lesquels oeuvrent les filiales de Memotec spécialisées dans le traitement et la transmission des données « connaissent un développement technologique rapide qui peut rendre les logiciels existants désuets. »

« Par conséquent, ajoute-t-on, il n'y a pas de certitude que les produits, les services et les systèmes fournis par la Société demeureront concurrentiels compte tenu de tels développements ou encore que la Société sera en mesure de commercialiser de nouveaux produits qui résultent de ses activités de recherche et de développement. »

Autre facteur de risque: « La réussite de Téléglobe, précisée-t-on dans le prospectus, dépendra de son aptitude à tirer des revenus après la date où elle cessera (dans cinq ans) d'être la seule société autorisée à exploiter au Canada des installations de télécommunications internationales. Elle sera également fonction de sa capacité de soutenir la concurrence dans un milieu potentiellement concurrentiel. »

Les deux filiales publiques de Lavalin profiteront-elles du projet soviétique?

MICHEL GIRARD

Est-ce que les projets de \$1,5 milliard de Lavalin en URSS vont avoir un impact sur le cours des actions des deux filiales du groupe cotées en bourse, soit Lavalin-Tech et Lavalin Industries?

Si l'annonce de projets semblables avait été faite par une compagnie comme le Groupe SNC, un concurrent de Lavalin, il est clair qu'elle aurait eu un impact immédiat sur le titre de SNC. En détachant du SNC dans son portefeuille d'actions, l'investisseur est assuré d'une chose: le titre bénéficie de toutes les réalisations du groupe.

Mais dans le cas de Lavalin, la situation est bien différente car rien n'indique que les deux filiales publiques profiteront des retombées des projets du groupe, en URSS, Chine, Asie ou ailleurs.

Avant que Lavalin-Tech et Lavalin Industries ne puissent bénéficier des bonnes nouvelles touchant le groupe Lavalin, il faut attendre d'en savoir plus sur les intentions réelles du grand patron, Bernard Lamarre.

La grande question que les investisseurs se posent lorsque Lavalin annonce des projets: à quelles filiales M. Lamarre confiera-t-il la réalisation des projets? Il est impossible de deviner la réponse puisque le Groupe Lavalin en possède des dizaines. Il faut donc attendre que M. Lamarre et ses principaux collaborateurs donnent des précisions.

A choisir entre les deux façons de réaliser un appel public à l'épargne, il est évident que les investisseurs sont beaucoup mieux servis avec l'approche SNC, qui leur permet de bénéficier de tout ce que réalise le groupe. L'approche Lavalin, qui consiste à devenir publique au compte-goutte, est moins avantageuse pour les actionnaires.

Décollage

« Lavalin-Tech décollera plus fort dans trois ou quatre mois. »

Paroles de Bernard Lamarre, le grand patron du Groupe Lavalin, la troisième société d'ingénierie au monde. Il a fait cette déclaration mardi dernier, dans le cadre d'un déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal.

Les actionnaires de Lavalin-Tech espèrent qu'il dit vrai. Depuis son émission en décembre 85, Lavalin-Tech est l'un des rares titres REA qui n'a jamais pris le moindre petit envol. Les Québécois qui ont injecté \$10 millions dans cette filiale du Groupe Lavalin sont déçus. En deux ans et demi, le titre a reculé de \$5 à \$3,55 (\$3,10 pour l'action et 45 cents pour le demi-warrant).



Bernard Lamarre

Pendant ce temps-là, le Groupe Lavalin, lui, a continué de prospérer. Mais il ne faut pas confondre Groupe Lavalin et Lavalin-Tech. Cette dernière n'est qu'une filiale spécialisée dans la recherche et le développement de procédés et produits commerciaux et industriels.

Cette année, le Groupe Lavalin a décidé de revenir sur le marché de l'épargne-actions en effectuant une émission de \$30 millions. Encore une fois, ce n'est pas le Groupe Lavalin qui est devenu public mais plutôt une autre filiale, soit Lavalin Industries.

« Afin de croître et de se diversifier, le Groupe Lavalin a choisi de prendre de l'expansion dans les activités de fabrication et autres activités industrielles. Le Groupe Lavalin a mis sur pied Lavalin Industries comme principal instrument pour mener à bien cette expansion », écrit-on dans le prospectus de Lavalin Industries.

Il est évident pour tout pour se prononcer sur la qualité du titre Lavalin Industries.

On peut cependant dire que les investisseurs ont une fois de plus fait grandement confiance à Bernard Lamarre puisque l'émission s'est envolée comme des petits pains chauds. Avant même d'être coté en bourse, le titre se négociait au comptoir à \$14, soit \$4 de plus que le prix initial.

Mais depuis qu'il a fait son entrée à la bourse de Montréal, le 8 avril 87, le titre de Lavalin Industries a perdu du terrain et cotait 12 1/2 vendredi à la fermeture. Situation normale: les investisseurs attendent que le titre fasse ses preuves...

Placements

Des fonds mutuels REA dès l'an prochain



MICHEL GIRARD

À compter de l'an prochain, les Québécois pourront investir une partie de leur épargne dans des fonds d'investissement REA (FIR) et bénéficier ainsi des avantages fiscaux accordés dans le cadre du Régime d'épargne-actions.

Le ministre des Finances du Québec, Gérard D. Lévesque, en a fait l'annonce lors de son discours sur le budget 1987-88.

Qu'entend-il par fonds d'investissement REA? Il s'agit d'un fonds mutuel qui se spécialise dans l'achat de titres admissibles au Régime d'épargne-actions. Seuls les fonds à capital variable seront permis: ces fonds garantiront à l'investisseur que la valeur des unités du fonds correspond à la valeur liquidative des actions qu'il renferme.

Le taux de déduction accordé aux unités du fonds sera déterminé en fonction de la proportion des actions admissibles au REA achetées durant l'année et des divers taux de déduction (100, 75 ou 50 p. cent) auxquels ces actions donneront droit.

« Ainsi, le principe de la formule retenue assure que l'avantage fiscal au titre du REA dont profitera un contribuable qui investira dans un FIR sera généralement le même que celui qu'aurait obtenu ce contribuable s'il avait acheté directement les mêmes actions que celles acquises par le FIR », signale-t-on dans le budget provincial.

RETARD DE DEUX ANS

À première vue, la création de tels fonds communs de placement est une bonne chose. Le gros avantage que procure ce genre de fonds est de permettre aux investisseurs de bénéficier d'un portefeuille grandement diversifié.

Autre avantage: comme ce sont des gestionnaires professionnels qui administrent généralement les fonds communs de placement, cela laisse entendre que les investisseurs profiteront de l'expertise de gens compétents pour gérer leur REA.

C'est donc en soi une excellente mesure, du moins du point de vue théorique.

Il y a cependant un hic: la mise sur pied de ces fonds mutuels REA, prévue à compter du premier janvier 1988 seulement, arrivera vraisemblablement avec un retard de deux ans. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, direz-vous, mais...

Selon Jean-Pierre De Montigny, vice-président senior au financement des entreprises chez Lévesque Beaubien (et

grand responsable des émissions REA), le projet est théoriquement bon mais ses chances de succès sont très minces.

La création de fonds mutuels REA n'aura sa raison d'être que dans la mesure où il sera possible pour les gestionnaires de fonds d'acheter massivement des titres issus des nouvelles émissions d'actions admissibles au REA.

Mais le problème qui se posera en sera un d'approvisionnement. Jean-Pierre De Montigny estime qu'il ne pourra en 1988 y avoir sur le marché suffisamment de bonnes émissions pour pouvoir permettre la création de fonds mutuels ayant des portefeuilles REA non seulement bien diversifiés mais également de qualité.

A son avis, la création de tels fonds aurait dû voir le jour en 1986 qui fut une année record avec quelque 120 émissions REA, pour une valeur globale de \$2 milliards.

« En 1986, un fonds d'investissement aurait pu profiter du vaste choix qui s'offrait aux investisseurs. Il aurait été facile pour les gestionnaires de bien diversifier leurs portefeuilles, de choisir des titres de qualité. Mais en 1988, la situation ne sera pas la même. L'offre de nouveaux titres REA va être très faible. Il va y avoir un sérieux problème d'approvisionnement », de dire M. De Montigny.

VACHES MAIGRES

Il base ses prévisions sur la « pénurie de titres » que le marché REA semble vouloir connaître cette année.

Selon lui, les investisseurs vont avoir de la difficulté à satisfaire leur appétit REA d'ici la fin de l'année. Le nombre maximum d'émissions projeté cette année tourne autour de 75, comparativement à plus de 120 en 1986. Pis encore: la valeur globale des émissions 87 atteindra à peine les \$750 millions, moins de la moitié de la cuvée 86.

Chez Lévesque Beaubien, qui est, comme on le sait, la maison de courtage la plus active sur le marché REA, on n'est guère plus optimiste pour l'année prochaine: la demande devrait dépasser facilement l'offre. C'est en raison de cela que M. De Montigny ne voit pas d'un oeil réaliste la création de ces fonds REA.

Autre problème majeur que pourrait entraîner la création des fonds mutuels REA: vu le nombre insuffisant de nouvelles émissions... de qualité raisonnable, la présence de ces fonds risque de débalancer le marché et faire grimper les prix des nouvelles émissions.

Conséquence: les investisseurs pourraient devoir payer trop cher pour les unités des fonds REA, réduisant ainsi leurs chances de réaliser éventuellement un gain de capital modestement intéressant.

TITRES DE LA SEMAINE

N.D.L.R. Les cours sont ceux de jeudi dernier, 30 avril 1986. Les nouvelles recommandations sont en caractères gras et suivies d'un astérisque (*). Les titres recommandés dans cette rubrique représentent les recommandations sur lesquelles les maisons de courtage se sentent le plus en confiance par rapport à leurs prévisions. C'est ce qui explique pourquoi les mêmes recommandations peuvent varier sur plusieurs semaines. Les recommandations sont basées sur des renseignements obtenus de sources fiables et elles sont données dans le but d'aider les investisseurs à faire leur choix. Mais elles ne constituent en aucune façon une garantie de la part des maisons de courtage et de La Presse.

TASSÉ ET ASSOCIES

■ Laidlaw B: achat*

Cours: \$27 1/2. Prix cible: \$35. Ratio cours/bénéfices 87: 27. Raison: le fait que la compagnie soit en pleine croissance dans deux secteurs non cycliques, le traitement des déchets et le transport scolaire et que la direction soit très compétente justifie un ratio cours/bénéfices élevé.

■ CAE: achat

Cours: 11. Prix cible: \$14. Raisons: l'entreprise réalise des économies d'échelle; le carnet de commandes a grimpé de 13 p. cent.

■ Stelco: vente

Cours: \$24. Raison: le titre ne devrait pas surpasser la performance du marché et son retour sur l'avis des actionnaires suit une courbe descendante.

LÉVESQUE BEAUBIEN

■ Groupe La Laurentienne: achat

Cours: \$15 1/2. Risque faible. Ratio cours/bénéfices 87: 17. Prix cible: \$20 à \$21. Raison: croissance des bénéfices.

■ Campeau: achat

Cours: \$34 1/2. Prix cible: \$50-\$55. Risque élevé. Raisons: l'acquisition de Allied représente un plus depuis la restructuration de la compagnie.

■ CCL Industries: achat

Cour: \$14 1/2. Prix cible: \$20

ici 18 mois. Raison: bonnes perspectives en ce qui concerne les profits de la compagnie.

■ Dome Pét: vente

Cours: \$13,37. Raison: les négociations avec l'acheteur éventuel pourraient traîner en longueur.

■ Banque B.C.: vente

Cours: 69 cents. Raison: la prise de contrôle a créé une grande incertitude face aux actionnaires.

BRAULT GUY O'BRIEN

■ Cantrex: achat

Cours: \$5 1/2. Risque moyen. Raison: excellentes perspectives de croissance des revenus de la compagnie et de ses bénéfices.

■ Unican Systems: achat

Cours: \$13 1/2 (A) et \$11 (B). Ratio CB 87 pour le B: 14,7. Raisons: la réduction des coûts de production, combinée à une importante acquisition et à l'introduction de nouveaux produits feront croître les bénéfices.

■ Ivaco: achat

Cours: \$15 1/2. Ratio CB 87: 10,7. Risque moyen. Raisons: légère reprise du marché américain de l'acier lors du deuxième semestre; multiple CB relativement bas; bonnes perspectives d'avenir.

DERAGON LANGLOIS

■ Falconbridge: achat

Cours: \$20 1/2. Raison technique: le titre a brisé sa moyenne mobile de 200 jours. Autre raison: l'entreprise est le deuxième plus gros producteur de nickel au monde.

■ Audrey: achat

Cours: \$3,45. Raisons: la compagnie devrait bientôt entrer en production dans l'or, le cuivre et le zinc; le titre se négocie à un ratio cours/bénéfices très bas, soit 7. Risque élevé.

■ TransCanada Pipeline: achat

Cours: \$19. Raison technique: le titre a cassé sa moyenne de 200 jours à la hausse.

GEOFFRION LECLERC

■ Ivaco: achat

Cours: \$15 1/2. Prix cible: \$25. Valeur comptable: \$18. Raisons: le titre se négocie présentement à sa valeur comptable; le marché de l'acier devrait reprendre un peu.

■ Montréal Trust: achat

Cours: \$15 1/2. Prix cible: \$18. Raison: la société Montréal Trust est bien placée pour profiter d'un transfert des titres bancaires vers les fiducies.

■ Consolidated Bathurst: achat*

Cours: \$18 1/2. Prix cible: \$27. CB 87: 10,8. Raisons: la compagnie est le numéro un dans le papier journal; CB Pak va bien; bonnes perspectives pour l'ensemble de la compagnie.

■ Inco: vente

Cours: \$21 1/2. Cible à la baisse: \$15. Raisons: l'entreprise n'est pas exposée dans les ressources naturelles; le prix du nickel ne monte pas; bénéfices trop faibles.

NESBITT THOMSON DEACON

■ Bombardier B: achat

Cours: \$26 1/2. Prix cible: \$33. Risque moyen. Raison: croissance des bénéfices; Canadair représente une bonne acquisition; excellent potentiel de croissance.

■ Equity Silver: achat

Cours: \$13 1/2. Prix cible: entre \$18 et \$20. Risque élevé. Raison: le prix de l'argent devrait augmenter en 1988 à \$7 l'once; croissance des bénéfices.

■ Imasco: achat

Cours: \$36. Prix cible: \$45. Risque moyen. Raisons: augmentation des bénéfices de la filiale Canada Trust; croissance de la compagnie.

■ Doman: vente

Cours: \$5 1/2. Raison: baisse des bénéfices en vue.

■ Interprovincial Pipeline: vente

Cours: \$47 1/2. Raisons: l'achat

de Home Oil a un effet de dilution sur les profits de la compagnie; la faiblesse du dollar américain affectera les bénéfices.

MIDLAND DOHERTY

■ Celanese: achat*

Cours: \$21. Prix cible: \$28. Risque faible. CB 88: 12 versus 15 pour l'industrie. Raisons: l'amélioration des coûts de production et une baisse du niveau d'endettement devraient favoriser une croissance du bénéfice net.

■ Bombardier B: achat

Cours: \$26 1/2. Prix cible: \$30. Raisons: entreprise bien diversifiée avec l'achat de Canadair; bonne croissance en vue.

■ Groupe GTC: achat*

Cours: \$12 1/2. Prix cible: 19. Ratio CB 87: 20. Risque moyen. Raisons: forte croissance des ventes anticipées; le secteur de l'impression est en pleine croissance.

■ Algoma: vente

Cours: \$15 1/2. Raison: la récente montée du titre n'est absolument pas justifiée.

RICHARDSON GREENSHIELDS

■ Pacific Western Airlines: achat

Cours: \$24 1/2. Raison: bonne croissance des ventes.

■ Molson: achat

Cours: \$24 1/2. Raisons: hausse des profits; les ventes dans le secteur de la bière ont grimpé de 8 p. cent par rapport à l'an dernier.

■ Quebecor B: achat

Cours: \$17. Risque: moyen. Raisons: entreprise en pleine croissance.

■ Husky Oil: vente

Cours: \$11 1/2. Raison: le pétrole lourd n'est pas très profitable.

■ Bombardier B: vente

Cours: \$26 1/2. Raisons: la compagnie aura de la difficulté à combler en 1988 le vide que créera la fin du contrat de fabrication des wagons de métro de New York; stabilisation des profits.

TABLEAU RÉA

■ (PC) — Voici les cours des compagnies inscrites au Régime d'épargne-actions, à la fermeture de la Bourse, le vendredi 1er mai, compilés par la maison Lévesque, Beaubien Inc.

Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 24-4-87	Prix au 1-5-87
Abcoust 85	150	\$ 7.00	\$ 9.75	\$ 8.25
ACDS Systèmes Graphique 87	100	\$ 2.00	\$ 3.35	\$ 3.40
Acier Leroux 86	100	\$ 5.00	\$ 4.85	\$ 4.80
ADS Associés 86	100	\$ 5.00	\$ 4.20	\$ 4.15
A Lambert Inter 86	100	\$ 5.00	\$ 3.75	\$ 3.65
Aliment. Couche-Tard 86	100	\$ 2.25	\$ 4.00	\$ 4.20
Alubec (Amusecor) 83	150	\$ 2.00	\$ 3.55	\$ 3.35
Amisco 86	100	\$ 5.25	\$ 5.87	\$ 5.38
Armex 85	150	\$ 2.00	\$ 1.30	\$ 1.28
Artopex 85	150	\$ 5.00	\$ 11.50	\$ 11.63
Astral Bellevue 82	100	\$ 4.50	\$ 12.75	\$ 12.25
Atlantic Images et Son 86	50	\$ 6.50	\$ 4.80	\$ 4.70
Auberge des Gouverneurs 86	100	\$ 4.50	\$ 3.40	\$ 3.25
Autopoint 86	100	\$ 2.00	\$ 2.66	\$ 2.55
Avcorp 86	75	\$ 5.50	\$ 8.50	\$ 8.38
Banque d'Epargne 83 (2-1)	100	\$ 9.25	\$ 19.37	\$ 19.37
Banque Nationale 85 (2-1)	50	\$ 9.25	\$ 15.25	\$ 14.75
Banque Nationale 86 (2-1)	50	\$ 14.12	\$ 15.25	\$ 14.75
Banque Royale 86	50	\$ 34.00	\$ 35.12	\$ 34.63
Bastien Inc. 87	100	\$ 4.00	\$ 3.75	\$ 4.00
Bestar 86	100	\$ 5.75	\$ 5.38	\$ 5.75
Biotech 84	150	\$ 5.00	\$ 3.95	\$ 3.65
Bois Franc Royal 86	100	\$ 2.50	\$ 2.70	\$ 2.45
Bombardier B. 85	75	\$ 6.50	\$ 25.37	\$ 26.50
Bombardier B. 86	50	\$ 13.75	\$ 25.37	\$ 26.50
Boutique San Francisco 85	150	\$ 5.75	\$ 8.38	\$ 8.50
Breuveaux Cott 86	100	\$ 7.00	\$ 8.13	\$ 7.75
Bitrite Nightingale 85	100	\$ 8.50	\$ 7.87	\$ 7.63
Cambior 86	75	\$ 10.00	\$ 30.88	\$ 29.25
Canam Manac A 84	100	\$ 3.17	\$ 13.25	\$ 13.00
Canam Manac A 86	50	\$ 15.50	\$ 13.25	\$ 13.00
Cancom 84	150	\$ 5.00	\$ 17.00	\$ 16.13
Cascades 82	150	\$ 0.62	\$ 13.00	\$ 12.75
Cascades 84	100	\$ 2.34	\$ 13.00	\$ 12.75
Cascades 85	100	\$ 5.38	\$ 13.00	\$ 12.75
CB Pack 84	75	\$ 12.75	\$ 20.00	\$ 20.75
Central Dynamics priv. A 85	150	\$ 5.00	\$ 1.15	\$.90
Ciment St-Laurent A 84	75	\$ 6.00	\$ 26.25	\$ 27.00
Ciment St-Laurent A 85	50	\$ 11.00	\$ 26.25	\$ 27.00
Circo Craft Inc. 84	150	\$ 8.25	\$ 9.25	\$ 8.25
Circuits Helix Inc. 83	100	\$ 4.50	\$ 4.35	\$ 4.05
CFCF Inc. 85	75	\$ 13.75	\$ 17.00	\$ 17.25
Comterm Inc. 83	150	\$ 8.62	\$ 1.23	\$ 1.21
Cons. Bathurst 85 (2-1)	50	\$ 8.37	\$ 17.88	\$ 18.88
Continental Pharma Croysan A 85	100	\$ 5.00	\$ 5.63	\$ 5.38
Continental Pharma Croysan B 85	150	\$ 5.00	\$ 5.63	\$ 5.38
Corp. Fin. Power 85	50	\$ 13.68	\$ 21.00	\$ 21.50
Corp. Réseau Computertime 86	100	\$ 1.50	\$ 1.80	\$ 1.75
Credit Indus. Desjardins 86	50	\$ 6.50	\$ 7.75	\$ 7.25
Datagram Inc. 84	150	\$ 3.00	\$ 3.10	\$ 3.00
Datamark 85	150	\$ 2.00	\$ 7.38	\$ 7.50
Dissat 86	75	\$ 2.00	\$ 4.45	\$ 4.40
Dor Inc. 85	50	\$ 9.75	\$ 28.37	\$ 28.37
Domco Ltee 86	50	\$ 13.25	\$ 9.13	\$ 8.88
Domil Inc. 86	100	\$ 2.50	\$ 2.65	\$ 2.50
Domtar Inc. 85	50	\$ 23.40	\$ 41.00	\$ 41.38
Donohue Inc. 83	100	\$ 10.38	\$ 34.25	\$ 33.50
Donohue Inc. 85	50	\$ 17.38	\$ 34.25	\$ 33.50
Dufresnoy Inc. 82	100	\$ 0.60	\$ 0.59	\$ 0.55
Entreprises Hartco 84	150	\$ 7.00	\$ 3.40	\$ 3.40
Entreprises Repap 86	50	\$ 12.50	\$ 15.25	\$ 15.38
Equipements Denis 85	150	\$ 2.00	\$ 4.95	\$ 4.85
Espalau Inc. (ord.) 86	100	\$ 3.00	\$ 3.80	\$ 3.50
Espalau Inc. (pr. conv.) 86	100	\$ 12.00	\$ 15.25	\$ 14.75
Exploration Augmitto 85	150	\$ 1.50	\$ 2.30	\$ 2.30

Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 24-4-87	Prix au 1-5-87
Exploration Brosnor 85	100	\$ 0.88	\$ 0.55	\$ 0.59
FCA International 84	100	\$ 9.00	\$ 17.13	\$ 16.75
Fiducie du Québec 87	50	\$ 7.00	\$ 7.87	\$ 7.87
Fiducie Guardian ord. 83	100	\$ 6.25	\$ 15.50	\$ 15.50
Fiducie Guardian priv. A 83	100	\$ 6.00	\$ 7.00	\$ 7.25
Fiducie Guardian priv. B 84	150	\$ 10.00	\$ 8.75	\$ 8.50
Foresbec 86	100	\$ 2.00	\$ 3.65	\$ 3.35
Fourgons Transit 86	75	\$ 4.00	\$ 7.00	\$ 7.00
Geoffrion Leclerc 86	75	\$ 6.00	\$ 6.25	\$ 6.00
Goodfellow 84	150	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 5.38
Groupe Algo 86	50	\$ 8.25	\$ 9.25	\$ 9.38
Groupe Cabano D'Anjou Inc. 86	100	\$ 5.00	\$ 8.25	\$ 7.25
Groupe Cantrex 86	75	\$ 4.00	\$ 5.00	\$ 5.75
Groupe CGI 86	75	\$ 6.50	\$ 5.87	\$ 6.00
Groupe Champlain 86	100	\$ 3.00	\$ 2.85	\$ 2.72
Groupe DMR Inc. 86	75	\$ 8.00	\$ 9.38	\$ 9.38
Grp. Espadon Peterbor 86	100	\$ 3.00	\$ 3.40	\$ 3.45
Groupe Immobilier Grilli 86	100	\$ 9.00	\$ 11.63	\$ 12.38
Gr. Jean Coutu Inc. 86	50	\$ 8.00	\$ 9.25	\$ 9.88
Groupe Kaufel 85	150	\$ 2.00	\$ 10.25	\$ 10.38
Groupe Lacroix 85	75	\$ 6.25	\$ 10.25	\$ 10.38
Groupe La Lauretienne 85	50	\$ 10.00	\$ 15.38	\$ 15.38
Groupe La Lauretienne 86	50	\$ 14.00	\$ 15.38	\$ 15.38
Groupe Pétrolier Olco 86	100	\$ 4.50	\$ 3.50	\$ 3.25
Groupe Plastique Moderne 86	75	\$ 4.00	\$ 6.25	\$ 6.00
Groupe Sanivan 85	100	\$ 5.00	\$ 5.38	\$ 5.13
Groupe SNC 86	50	\$ 13.00	\$ 14.88	\$ 14.63
Groupe Totee 85	150	\$ 2.00	\$ 3.70	\$ 3.70
Groupe Totee 86	100	\$ 6.50	\$ 3.70	\$ 3.70
Gr Transcontinental GTC 84	150	\$ 4.37	\$ 12.63	\$ 12.50
Gr Transcontinental GTC 86	75	\$ 12.87	\$ 12.63	\$ 12.50
Groupe Val Royal Inc. 86	100	\$ 7.50	\$ 9.63	\$ 9.63
Groupe Videotron 85	75	\$ 7.75	\$ 16.75	\$ 17.63
Groupe Videotron 86	50	\$ 17.00	\$ 16.75	\$ 17.63
Groupe Visiontronique 86	75	\$ 2.00	\$ 2.05	\$ 2.01
Guardcor Invest. 85	150	\$ 10.00	\$ 8.00	\$ 8.00
Guillevin Intl. 86	50	\$ 6.00	\$ 7.13	\$ 7.13
Héroux 86	100	\$ 5.00	\$ 11.25	\$ 10.75
Honco Inc. 86	100	\$ 3.00	\$ 2.85	\$ 2.70
IAF Biochem Intl. Inc. 86	75	\$ 5.00	\$ 17.13	\$ 16.88
Ideal Metal 85	150	\$ 5.25	\$ 4.60	\$ 4.60
Imasco 81	100	\$ 18.07	\$ 35.25	\$ 36.50
Imasco 85	50	\$ 34.50	\$ 35.25	\$ 36.50
Impertex 86	100	\$ 2.00	\$ 1.65	\$ 1.70
Industries Charan Inc. 84	150	\$ 1.63	\$ 7.63	\$ 7.87
Industries Charan Inc. 85	100	\$ 5.00	\$ 7.63	\$ 7.87
Industries Pantorama 86	100	\$ 5.50	\$ 5.00	\$ 5.00
Industries Shasper Ltee 86	100	\$ 5.50	\$ 4.95	\$ 5.25
Industries Triton Inc. 86	100	\$ 7.75	\$ 3.50	\$ 3.35
Informatic 2000 Inc. 86	100	\$ 4.00	\$ 3.85	\$ 4.05
Innotech Aviation 86	75	\$ 5.00	\$ 5.75	\$ 5.50
IPL 85	150	\$ 5.75	\$ 8.25	\$ 8.25
J.M. Saucier 86	100	\$ 4.50	\$ 3.00	\$ 2.80
Laperrière et Verreault 86	100	\$ 4.00	\$ 5.87	\$ 5.50
Lavalin Tech 85	100	\$ 5.00	\$ 3.05	\$ 3.05
Lavalin Industries 87	50	\$ 10.00	\$ 12.00	\$ 12.88
Le Groupe Forex 83	100	\$ 5.00	\$ 2.00	\$ 1.95
Lépine Cloutier 86	100	\$ 2.50	\$ 2.12	\$ 2.10
Lévesque, Beaubien et Co. Inc. 86	50	\$ 8.75	\$ 7.75	\$ 8.25
Lambert Somec 85	150	\$ 3.25	\$ 4.45	\$ 4.30
La Verendrye 86	100	\$ 4.00	\$ 1.76	\$ 1.75
Le Groupe ACIS Inc. 85	150	\$ 2.00	\$ 4.85	\$ 4.60
Le Groupe Cogeco 85	100	\$ 7.50	\$ 8.25	\$ 8.00
Le Groupe Cogeco 86	75	\$ 9.00	\$ 8.25	\$ 8.00

Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 24-4-87	Prix au 1-5-87
Les Industries Promatek 85	150	\$ 3.25	\$ 3.20	\$ 3.00
Les Ord. Hypocrat Inc. 85	150	\$ 1.10	\$ 3.75	\$ 3.65
Les Ord. Hypocrat Inc. 86	100	\$ 3.20	\$ 3.75	\$ 3.65
LGS Conseil. en Inform. 86	75	\$ 3.75	\$ 3.60	\$ 3.65
Location Intercan 86	75	\$ 5.00	\$ 6.38	\$ 5.87
Logibec 86	100	\$ 2.00	\$ 4.80	\$ 4.90
Logistec Inc. 86	50	\$ 9.25	\$ 6.87	\$ 6.75
Loisirs Fletcher 86	100	\$ 3.50	\$ 4.25	\$ 4.50
Louven ord. 85	150	\$ 2.00	\$ 2.05	\$ 1.80
Louven ord. 83	100	\$ 4.50	\$ 2.05	\$ 1.80
Louven priv. conv. 84	150	\$ 5.00	\$ 3.85	\$ 3.50
Magasins Château 83	150	\$ 11.25	\$ 12.13	\$ 12.00
Magasins Wise 86	75	\$ 5.00	\$ 4.85	\$ 4.40
Manufacture Leader 86	100	\$ 3.00	\$ 2.50	\$ 2.50
Matco Mart 85	150	\$ 2.50	\$ 2.35	\$ 2.55
Maufort 84	100	\$ 1.00	\$ 1.21	\$ 1.37
Maufort 86	75	\$ 0.75	\$ 1.21	\$ 1.37
McNeil Mantha 84	150	\$ 1.50	\$ 6.75	\$ 6.63
McNeil Mantha 86	100	\$ 6.87	\$ 6.75	\$ 6.63
M-Corp 85	150	\$ 7.38	\$ 14.25	\$ 15.25
M-Corp 86	100	\$ 14.25	\$ 14.25	\$ 15.25
Memotec Data 85	150	\$ 7.50	\$ 23.00	\$ 22.88
Memotec Data 86	75	\$ 10.50	\$ 23.00	\$ 22.88
Metro Richelleu 86	50	\$ 6.00	\$ 11.38	\$ 12.25
Micro Tempus 86	100	\$ 2.00	\$ 2.75	\$ 2.75
Mines Belmor 85	100	\$ 3.00	\$ 7.00	\$ 7.00
Mines D'Or Kiena Ltee 83	100	\$ 25.00	\$ 20.00	\$ 20.50
Mines D'Or Val 84	150	\$ 1.50	\$ 5.87	\$ 5.13
Mines Dumagami 87	100	\$ 5.25	\$ 15.75	\$ 15.75
Mines Dumagami 84	100	\$ 16.00	\$ 15.75	\$ 15.75
Mines JAG 84	100	\$ 1.60	\$ 0.35	\$ 0.37
Miron Inc. 86	50	\$ 12.00	\$ 13.25	\$ 13.25
Modes Shirmax 86	100	\$ 5.00	\$ 2.51	\$ 2.42
Montco 86	100	\$ 3.60	\$ 3.50	\$ 3.25
Montreal Trustco 84	75	\$ 6.25	\$ 15.50	\$ 15.25
Montreal Trustco 85	50	\$ 7.50	\$ 15.50	\$ 15.25
Mont St-Sauveur Intl. 85	75	\$ 3.00	\$ 2.65	\$ 2.75
Multidev Immobilia 85 (2-1)	150	\$ 1.50	\$ 2.10	\$ 1.90
Multidev Immobilia 86	50	\$ 3.00	\$ 2.10	\$ 1.90
Multidev Priv. Conv. S.2 85	150	\$ 4.75	\$ 4.50	\$ 4.60
Muscocho (4-1) 85	150	\$ 2.00	\$ 7.00	\$ 6.13
Mux Lab 86	75	\$ 3.00	\$ 7.13	\$ 7.38
National Pagette 86	75	\$ 5.00	\$ 9.75	\$ 9.63
Nathilus Plus 86	100	\$ 3.00	\$ 2.15	\$ 2.10
Nesbitt Thompson 86	50	\$ 18.25	\$ 15.63	\$ 15.75
Normick Perron 86	50	\$ 5.25	\$ 6.25	\$ 6.25
Noverco 85	100	\$ 7.75	\$ 13.75	\$ 13.75
Noverco 86	100	\$ 11.50	\$ 13.75	\$ 13.75
Noverco 86	75	\$ 12.75	\$ 13.75	\$ 13.75
Office Equipment 85	100	\$ 8.00	\$ 13.25	\$ 12.50
Ogivar 86	100	\$ 3.25	\$ 5.38	\$ 4.95
Paul Martin 86	100	\$ 5.00	\$ 4.80	\$ 4.80
Perkins 84	150	\$ 5.75	\$ 9.75	\$ 10.13
Petro Sun priv. 84	150	\$ 4.00	\$ 3.15	\$ 3.20
Placements Ardene 86	75	\$ 3.00	\$ 3.65	\$ 3.50
Plastibec Ltee 86	100	\$ 3.00	\$ 3.35	\$ 3.40
Premier Choix TVEC 85	150	\$ 5.00	\$ 7.87	\$ 7.75
Prod. Refractaires CFS 86	100	\$ 3.00	\$ 3.50	\$ 3.30
Pro-Optic 83	150	\$ 2.00	\$ 2.10	\$ 2.10
Provigo 85	100	\$ 16.20	\$ 23.37	\$ 22.50
Quebecor 85	100	\$ 4.33	\$ 18.75	\$ 18.00
Quebecor 86	50	\$ 14.25	\$ 16.63	\$ 17.00
Radiomutuel 85	100	\$ 5.00	\$ 6.25	\$ 5.87
Radiomutuel 86	75	\$ 8.50	\$ 6.25	\$ 5.87
Ressources auNore 85	100	\$ 3.00	\$ 2.85	\$ 2.40

Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 24-4-87	Prix au 1-5-87
Ressources Aur 86	75	\$ 2.40	\$ 12.88	\$ 11.50
Ressources Eider 85	100	\$ 0.70	\$ 0.68	\$ 0.65
Ressources La Pause Inc. 85	100	\$ 0.70	\$ 0.23	\$ 0.23
Ressources Yorbeau 85	150	\$ 0.70	\$ 0.82	\$ 0.84
Ressources Yorbeau 86	100	\$ 0.77	\$ 0.82	\$ 0.84
Restaurants Sports Scene 85	150	\$ 2.50	\$ 5.38	\$ 5.25
Restaurants Total Inc. 86	100	\$ 2.50	\$ 2.30	\$ 2.30
Richard Piche 86	100	\$ 3.00	\$ 3.15	\$ 2.90
Robin International 86	100	\$ 5.50	\$ 4.35	\$ 4.45
Saturn Disq 86	100	\$ 2.75	\$ 2.80	\$ 2.40
Sensomatic Canada 83	150	\$ 8.25	\$ 4.55	\$ 4.35
Services Tech. Infor. STI 86	100	\$ 3.00	\$ 2.90	\$ 2.75
Shermag 86	100	\$ 5.25	\$ 6.00	\$ 5.87
Sico 85	100	\$ 13.75	\$ 20.13	\$ 20.00
Simard Beaudry Inc. 86	100	\$ 4.50	\$ 6.00	\$ 6.00
Simon Lema				

Une première femme à la tête de la Chambre de commerce de Winnipeg

d'après Canadian Press
WINNIPEG

■ Dorothy Dobbie, qui prendra la semaine prochaine la barre de la Chambre de commerce de Winnipeg, est une véritable dynamo.

Tout en rangeant énergiquement son bureau après une réunion d'affaires, elle raconte qu'elle n'a vraiment le temps de s'occuper de régler la contravention qui lui a été collée pour excès de vitesse.

«C'est la première fois en sept ans que ça m'arrive», souligne, en vidant les cendriers, la vice-présidente exécutive de Naylor Communications, florissante maison d'édition de magazines qu'elle a fondée il y a 17 ans.

Ceci dit, cette contravention ne lui cause pas tellement de souci, pas plus que l'idée d'être la première femme à accéder à la présidence de la Chambre.

«J'ai toujours pensé que je pouvais faire ce que je voulais, pourvu que cela me paraisse suffisamment important pour le faire», affirme cette femme de 42 ans, mère de deux enfants.

«À un moment de ma carrière,

on m'a signifié que les gens ne partageaient pas tous cette opinion, mais j'ai surmonté cela», se souvient Mme Dobbie.

Elle croit d'autre part qu'une présidence féminine pourra avoir un impact positif sur l'image conservatrice projetée par la Chambre de commerce.

Dorothy Dobbie et son partenaire Brent Naylor ont lancé leur maison d'édition il y a 17 ans, pratiquement sans le sou et sans connaître grand chose de la gestion d'une entreprise. Aujourd'hui, la compagnie emploie 175 personnes et a des bureaux à Vancouver, Winnipeg, Toronto et même Sacramento, en Californie.

Sa philosophie, tant en affaires qu'en ce qui concerne l'économie nationale, se résume en deux mots: concurrence et liberté. Elle estime que le fait d'affronter des concurrents est le stimulant qui soit, et croit que par conséquent, tout système communiste ne peut qu'aller à l'encontre de la nature humaine.

Cette femme d'affaires aguerrie a pour compagnon un syndicaliste (son mari travaille au bureau local d'un syndicat de la construction) et affirme que cela rend sa vie d'autant plus intéressante.



PHOTOLASER CP

Dorothy Dobbie s'installera à partir du 12 mai aux commandes de la Chambre de commerce de Winnipeg. C'est la première fois qu'une femme accèdera à ce poste.

Julac: le milieu doit s'impliquer

Presse Canadienne
DOLBEAU

■ Le ministre Daniel Johnson, de l'Industrie et du Commerce du Québec, n'a pris hier aucun engagement financier concernant l'avenir de la compagnie Julac. Tout au plus, a-t-il confirmé que le premier ministre Robert Bourassa pourrait consentir à rencontrer les intervenants dans ce dossier.

La demande de subvention de \$1,5 million, selon les commentaires du ministre, est assez élevée. Il faudrait que le milieu démontre son intérêt avant que le gouvernement ne s'engage financièrement dans la relance de l'usine de fabrication de vins et apéritifs à base de bleuets.

«Le gouvernement veut bien partager le risque avec l'entreprise, mais le milieu doit croire à son projet pour s'impliquer et prendre également le risque. Dans le cas de Julac, il y a bien une demande, mais rien ne démontre que le milieu veut s'impliquer», a expliqué M. Johnson.

En plus de la participation du milieu, le ministre a souligné l'absence du gouvernement fédéral dans cette affaire.

Julac a atteint la limite. Ses réservoirs contiennent pour \$1 543 000 de matières premières que le syndicat a gelé depuis un an.

Les titres les plus populaires auprès des initiés: Montréal Trustco, Murphy Oil, Amca, Inco et Domtux

MICHEL GIRARD

■ Montréal Trustco, Murphy Oil, Amca, Inco et Dominion Textiles figurent au haut de la liste des titres les plus populaires auprès des investisseurs privilégiés que sont les initiés.

C'est ce qui ressort notamment du rapport d'avril de Tassé et Associés sur les transactions des initiés.

Le secteur qui a obtenu le plus haut niveau de confiance est celui des mines et métaux, avec une note de 20,3 sur une possibilité de 100. La note 100 indique que les initiés n'ont fait que des achats.

Par opposition, la note -100 signifie que les initiés n'auraient effectué que des ventes.

Les deux meilleurs titres du secteur mines et métaux étaient: Inco (+85) et Denison Mines (+50).

En deuxième place, on retrouve le secteur pétrole et gaz: la moyenne était de +16,5. Les titres vedettes: Murphy Oil avec un +92,5 et Conwest Exploration avec un +55.

Les titres aurifères ont également obtenu un niveau de confiance raisonnable (+12,4) de la part des investisseurs privilégiés. Royex Gold et Cambior arrivent en tête de liste avec des notes de +75 et +57,5.

Quatre autres secteurs ont réussi à avoir une note positive. Il s'agit des services financiers (+7), des produits de consommation (+5,3), des communications et médias (+4,6) et des sociétés de gestion (+2,1).

Les titres les plus performants dans ces secteurs: Montréal Trustco (+92,5) et Banque de Nouvelle-Ecosse (+76,2) dans les services financiers; Dominion Textile (+84,2) et B.C. Sugar (+72,5) dans les produits de consommation; Selkirk Communication (+70) et International Thomson (+50) dans les communications

et médias; Newfoundland Cap. (+82,5) et Enfield (+31,3) dans les sociétés de gestion.

Note négative

Par ailleurs, les sept autres secteurs du marché boursier ont reçu une note négative, c'est-à-dire que les initiés ont dans l'ensemble effectué plus de transactions de vente que d'achat.

En voici la liste, par ordre de faible niveau de confiance: construction et immobilier (-42,7), papiers et produits forestiers (-25,5), produits industriels (-7,2), pipelines (-6,1), commerce de détail (-4,6), transport (-3,5), services publics (-3,3).

Mais dans la plupart de ces secteurs, on retrouve quand même des titres qui ont une bonne performance: Domtar (+27,5) dans les produits forestiers, Amca (+91,3) et Lumonics (+62,5) dans les produits industriels, Laidlaw (+22,5) dans le transport, Interprovincial Pipeline dans les pipelines (+35), Atco (+57,5) et Unipac Canada (+50) dans les services publics, Computer Innovation (+75,1) et Canadian Tire (+61) dans le commerce de détail.

Les titres qui ont reçu le plus faible niveau de confiance de la part des initiés étaient Cambridge Shopping (-71,5), MacMillan Bloedel (-96), Dupont (-97,5), National Business Systems (-95), Nova (-62,9), Consumers Distribution (-95), Inter-City Gas (-60,4).

À NOTER

LUNDI

■ Déjeuner-causerie de la Chambre de commerce LaSalle-Verdun. Conférencier invité: M. Paul Gobeil, président du Conseil du Trésor. Au 7700 boul. Newman, LaSalle. Renseignements: 365-4575.

■ Petit déjeuner-causerie dans le cadre de la Semaine de l'entreprise organisé par le ministère de l'Industrie et du Commerce et par la Chambre de commerce de Montréal. Conférenciers invités: Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine et M. Daniel Johnson, ministre de l'Industrie et du Commerce. Au Château Champlain. Renseignements: 418-643-3859 ou 288-9090.

■ Déjeuner-causerie du Cercle Canadien de Montréal. Invitée: Mme Barbara McDougall, ministre d'État à la Privatisation. Titre: «Privatization in Canada». Au Reine Elisabeth. Renseignements: 871-1795.

■ 89e congrès annuel de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie sous le thème: «L'industrie minière canadienne dans un monde en évolution». Du 3 au 7 mai, à l'hôtel Sheraton de Toronto. Renseignements: 842-3461.

■ 30e congrès annuel de l'Association canadienne de télévision par câble et portant sur la capacité concurrentielle de la télédistribution dans les années 90. Invités spéciaux: Mme Flora MacDonald, ministre des Communications et M. André Bureau, président du CRTC. Du 3 au 6 mai, au Palais des congrès de Montréal. Renseignements: 613-232-2137.

■ Colloque du Conseil du patronat en collaboration avec le Secrétariat de l'enseignement professionnel, intitulé: «Pour une formation professionnelle qui répond aux attentes». Conférencier invité: M. Claude Ryan, ministre de l'Éducation. Au Château Champlain. Renseignements: 288-5161.

MARDI

■ Colloque organisé par l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec. Thème: «L'informatisation des activités de bureau: quelles sont les conditions de succès?». Au centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail, 1575 boul. Chomedey, Laval. Renseignements: 879-1636.

■ Déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de la Rive-Sud. Conférencier: M. Gilles Beauchamp, président et chef des opérations, Sico. Titre: «La culture d'entreprise, un élément de gestion chez Sico». Au Holiday Inn de Longueuil. Renseignements: 463-2121.

MERCREDI

■ Déjeuner-causerie de la Chambre de commerce LaSalle-Verdun. Invité: M. Raymond Savard, maire de Verdun. Sujet: «La collaboration entre le monde municipal et le monde des affaires». Au Pavillon du boulevard, 5260 avenue Verdun. Renseignements: 365-4575.

■ Colloque sur la conjoncture économique organisé par la Banque Royale du Canada en collaboration avec la Chambre de commerce de Laval. Au Sheraton Laval. Renseignements: 682-5255.

■ Déjeuner-causerie dans le cadre de la semaine de l'entreprise et à l'occasion de la remise des certificats d'excellence. Conférencier invité: M. Claude Pichette, président, Société d'entraide économique du Québec, et président du Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi de l'Est de Montréal. Titre: «Mobiliser les forces économiques du milieu». Renseignements: 873-5581.

■ Séminaire de la Chambre de commerce intitulé: «Le Québec à l'heure du 3e type de gestion». Au 450 Sherbrooke ouest. Renseignements: 288-9090.

■ 35e conférence annuelle du Centre de relations industrielles de l'université McGill. Les 6, 7 et 8 mai. Sur le campus de l'université McGill. Renseignements: 398-6028.

Vient de paraître

Comment organiser des

RÉUNIONS

Un guide pour une meilleure gestion des ateliers, colloques et conférences.



Martin Jones

152 pages

Voici un guide pratique qui vous indiquera tout ce que vous devez savoir au sujet de l'organisation des ateliers, colloques et congrès.

Que vous organisiez un colloque pour dix représentants de commerce ou une réunion communautaire pour cent personnes, ce livre peut vous fournir l'expertise dont vous avez besoin.

EN VENTE PARTOUT

Deux façons rapides et efficaces de commander vos livres des Éditions La Presse.

1. En composant le **285-6984** et en donnant votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9h à 17h.
2. En nous faisant parvenir le bon de commande ci-joint.

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉ(S) DE LA PRESSE: 20% DE RÉDUCTION

BON DE COMMANDE 792

Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «Comment organiser des réunions», au prix de 14,95\$ chacun plus 1,50\$ pour frais de poste et de manutention.

Je suis abonné(e) à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «Comment organiser des réunions», au prix de 11,95\$ chacun, plus 1,50\$ pour frais de poste et de manutention.

No d'abonné(e).....
IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat-poste payable aux Éditions La Presse Ltée.

Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

MASTER CARD no.....

VISA no.....

À retourner aux:

Éditions La Presse Ltée
44, Saint-Antoine ouest
Montréal (Québec) H2Y 1J5

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

PROVINCE.....

CODE POSTAL.....

TÉL.....

TOTAL.....

Ci-joint.....\$

(Plus 1,50\$ pour frais de poste et de manutention avec chaque commande)

Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.



SHELL CANADA LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDES

Avis est par la présente donné que les dividendes suivants ont été déclarés sur les actions ordinaires en circulation de la Société.

catégorie A -
trente-cinq cents (0,35 \$) l'action;
catégorie B -
une dollar et quarante cents (1,40 \$) l'action.

Les dividendes sont payables le 15 juin 1987 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 mai 1987.

Par ordre du conseil d'administration
Le vice-président et secrétaire,
H.W. LEMIEUX

Calgary, Alberta
Le 29 avril 1987



Avis de dividende

Le Conseil d'administration de Le Groupe SNC Inc. a déclaré un dividende trimestriel de sept cents (7c) l'action quant aux actions subalternes à droit de vote de catégorie A en cours et quant aux actions de catégorie B en cours de la Société payable le 29 mai 1987 aux actionnaires inscrits aux livres des actions à la fermeture des bureaux le 15 mai 1987.

Par ordre du Conseil d'administration
D. Crevier
Vice-président et Secrétaire

Montréal, Québec
le 29 avril 1987

Le Groupe SNC Inc.

UNE INVITATION À UN SÉMINAIRE POUR MANUFACTURIERS

AT&T CANADA INC.

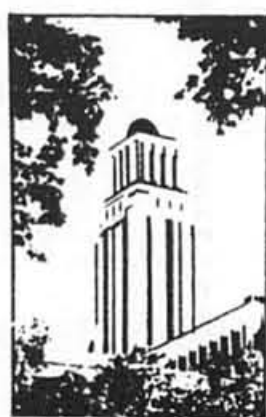
vous invite à un séminaire gratuit sur les Systèmes de planification et de gestion de la production.

Des conseillers prestigieux en gestion de production seront vos conférenciers.

Dates, heures et lieux seront:

- Hôtel Hilton aéroport de Dorval, Salon Mirabel
- le mardi 5 mai à 9h; 14h; 17h
- le mercredi 6 mai à 9h; 14h
- Hôtel Sheraton St-Laurent, ile Charron, Boucherville, Salon Orléans
- le jeudi 7 mai à 9h; 14h; 17h

R.S.V.P. (514) 874-1444



COMPRENDRE ET INTERVENIR...

TOXICOMANIES: PRÉVENTION ET INTERVENTION

Aux personnes préoccupées par le phénomène de l'usage des psychotropes et par la question de la dépendance à ces produits sous les angles de la prévention et du traitement.

L'Université de Montréal vous offre un programme d'étude de premier cycle en TOXICOMANIES: PRÉVENTION ET INTERVENTION qui vous permettra

- de développer une aptitude à identifier les problèmes liés à l'usage et à l'abus des psychotropes
- à explorer des avenues de solution à ces problèmes
- d'acquies une connaissance pratique des techniques d'intervention.

Renseignez-vous sur les modalités d'admission à ce programme dont la date limite pour l'automne 1987 est fixée au 1er juin.

Renseignements: 3335, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente



La BMW 325e

Tout look et tout punch

La BMW 325e est la plus économique de son illustre famille. Imaginez: elle coûte environ 20% de moins que son aînée immédiate, la 325i!

Cependant, grâce à la magie du bagage génétique, la 325e a hérité du look impeccable et des performances pleines de punch qui font la gloire de la race BMW.

Profitez de l'Année BMW pour faire un essai de la 325e de votre choix (2 ou 4 portières). Chez le maître-concessionnaire BMW-Canbec, à quelques minutes du centre-ville.



BMW-CANBEC

5055, rue Paré Tél.: 731-7871

1 rue au nord de Jean-Talon, à l'est de Décarie

Albert Einstein a vécu une histoire d'amour difficile

AFP
NEW YORK

■ Le père de la théorie de la relativité, Albert Einstein, vécut une histoire d'amour difficile avec celle qui devait devenir sa première femme, en raison de l'opposition de sa mère à cette union, d'après la correspondance, découverte récemment, entre le célèbre physicien et sa future femme.

Selon le New York Times de dimanche, ces lettres, au nombre d'une cinquantaine, ont été découvertes récemment au cours de travaux visant à réunir des documents pour le premier volume des « Ecrits retrouvés d'Albert Einstein », qui doit être publié le 22 mai aux éditions Princeton University Press.

Ces textes seront publiés en allemand ainsi que dans une traduction anglaise et l'ensemble de ces travaux devraient être contenus dans quelque trente volumes. D'après le quotidien new-yorkais, la correspondance retrouvée est largement consacrée à la difficile liaison entre le jeune physicien et Mileva Maric, à leur douleur devant l'opposition de la mère d'Einstein, Pauline, et à la naissance d'un enfant dont les lettres annoncent à partir de mai 1901 la venue prochaine.

D'après ces lettres, le sort de l'enfant, une petite fille appelée Lieserl, surnom affectueux de Liese, reste quelque peu mystérieux. Née avant le mariage du couple en janvier 1903, elle n'a apparemment pas vécu avec ses parents. Le couple, après avoir eu deux autres enfants, deux fils Hans Albert et Eduard, a divorcé en 1919. Ces lettres du jeune physicien font également état des prémices de la découverte de la théorie de la relativité. Dans sa correspondance à sa future première femme qu'il avait rencontrée en 1896 à Zurich (Suisse), Einstein confiait à Mileva son souhait de participer à la révolution de la physique de l'époque.

Dans une lettre datée de 1899 à Mileva, une Serbe née dans une région sous contrôle hongrois aujourd'hui située en Yougoslavie, Einstein, alors âgé de 20 ans, anticipe sa théorie de la relativité, avant de publier en 1905 ses trois célèbres mémoires dont l'un consacre à la « relativité restreinte » qui devait modifier les lois de la mécanique newtonienne.

Publireportage - mois de l'environnement - en collaboration avec le ministère de l'Environnement du Québec



**FONDATION
QUÉBÉCOISE
EN
ENVIRONNEMENT**

DÉFENSE DE FUMER. C'EST LA LOI!

L'usage du tabac est interdit depuis le 1er janvier 1987 dans certains lieux publics.

L'interdiction s'applique aux organismes gouvernementaux, scolaires et municipaux pour les salles ou comptoirs destinés à des prestations de services, les bibliothèques, les laboratoires, les salles de cours ou de conférence et les ascenseurs.

Il est également interdit de fumer dans tous les établissements de santé et de services sociaux (à l'exception des endroits désignés pour fumer) ainsi que dans les garderies, haltes-garderies, jardins d'enfants et les salles d'attente des professionnels de la santé.

L'usage du tabac est également prohibé dans les locaux utilisés pour des activités religieuses, judiciaires, sportives, artistiques ou culturelles. L'interdiction s'étend enfin aux transports publics.

Vous reconnaîtrez les aires protégées par une affiche interdisant de fumer.

Respecter cette interdiction, c'est s'offrir un air de qualité. C'est aussi conserver son environnement.

Devenez ami(e) de la Fondation

Faites parvenir votre contribution de 10 \$ à:
La Fondation québécoise en environnement

C.P. 1055, Succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1C2



Gouvernement
du Québec



Gouvernement
du Canada



LES PROGRAMMES EN COMMUNICATION: un art... une satisfaction

Vous œuvrez dans le domaine des communications et vous voulez enrichir votre formation professionnelle?

L'Université de Montréal vous propose des programmes d'études de premier cycle centrés sur la pratique professionnelle et adaptés aux situations de l'heure.

INFORMATION ET JOURNALISME
PUBLICITÉ
RELATIONS PUBLIQUES
SCIENCES DE LA COMMUNICATION

TRADUCTION I ET II
ANIMATION
CREATIVITÉ

Trois programmes donnent droit à un baccalauréat es arts.

Les cours sont donnés le soir ou les fins de semaine. Vous pouvez vous inscrire à un ou plusieurs cours par trimestre.

Renseignez-vous sur les modalités d'admission particulières à ces programmes ou venez rencontrer nos conseillers en formation, ils vous guideront dans votre choix.
Tel. 343-6867

Date limite d'admission pour l'automne 1987: le 1^{er} juin

Test d'admission pour le Certificat de traduction I: le 2 juin

Renseignements: 3335, chemin Queen Mary
Tel. 343-6090



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LUNDI, L'ARMÉE DU SALUT DÉPLOIE SES VOLONTAIRES.

S'il vous plaît, donnez généreusement lorsque le représentant volontaire de l'Armée du Salut vous visitera.

CAMPAGNE NATIONALE DE SOUSCRIPTION DE L'ARMÉE DU SALUT.



POUR L'AMOUR DE DIEU, DONNEZ.

Renseignez-vous au bureau suivant:

2050, rue Stanley
Suite 400
Montréal, Qué. H3A 3G3
Tél.: 288-7441

Autorisé par le service des Affaires sociales de la Ville de Montréal. Permis: 08478

La toute nouvelle Pontiac Firefly 87:

«À ce prix-là, y vont l'aimer!»



PLAN DE PROTECTION GM
3/60 000 km
ANS SANS SUPPLÉMENT

7280\$

cessionnaire peut vendre à un prix inférieur. Le prix et les caractéristiques sont sujets à changement sans préavis.

Prix de détail suggéré par le fabricant pour la Pontiac Firefly de base, 2 portes et hayon, avec équipement standard. Transport en sus. Certains équipements représentés sont livrables moyennant supplément. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur. Le prix et les caractéristiques sont sujets à changement sans préavis.

La Firefly a tout pour plaire: économique à l'achat, pas gourmande à la pompe, étonnamment logeable, le tout avec un équipement standard impressionnant. Et bien entendu, elle est fougueuse comme une vraie Pontiac! Passez vite la voir chez votre concessionnaire.

5,1 L/100 km (55 mi/gal)

Résultats basés sur les méthodes d'essai de Transport Canada (cote combinée) pour une Pontiac Firefly 1987 avec moteur de 1 litre et boîte manuelle 5 vitesses. La consommation de votre Firefly peut varier selon les conditions d'utilisation.

Pontiac Firefly

Ça marche Pontiac!



Au Québec, Dalida avait réussi à émouvoir un très large public

C'est portée par la vague du succès de *Paroles, Paroles*, durant les années 70, que Dalida a atteint la plus forte cote d'amour auprès du public québécois.

Dalida, qui avait derrière elle 30 années de carrière internationale et 80 millions de disques vendus partout au monde, s'est suicidée ce week-end à Paris en absorbant une trop forte dose de barbituriques.

A relire les nombreux articles publiés à l'occasion de ses quelques visites au Québec, on constate que l'immense succès de cette chanteuse « populaire » a rayonné au-delà de son public habituel, et qu'elle a réussi à se faire bon nombre d'alliés dans les milieux intellectuels qui ne lui étaient généralement pas acquis d'avance.

Ainsi, des critiques, prenant soin de préciser qu'ils allaient voir le show de Dalida à reculons et qu'ils trouvaient ses chansons nettes faciles et sucrées, finissaient par succomber à l'émotion, au point de verser, par moments, une ou deux larmes...

« Dalida émeut parfaitement », écrivait un journaliste dans le compte-rendu d'un spectacle triomphal donné en 1975 à la Place des Arts.

Un autre critique abondait dans le même sens: « Dalida s'est avancée vers le micro et mon rire plein de préjugés s'est figé bien net ».

Bref, nos intellos bien pensants ont fait leur acte de contrition, à une époque où des hits comme *Gigi l'amoroso* ou *Il venait d'avoir 18 ans* étaient sur toutes les lèvres, et où il suffisait d'ouvrir la radio pour entendre la voix puissante et les R « rroules » de Dalida.

Lors d'une nouvelle tournée, en 1977, la chanteuse française née en Égypte de parents italiens a failli être victime de sa propre popularité au Québec.

Un fervent admirateur, bouil-



Dalida: la plus forte cote d'amour auprès des Québécois.

lant de partir au loin avec l'objet de ses rêves, s'est approchée d'elle à la sortie du Grand Théâtre où elle venait de donner un spectacle.

Dalida se trouvait en compagnie de son frère, et de deux amis qui ont tenté de maîtriser le bouillonnant prétendant. Mais ce dernier avait prévu qu'il ne lui serait pas facile de réaliser son rêve et il s'était armé d'un marteau. Résultat: les trois compagnons de la chanteuse ont dû être conduits

à l'hôpital, tandis que Dalida s'en est tirée indemne, mais ébranlée.

Dans une conférence de presse qui a fait les manchettes au lendemain de cet incident, Dalida a déploré qu'on ne lui ait pas offert d'escorte policière jusqu'à sa voiture, comme cela se fait dans d'autres pays.

Dalida n'a pas présenté de spectacle au Québec depuis cette époque, mais elle y est revenue à quelques reprises, notamment en avril 1983, comme vedette du Téléthon de la paralysie cérébrale.

Ses fans ont alors pu entendre à la télévision de nouvelles chansons telles que *Le restaurant italien*, *Téléphonez-moi* et *Mourir sur scène*.

Deux ans plus tard, elle débarquait en coup de vent à Mirabel pour un enregistrement de l'émission de variétés de Michel Jasmin. Encore une fois, elle a reçu l'accueil d'une grande star.

Durant les jours qui ont précédé sa mort, Dalida a de nouveau fait son apparition à Montréal... pas en personne cette fois, mais sur les affiches annonçant l'arrivée du film égyptien *Le sixième jour* dans lequel elle incarne le rôle d'une grand-mère qui tente de sauver son petit-fils lors d'une épidémie de choléra.

ARTS PLASTIQUES

Vive le tourisme!



JOCELYNE LEPAGE

Quand les touristes commencent à se faire voir à Montréal, c'est le signe de l'arrivée prochaine des grandes expositions à Montréal. La programmation n'arrête pas de grossir depuis trois ou quatre ans. Mais 1987 pourrait bien être une année exceptionnelle et on la devra au centenaire de la profession d'ingénieur au Canada, profession de Bernard Lamarre, président du Musée des beaux-arts de Montréal.

Cet anniversaire nous apporte ce que certains qualifient déjà d'exposition du siècle, à Montréal, celle de *Leonard de Vinci, ingénieur et architecte*, du 22 mai au 8 novembre. En complément, les ingénieurs nous offrent, au Vieux-Port, *Exptec* (du 18 mai au 20 septembre) dont le volet le plus spectaculaire est sans doute la présentation de 120 hologrammes parmi les mieux réussis au monde.

La présence de Leonardo à Montréal jette peut-être un peu d'ombre sur *L'or des cavaliers thraces*, qui sera présentée au Palais de la civilisation du 30 mai au 4 octobre, mais il s'agit là aussi d'une grosse exposition de prestige où l'on pourra découvrir la civilisation thrace, celle d'Orphée, à partir d'un millier d'objets en or, argent, bronze trouvés dans les sous-sols de ce qui est aujourd'hui la Bulgarie.

Le Centre international d'art contemporain remet ça lui aussi avec ses Cent jours, troisième version, toujours à la Place du Parc, du 1er août au 2 novembre. Une trentaine d'artistes contemporains du Canada, d'Europe et des États-Unis y participent parmi lesquels on retrouve Francesco Clemente, Baselitz, Eric Fischl, Daniel Buren, Leon Golub et Nancy Spero, Jenny Holzer, Sol LeWitt,

Arnulf Rainer, entre autres, que côtoieront nos Molinari, Betty Goodwin, Françoise Sullivan, Serge Lemoyne, Michel Goulet, Irene Whittome, Peter Krausz, Jocelyne Allouche. Le thème, cette année, est Stations. Deux expositions, deux conservateurs: Roger Bellemare et Claude Gosselin.

Le Musée d'art contemporain, pour sa part, a décidé de s'inscrire dans le circuit d'un grand festival hollandais au Canada et recevra dans ses salles une exposition d'art actuel hollandais, du 7 juin au 6 septembre. À l'extérieur, l'ancienne galeriste Mishiko Yajima réunira une dizaine d'artistes



Hervé Fisher

québécois à qui l'on a laissé les jardins, les balcons, les façades et les murs externes du Musée avec le thème suivant: *Elements Naturae*. Les participants: Eva Brandt, Tony Brown, Geneviève Cadieux, Raymond Gervais, Geoffrey James, Francine Larivée, Claude Mongrain, David Thomas, Claude Tousignant et Irene F. Whittome.

Hervé Fisher reviendra à la gare maritime Louis-Jolliet, au Vieux-Port, avec ses *Images du futur*, images produites par ordinateur, et rendra hommage cette année au Japon.

Le Salon international du livre de Québec: les lauréats

Louise Doyon, prix Robert-Cliche



REGINALD MARTEL

Le prix Robert-Cliche est le plus connu des prix décernés à l'occasion du Salon international du livre de Québec. Mme Louise

Doyon, spécialiste en enfance inadaptée, en est la lauréate cette année pour son roman *Les Héritiers*, qui paraît aux Quinze, éditeurs. Elle a 43 ans et ne les cache pas, car elle a voulu « prouver que rien n'est jamais terminé et qu'on peut aborder la littérature à tout âge ».

Vocation tardive, mais devenue terriblement urgente pour celle qui à l'école détestait par-dessus tout la composition française du vendredi. « Au moment où on était le plus fatigué! Et ces sujets idiots: les fêtes, les saisons, la rentrée ou les vacances. Et il fallait faire attention à ce qu'on écrivait, à cause des religieuses. »

Longtemps Mme Doyon s'est contentée de lire. Elle devenait spontanément l'héroïne des histoires des autres. Quant à écrire ses propres histoires, elle croyait qu'il fallait pour cela avoir un don, être né écrivain.

Ses amis en ont décidé autrement, qui l'ont poussée à écrire. Dix pages d'abord, présentées à une amie qui lui dit que c'est bien, de continuer; qui le lendemain lui dit plutôt que c'est mauvais. Mais le vice est acquis déjà. L'auteur écrit 25 pages, puis 25 autres, et les soumet à M. Michel Tremblay, qui l'encourage et plus tard soumet lui-même le manuscrit à l'éditeur Leméac. Qui le refuse, comme d'autres éditeurs le refusent: « Je ne leur en veux pas. »

Les Héritiers, c'est l'histoire de Joseph, bûcheron au début du siècle et qui construira un petit empire. Un homme ambitieux donc, qui cache trop bien sa tendresse et son humour. Le roman doit-il quelque chose au *Baron écarlate* de Madeleine Ferron, aux cycles romanesques d'Yvette Naubert ou de Jacques Lamarche? Mme Doyon n'en sait rien: elle n'a pas lu ces livres.

C'est son expérience personnelle qui a nourri l'oeuvre. Des choses vues et entendues au fil des années. Des choses imaginées aussi: « Au restaurant, je suis toujours attirée par les tables voisines. Le soir, quand je marche dans la rue devant des fenêtres il-

lumineuses, j' imagine des situations. Écrire pour moi c'est cela: faire vivre des personnages. »

Le roman aura-t-il une suite? Si les lecteurs le demandent. Et Mme Doyon est sûre qu'ils le demanderont. Entre-temps, elle songe à une série comique pour la télé et à un roman dont l'action, cette fois, serait contemporaine.

CLAUDE-EMMANUELLE YANCE, PRIX ADRIENNE-CHOQUETTE

Mme Claude-Emmanuelle Yance, la lauréate du prix Adrienne-Choquette de la nouvelle, vit à Québec depuis peu. Auparavant, elle a habité neuf ans en Nouvelle-Calédonie, deux ans à Paris. *Mourir comme un chat* est un recueil de dix nouvelles, édité par L'Instant même. Des nouvelles dont l'unité n'était pas voulue et consciente, mais s'est révélée ensuite.

« Le titre du recueil, dit Mme Yance, peut donner une idée de la thématique. C'est le titre aussi de la première nouvelle. À la fin, un chat meurt. Mais selon la tradition, un chat peut avoir sept et même neuf vies. Pour le chat, mourir n'est pas vraiment mourir. Dans l'alternance de la mort et de la vie, je vais chercher dans de petits faits, justement, ce qui est mort et ce qui est vivant. »

— Il meurt comment, ce chat? — On lui casse l'échine et il meurt cloué sur une porte de garage. Mais dans la dernière nouvelle il y a une petite fille qui tient un chat dans ses bras et il est bien vivant!

Des chats, Mme Yance aime leur indépendance, leur liberté. Ce ne sont pas, croit-elle, des animaux comme les autres. Ils sont fascinants. Ils semblent avoir une vie intérieure.

La lauréate écrit depuis longtemps des histoires qu'elle ne savait pas mener à terme. « Je n'avais pas assez de souffle pour le roman. Et puis, ces petites histoires ne m'engageaient à rien. La constance dans le travail m'a pourtant menée à construire ce recueil. Je n'avais pas confiance en moi. La revue *Brèves*, en France, m'a encouragée. Rentrée au Québec, je connaissais mal ce qui existait ici. J'ai découvert *Moe-bius* et *XYZ*... là encore on a accepté mes choses. »

Les influences, si elles existent, ne lui viennent pas nécessairement des nouvelles, « mais de ceux qui me parlent au niveau de l'écriture même, qui me rejoignent. Marguerite Duras, Nathalie Sarraute, Anne Hébert... ». Les projets? Un autre recueil de nouvelles, un roman. « La littérature d'ici est très vivante. Beaucoup de

personnes ont le goût d'écrire. Et il y a des revues et des maisons d'édition. Mais je n'ai pas encore pris pied dans tout cela, je suis déphasée. Je devrai d'abord refaire mes racines québécoises. »

STEPHANE DROLET, PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Sprotch et le tuyau manquant. C'est par le commencement, par le titre donc, que M. Stéphane Drolet, un collègue de 18 ans qui vit à Loretteville, a commencé le livre qui lui vaut le prix de littérature-jeunesse du Lieutenant-Gouverneur. Le roman paraît chez Fides.

Son influence première: Achille Talon. Sa manière: « L'humour, les gags, les jeux de mots. Les dialogues et les situations cocasses. La société, il faut en rire ou alors on s'ennuie et on déprime. »

Le roman se passe en l'an 2137, mais ne nous y trompons pas. « C'est une grosse satire sociale. Chaque chapitre attaque quelque chose: le gouvernement, la police, les syndicats, la manie des réunions, etc. Mais le gros moteur, c'est l'intrigue, évidemment. La critique sociale et l'intrigue se complètent et se complètent. »

Le souffle n'a pas manqué à M. Drolet, ni les encouragements. Ces derniers sont venus surtout de son professeur de français. Le souffle, il a fallu l'étouffer un peu. Le roman fait 223 pages et si son auteur s'était laissé aller, il en aurait bien fait cinq cents. « Je pouvais enfin, dit-il (bravement), sortir du goulag intellectuel. À l'école, confiné toujours à cinq pages maximum... j'ai pu enfin me laisser aller. »

L'auteur travaille lentement. Il consacre trois ou quatre heures à chaque page qu'il écrit. Mais alors là, c'est définitif: aucune révision.

Auteur et lecteur, et il n'y a pas qu'Achille Talon. « Je lis San Antonio, des livres d'humour, des livres de science-fiction. Et j'ai aimé le *Nom de la rose*, d'Umberto Eco. »

Des auteurs québécois, parfois? « Un peu moins. Je suis attiré surtout par des valeurs sûres. (Et comme pour s'excuser...) Je suis envahi comme tout le monde par les oeuvres étrangères, mais je lirai tous les lauréats de cette année! »

— Ce tuyau manquant, on va le remplacer?

— Je ne vous le dirai pas... Ce n'est pas un tuyau ordinaire. (Un léger reproche ici...) Vous n'avez lu qu'un chapitre. (Et ici, un sourire.) Vous verrez plus loin la gravité, l'importance capitale, pour

Un 16e Salon un peu décevant

REGINALD MARTEL

Le 16e Salon international du livre de Québec (SILQ) a fermé ses portes hier. Son écrivain invité et sa bonne fée, Mme Anne Hébert, n'a pas fait de miracles. Des exposants, des auteurs et une partie du public sont repartis déçus. Les exposants, déçus par la faiblesse des ventes; les auteurs, par l'indigence des contacts avec les lecteurs; les visiteurs, par le manque d'animation.

Combien de visiteurs ont résisté au soleil et au hockey, les prétendus ennemis du SILQ, pour y faire quand même une visite? Depuis que les statistiques de l'organisation ont été mises en doute, la question ne se pose plus vraiment. Des témoins disent que les premiers jours, de mardi à jeudi, c'était le désert. Vendredi et samedi cependant, la fréquentation était bonne et la circulation parfois difficile, au moins dans la plus petite des deux salles d'exposition.

l'histoire de l'humanité, de ce tuyau.

En effet, nous verrons bien. Nous verrons aussi si M. Drolet écrira d'autres livres: « J'ai créé une attente, il faut que je fasse mieux. » Pour l'instant, il va s'inscrire pour « une petite année de cinéma à l'université Laval. (Petite?) Ils n'ont qu'un certificat. Après, si ça va bien, j'irai à Montréal. »

JACQUES OUELLET, PRIX OCTAVE-CRÉMAZIE

« J'ai été très surpris, je ne croyais pas gagner. J'étais tellement ému que je ne pouvais pas parler; j'étais comme étranglé. Déprimé, inquiet, j'aurais voulu que cela n'ait pas eu lieu. Mais quand j'ai vu le livre, ça m'a soulagé: c'était soudain le texte d'un autre. »

Ces mots sont de M. Jacques Ouellet. Le livre c'est *Qui ose regarder*, prix de poésie Adrienne-Choquette. Ouvrons le recueil au hasard:

La raison s'en va on la voit elle s'en retourne triste fanée dans les tiges

dans les volutes des instruments interrompus

dans le silence la flûte recouverte de la

noirceur nord monde refermé c'était

avant qu'ils ne viennent avec les armes

cette chimie noire douloureuse

Une femme artiste, Nicole, deux enfants. Une maison perdue dans un rang, près de Saint-Raymond de Portneuf. Le poète, un homme bel et doux qui depuis trois jours combat sa timidité. Dans un corridor passe Anne Hébert qui lui envoie un sourire: « Elle est toute simple, voyez, elle m'a même reconnu. »

Nicole gagne la vie de la famille. Elle fait des aquarelles qu'elle vend l'été rue du Trésor à Québec. Le poète s'occupe de la maison, des enfants. Nicole est partie trois semaines en Asie. Alors M. Ouellet a profité de la solitude des nuits pour écrire des poèmes. La nuit, dit-il, il se sent en communication avec tous les autres qui écrivent, qui savent que rien d'ordre matériel ne pourra à ce moment arriver.

La nuit parce que c'est intime, ou alors au restaurant, seul encore, après le repas. « L'écriture est un geste pudique. Le public, c'est bouleversant. »

Le poète, la quarantaine, écrit depuis 1980. Ou alors depuis l'enfance. À douze ans, il avait obtenu de son professeur le droit d'écrire en classe, quand il le voulait. Des mots qui ont fait 32 pages et qui existent encore. Entre

seize et dix-neuf ans, beaucoup d'écritures encore et là, c'est la découverte d'Anne Hébert, d'une affinité profonde « dans la langue même ».

— Que veut dire le titre, *Qui ose regarder*?

— Je l'ai trouvé à la dernière minute... Le regard sur soi, sur les autres, sur les choses essentielles que sont le silence, la solitude et l'amour, dans le quotidien.

« On vit rapidement, superficiellement. On a peur de s'arrêter pour voir où on est et où on s'en va. On a tellement peur de la mort qu'on s'entoure de choses superficielles. »

Dans le « lieu magique » où il vit avec les siens, en présence de la nature, M. Ouellet a tout le loisir d'oser regarder ce qui importe vraiment. La maison qu'il habite était abandonnée, mais pleine d'objets. De nourriture même, comme si un malheur avait rapidement chassé ses habitants. Les Ouellet ont rendu la maison habitable. Ils ont semé des capucines, qui ont poussé comme par magie. L'amour a poussé aussi, et les enfants.

Et la poésie, dont les jurés du prix Octave-Crémazie ont aimé l'honnêteté et la simplicité. Une poésie attentive à ce qui est, vit et dure. Allez-y voir, mais doucement. C'est dans la collection Poésie de Leméac.

TRAVERSEZ LE MUR DU SON DE MONTREAL.

CONCOURS «VOYAGE EN CONCORDE» CKOI

Une expérience inoubliable!

Participez au concours «Voyage en Concorde» de CKOI et courez la chance de vous envoler à bord du Concorde. Voler à 20 000 m au-dessus du sol, à deux fois la vitesse du son (Mach 2); c'est l'émotion à fleur de peau!

Ce voyage comprend également: un repas raffiné au champagne servi à bord, un cadeau souvenir et un certificat attestant que vous avez traversé le mur du son. Ne ratez pas cette chance en or.

Comment participer

Dans le schéma du Concorde illustré ci-dessous, trois animateurs de CKOI ont déjà réservé leur place. Vous devez deviner lesquelles en procédant par élimination.

Jusqu'au 6 mai, 3 numéros de sièges par jour seront publiés dans La Presse; vous devez les trouver et les éliminer sur le schéma ci-dessous. Pendant la même période, sur les ondes de CKOI, les animateurs divulguent à tout moment de la journée d'autres places à éliminer. Conservez le schéma du Concorde et rayez les places éliminées.

SCHEMA DU CONCORDE A CONSERVER.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

Quand vous aurez trouvé la place d'un des trois animateurs, faites parvenir le numéro de siège à:

Voyage en CONCORDE.
CKOI-FM 97
C.P. 97
SUCCURSALE D
MONTREAL, QC
H3K 3B9

VOTRE REPONSE ICI

Les noms des gagnants seront annoncés sur les ondes de CKOI à 14 h les 18, 25, 29 avril et 3 mai et à 12 h 30 le 11 mai. Les gagnants auront alors 97 secondes pour téléphoner à CKOI et réclamer leur prix.

On peut se procurer les règlements détaillés du concours chez CKOI-FM.

CONCORDE ckoifm

Le Son de Montréal

LES LUNDIS!

Juste pour rire!

Animateur: Yves Guiseppe Rousseau
Invité spécial: Paul Berval
Invités: Jacques Piperni
Yvon Landry
Jean Emond
Chris Ryan
Luc Senay

L'interurbain Bell

Billets au Club Soda et Ticketron: 6.50\$

5240, avenue du Parc
inf.: 270-7848

Tous les MARDIS 3.00\$

EDDIE MURPHY est de retour plus fou que jamais!

V.F. de "THE GOLDEN CHILD"

VERSAILLES 5 Tous les jours 6:10-8:00-9:50
MATINEES dimanche 12:40-2:10-4:20

L'ENFANT SACRE DU TIBET

VERSAILLES 5 Tous les jours 6:10-8:00-9:50
MATINEES dimanche 12:40-2:10-4:20

RISING ARIZONA

YORK 12:15-2:05-3:55-5:55-7:50-9:45
DORVAL 2 Tous les jours 7:15-9:15
MATINEES dimanche 1:15-3:15-5:15

Mannequin

LOEWS 544 STE CATHERINE O. 666-8997
1:30-3:30-5:30-7:30-9:30

SHELLEY/BETTE LONG MIDLER OUTRAGEOUS FORTUNE

KENT 800 BROADVIEW O. 489-8002
7:15-9:15

COUP DOUBLE

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3056
PARISIEN 5 7:30-9:30

CAPTIVE

OLIVER REED IRINA BROOK
PALACE 580 STE CATHERINE O. 666-8997
7:30-9:30

TIN MEN

Le CINEMA 3044 WESTMONT O. 361-2677
Tous les jours 7:25-9:35
MATINEES dimanche 12:35-2:50-5:05

BLUE VELVET

Anglais avec sous-titres FRANÇAIS
ELYSEE 3044 WESTMONT O. 361-2677
Tous les jours 7:15-9:35
MATINEES dimanche 12:15-2:35-4:55

CROCODILE DUNDEE

VERSAILLES 6 (V.F.)
PLACE VERSAILLES 353 7880
MATINEES dimanche 1:25-3:25-5:25

Anglais au PALACE

BURGLAR

PALACE 4 1:15-3:20-5:25-7:30
FAIRVIEW 2 9:15
Tous les jours 9:15

LETHAL WEAPON

LOEWS 1 12:30-2:40-4:50-7:05-9:20
DORVAL 4 7:05-9:20
MATINEES dimanche 12:30-2:40-4:50

RAN

PLACE DU PARC 3575 Ave. du Parc 644 8470
DUPARC 1 Tous les jours 7:30-9:30
MATINEES dimanche 1:30-4:30

V.O. S.T. ANGLAIS

My Demon Lover

LOEWS 3 1:25-3:20-5:15-7:15-9:15
LAVAL 4 Tous les jours 8:00-9:15
KENT 1 Tous les jours 6:00-7:50-9:40
MATINEES samedi dimanche 12:10-2:10-4:10
VERSAILLES 1 Tous les jours 7:20-9:30
MATINEES dimanche 1:15-3:15-5:15
GREENFIELD 1 6:15-8:05-9:50
MATINEES dimanche 12:40-2:30-4:30

WATER WALKER

PLACE DU PARC 3575 Ave. du Parc 644 8470
Tous les jours 7:30-9:30
MATINEES samedi 1:30-3:30-5:30

CRIMES DU COEUR

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3056
1:00-3:00-5:00-7:05-9:10

SCREEN TEST

GREENFIELD PARK 510 TASCHEREAU BLVD 671-6029
GREENFIELD 3 6:05-7:50-9:35
MATINEES dimanche 12:55-2:40-4:25

MEILLEURE ACTRICE

Les Enfants du Silence

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3056
12:15
2:30-4:45-7:00-9:15

MEILLEURE CINEMATOGRAPHIE

ROBERT DE NIRO JEREMY IRONS
THE MISSION

70MM DOLBY STEREO
PALACE 580 STE CATHERINE O. 666-8997
12:15-2:30
4:45-7:00-9:15

MEILLEUR ACTEUR

la Couleur de l'Argent

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3056
12:20-2:40
5:00-7:20-9:40

Manon des sources

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3056
12:05-2:20-4:40-7:00-9:10

PROJECT X

IMPERIAL 1430 BILLY 285 752
LAVAL 12:30-2:45
CENTRE LAM 666 7776
LAVAL 1 7:05-9:25
MATINEES dimanche 12:30-2:45-4:50
VERSAILLES 3 7:10-9:20
DORVAL 3 7:00-9:20
MATINEES dimanche 12:35-2:40-4:50

le Sixième Jour

ELYSEE 2 Tous les jours 7:10-9:20
MATINEES dimanche 12:30-2:45-5:00

DESCENTE AUX ENFERS

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3056
1:00-2:45-4:30 6:15-8:00-9:45

WALT DISNEY LES ARISTOCATS

Version anglaise Version française
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3056

QUI EST COOL

PALACE 580 STE CATHERINE O. 666-8997
1:20-3:20-5:20-7:20-9:20

LowBLOW

L'ARME ULTIME DE L'HOMME EST TOUJOURS SON POING.
LOEWS 2 1:30-3:20-5:15-7:10-9:05
LAVAL 5 6:00-7:45-9:30
MATINEES dimanche 1:30-3:20-5:15
GREENFIELD 2 12:50-2:35-4:20
VERSAILLES 4 6:05-7:50-9:40
MATINEES dimanche 12:50-2:40-4:25

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS par Mario Roy

21:00 12 — «Airplane II: The Sequel»

Si vous avez vu le premier «Airplane», vous ne voudrez sans doute pas rater le second. Le premier vol commercial vers la lune est perturbé par un certain nombre d'incidents... tous plus loufoques les uns que les autres.

21:00 17 — Télé-documents

La démocratie: dernière de quatre émissions consacrées aux leaders contestataires des années 60. Cette fois-ci on se penche sur les mouvements écologistes et féministes qui, depuis, ont fait beaucoup de chemin.

23:15 2 — «A tout prendre»

Radio-Canada met à l'affiche un film de Claude Jutra, de regrettable mémoire. Son premier long métrage, réalisé en 1965, destiné à disséquer la liaison vécue par un bohème qui s'prend d'une jeune

femme de race noire, avec les problèmes que cela suppose — et supposait encore plus à l'époque — dans une société comme la nôtre.



Julie Hagerty dans «Airplane II»

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
2	Montréal ce soir (18h)	La Clé des champs	Soirée de hockey: Canadiens de Montréal vs Flyers de Philadelphie.					Le Téléjournal	Le Point (22h20)
3	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	Kate & Allie	My Sister Sam	Newhart	Designing Women	Cagney & Lacey	
5	Nightly News	Wheel of Fortune	M.A.S.H.	ALF	Valene	Monday Movie: "Teen Wolf".			
6	Newsweek (18h)	Country Report	Hockey Night: Canadiens de Montréal vs Flyers de Philadelphie.						The National News
7	Le Monde (18h)	Scrupules (1ère de 3).				Dynastie		Ad Lib	
8	Le Monde (18h)	Scrupules (1ère de 3).				Dynastie		Ad Lib	
8	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	Live It Up	MacGyver		Monday Night Movie: "Airplane II: the Sequel".			
8	World News Tonight	New Newlywed Game	The New Dating Game	MacGyver		Monday Night Movie: "Rhinstone".			
9	Le Bulletin de 18h30	La Clé des champs	Soirée de hockey: Canadiens de Montréal vs Flyers de Philadelphie.					Le Téléjournal	Le Point (22h20)
10	Casse-tête	Scrupules (1ère de 3).				Dynastie		Ad Lib	
12	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	Live It Up	MacGyver		Monday Night Movie: "Airplane II: the Sequel".			
13	Les Nouvelles du 13	La Clé des champs	Soirée de hockey: Canadiens de Montréal vs Flyers de Philadelphie.					Le Téléjournal	Le Point (22h20)
17	Télé-service	Quotidienne (19h28)	Questions d'argent	Chaplin l'inconnu		Télédocuments: la Démocratie.		Armin Jordan: de Servion à Carnegie Hall.	
22	World News Tonight	Three's Company	Benny Hill	MacGyver		Monday Night Movie: "Rhinstone".			
23	Fables Green Forest	Hooked on Reading	Magic Shadows	Vista Presents: Stranded.		Understanding Opera: Kiri Te Kanawa.	Yes, Prime Minister	Yes, Prime Minister	
23	MacNeil/Lehrer (18h)	Business Report	Vermont Report	Adventure: Eiger Solo.		American Playhouse: "A Case of Libel".		Ossie & Ruby	
25	Tonnerre mécanique (Street Hawk).	Double Jeu		Cinéma: "Violette Nozière".				Patrouille de nuit	
27	Business Report	MacNeil-Lehrer Newshour		Shoah (2e de 4, suite demain à 20h).				Mystery!	
29	Chiffres/lettres	C'est encore mieux l'après-midi		Auto-moto		Multifoot		Bouvard (22h50)	

• Changement de dernière heure.

Dans le cadre de la Semaine de la Santé mentale
2 soirs seulement

LA VIEILLE CHAUVILLE

LES NERFS / LES NERFS

Au Théâtre Félix-Leclerc
1450, Ste-Catherine est
Montréal (métro Beaudry)

de Suzanne Beaucaire
et Pierre-André Fournier
les 4 et 5 mai à 20h30
Réservations: 523-1705

ROCK
Lundi 4 mai
20 h
CONCURRENTS
Weeguy et les Énigmes
ARTISTE INVITÉ Accès
MADAME
SPECTRUM
Entrée libre
Radio-Canada CBF 690
100 RUE ST-CATHERINE
MONTREAL (METRO PLAZA DES ARTS)
INF. 861-5851

Nos Musici ont, eux aussi, besoin d'un congé

Ils donnaient hier leur dernier concert de la saison

CLAUDE GINGRAS

■ Pour le dernier concert de la saison de ses Musici, hier soir, Yuli Turovsky avait placé à la fin du programme la Symphonie no 45 de Haydn, surnommée *Les Adieux* en raison de son petit élément de théâtre musical: le compositeur, voulant signifier à son patron que ses musiciens ont besoin d'un congé — à la fin d'une saison qui, dit l'histoire, «s'éternisait», leur prescrivait, au dernier mouvement (par exception un Adagio), d'éteindre les chandelles de leur lutrin et de quitter leur pupitre dès leur partie terminée.

Hier soir, les Musici ont refait la petite mise en scène: la salle fut plongée dans le noir et on avait allumé des chandelles sur chaque lutrin.

Mais l'évocation allait plus loin que le simple spectacle.

L'exécution de l'oeuvre de Haydn, tout comme le Prokofiev qui précédait, montra que les Musici ont, eux aussi, besoin d'un congé. Si l'ensemble du concert fut fort acceptable et habité par leur enthousiasme caractéristique, avec dans le Prokofiev quelques brillants effets sonores et dans le Haydn un mouvement lent plein d'atmosphère, par contre les faiblesses furent trop nombreuses pour qu'on les passe sous silence: trop d'attaques approximatives, trop de passages d'une intonation imprécise.

Le Corelli d'entrée fut remarquablement joué, Turovsky confiant même au mouvement marqué «Grave» une expression inhabituelle, et les trois solos furent très bien joués.

Mais le programme était trop exigeant (quatre oeuvres, autant de premières montréalaises du petit orchestre) et, une fois encore, trop long. Le concert a d'ail-

leurs commencé en retard et l'en-tracte fut interminable.

Le clarinetiste James Campbell a joué d'une façon très satisfaisante mais non exceptionnelle cette version du Quintette op.34 de Weber (où le quatuor à cordes est simplement «agrandi» à la dimension de l'orchestre à cordes). S'il joua certains passages avec un étonnant contrôle du son, on ne pouvait oublier ses deux canards au premier mouvement et quelques «irrégularités» plus loin. L'accompagnement n'avait du reste pas la qualité habituelle des Musici.

Dorian Wind Quintet

Le Dorian Wind Quintet, qui clôturait hier après-midi la 95^e saison du Ladies' Morning Musical Club, en était à son deuxième concert au LMMC (le précédent: le 2 mars 1986) mais à son troisième à Montréal (il avait joué à Pro Musica le 10 avril 1983).

MUSICI DE MONTREAL. Chef d'orchestre: Yuli Turovsky. Soliste: James Campbell, clarinetiste. Hier soir, salle Claude-Champagne de l'Université de Montréal.

Programme:
Concerto grosso en do mineur, op.6 no 3...Corelli
Quintette pour clarinette et cordes en si bémol majeur, op.34, J.182. Weber (arrangement pour clarinette et orchestre à cordes)
Visions fugitives, pour piano, op.22 (1915-17). Prokofiev (transcription pour orchestre à cordes, Rudolf Barshai)
Symphonie no 45, en fa dièse mineur, Hob.I.45 (Les Adieux)...Haydn

DORIAN WIND QUINTET: Elizabeth Mann (flûte), Gerard Reuter (hautbois), Jerry Kirkbride (clarinette), Jane Taylor (basson) et Stewart Rose (cor), avec Daniel Epstein, pianiste. Hier après-midi, Pollack Hall de l'Université McGill. Présentation: Ladies' Morning Musical Club.

Programme:
Trois pièces brèves, pour flûte, hautbois, clarinette, basson et cor (1930)...Ibert
Quintette en mi bémol majeur pour hautbois, clarinette, cor et piano, K. 452...Mozart

Quatuor à cordes no 10, en mi bémol majeur, op.51, B.92...Dvorak (transcription pour quintette à vent de David Jolley)

Formé en 1961, l'ensemble américain a connu en 26 ans quelques changements d'effectif. La bassoniste, Jane Taylor, est le seul membre de la formation originale. Hier encore, un des musiciens était différent: Stewart Rose a remplacé David Jolley au cor.

Mais David Jolley était présent de nom: comme auteur de la transcription, pour quintette à vent, du Quatuor à cordes op.51 de Dvorak, qui occupait la seconde moitié du programme.

Malgré quelques signes de fatigue et de routine — la fin de la saison, là encore! — le Dorian a donné un bon concert — meilleur en tout cas que celui des Musici. Il a joué le Ibert avec humour sinon avec la vraie sonorité française qui convient. Le Quintette pour piano et vents de Mozart n'apporte rien à la réputation de son auteur, mais la lecture en fut très convenable. Le pianiste a tous les tics de Menahem Pressler, le talent en moins.

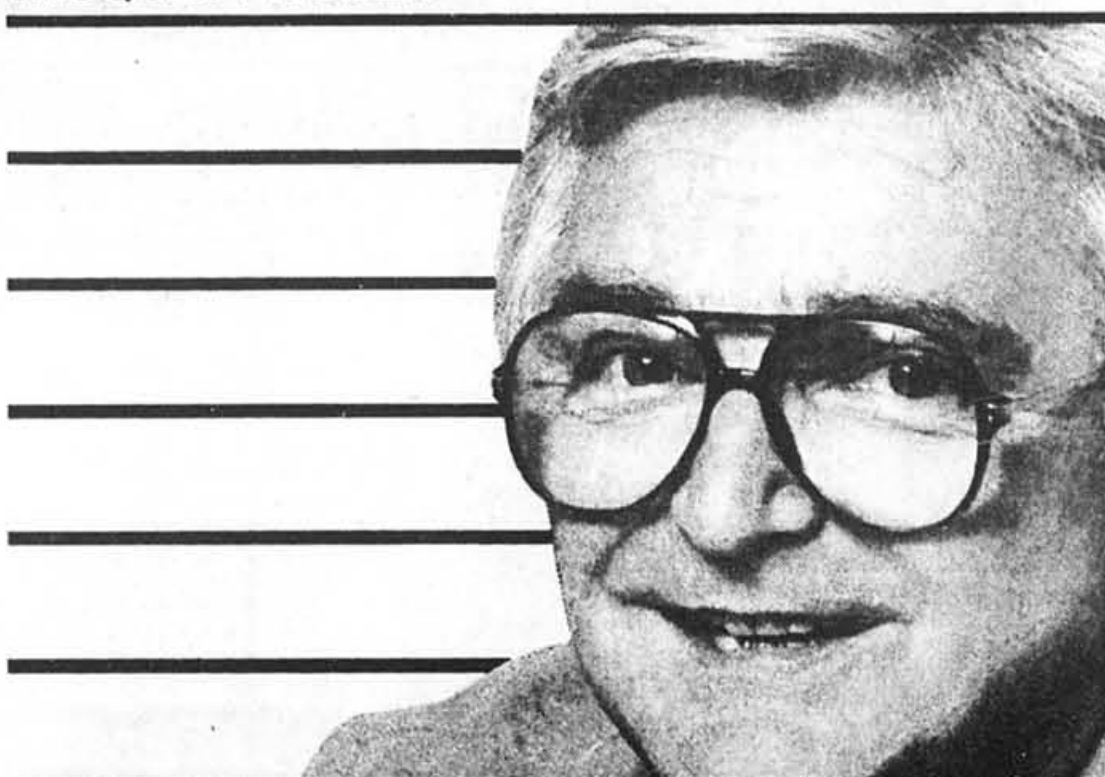
Quant à l'arrangement de la fin, M. Jolley n'a pas donné à Dvorak un génie que celui-ci n'a pas, mais il était intéressant, à partir de la partition originale pour cordes, de suivre l'exercice d'«adaptation»: la ligne du premier-violon passe tour à tour à la flûte, au hautbois, au basson et au cor, parfois à plusieurs instruments à l'unisson, la partie de l'alto est parfois confiée au cor, celle du violoncelle au basson, etc.

Quelques erreurs du programme imprime nécessitent une mise au point. Les tempi pour les *Trois pièces brèves* de Jacques Ibert étaient donnés dans le mauvais ordre: «Assez lent - Allegro scherzando» se réfère à la troisième pièce et non à la première; «Allegro», à la première pièce et non à la troisième. Se fiant au programme imprimé, l'auditeur avait donc raison de trouver le début «trop vite» et le dernier mouvement «trop lent». Dans le Mozart, l'indication «largo» ne s'applique qu'aux 20 premières mesures du premier mouvement, dont le tempo principal (non indiqué sur le programme) est «Allegro moderato».

Dans le Mozart, le Dorian a fait la première reprise seulement; dans le Dvorak, seulement la petite reprise (neuf mesures) au finale.

LES PROUESSES DU MATIN

de 5h15 à 8h45 avec
JACQUES PROULX



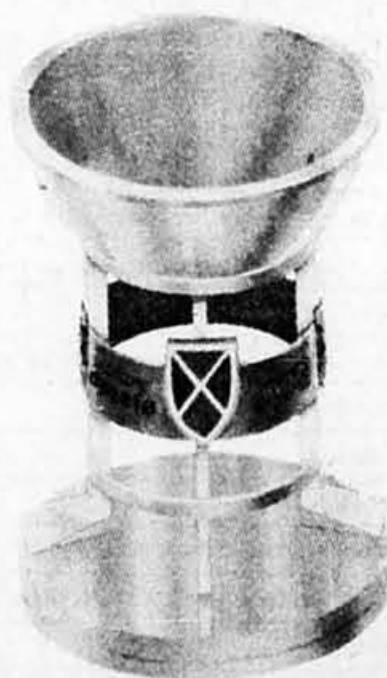
Pour vous indiquer
la route à suivre, les
bulletins de circulation
à deux avions

CKAC 73

TABLEAU DE CLASSEMENT DE L'ULTRAQUIZ LANCE ET COMPTE

Équipes MÉDIAS au 28 avril 1987

ÉQUIPES	Parties jouées	Parties gagnées	Parties perdues	Parties nulles	Buts pour	Buts contre	Total points
Le Soleil/CHRC	5	3	2	0	11	11	6
Journal de Québec/CJRP	4	2	2	0	5	5	6
La Presse/CKAC	5	3	2	0	13	9	4
Journal de Montréal/CJMS	3	1	2	0	3	5	2
CFGL/TVQS	2	1	1	0	4	4	2
TV Hebdo/CITE-FM	3	1	2	0	7	9	2
COMPOSITION DES ÉQUIPES	CJRP/JOURNAL DE QUÉBEC Pierre Poitras Denise Martel Serge Drouin			CJMS/JOURNAL DE MONTRÉAL Guy Roy Louise Deschâtelets Michel Tremblay			



La course au championnat est amorcée. Laquelle de ces équipes remportera la

Coupe O'Keefe Lance et compte?

Pour suivre les performances de ces équipes, nous vous invitons à regarder l'Ultraquiz Lance et Compte et à consulter le tableau de classement publié tous les lundis.

Cette prestigieuse coupe sera remise à l'équipe média gagnante à la fin de la série.

Ne manquez pas, demain, 19 h 30, à la télévision de Radio-Canada, un autre match de l'ULTRAQUIZ LANCE ET COMPTE



CINÉMAS CINEPLEX ODEON

BERRI
8100 St-Catherine 288-2115

LA STORIA (G)
2:00 - 5:30 - 8:30

LE NOM DE LA ROSE (14 ans)
1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30

LETAT DE GRACE (G)
1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

CHARLOTTE FOR EVER (14 ans)
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

MEMOIRE DU TEXAS (G) - 7:25 - 9:35

LE JEUNE MAGICIEN (G)
1:10 - 3:10 - 5:10

BONAVENTURE
Place Bonaventure 861-2725

MALONE (14 ans)
7:15 - 9:15

ASSAULT (G) (Hollandais s.t. anglais)
8:15

BROSSARD
Mail Champlain 465-9906

BLIND DATE (G)
7:15 - 9:15

SANS PITIE (14 ans)
7:00 - 9:00

SECRET OF MY SUCCESS (G) Dolby Stereo
7:15 - 9:30

CARREFOUR LAVAL
2330, Ave. des Luminaires 685-3684

LETAT DE GRACE (G)
7:10 - 9:10

37.2 LE MATIN (14 ans)
7:10 - 9:35

THE ALLNIGHTER (G) Dolby Stereo
Sem: 7:20 - 9:25

EXTREME PREJUDICE (14 ans)
7:15 - 9:20

BLIND DATE (G) Dolby Stereo
7:00 - 9:10

SECRET OF MY SUCCESS (G) Dolby Stereo
7:05 - 9:30

COMPLEXE DES JARDINS
Bâtiments 4 288-3161

CHAMURE AVEC VUE (G)
12:00 - 2:15 - 4:35 - 7:00 - 9:20

PLATOON (14 ans) (français) Dolby Stereo
12:15 - 2:35 - 5:00 - 7:25 - 9:45

MISSION (G)
12:05 - 2:25 - 4:45 - 7:05 - 9:25

LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN (14 ans)
12:00 - 2:15 - 4:30 - 7:10 - 9:30

CRÉMAZIE
St-Denis & Crémazie 388-4210

PLATOON (14 ans) (français) Dolby Stereo
7:00 - 9:00

LE DAUPHIN
Boulevard Péri d'Iberville 721-6060

ANGEL HEART (14 ans) (français) Dolby Stereo
7:05 - 9:25

QUE LA FÊTE COMMENCE (14 ans)
7:10 - 9:30

2001 Université
Con de Maisonneuve 849-4518

RADIO DAYS (G)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

CARAVAGGIO (G)
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

BLACK WIDOW (G)
1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20

HANNAH AND HER SISTERS (G)
1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30

84 CHARING CROSS ROAD (G)
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

GOTHIC (18 ans)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

DECLINE OF THE AMERICAN EMPIRE (14 ans)
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:05 - 9:10
(version française s.t. anglais)

ROOM WITH A VIEW (G)
2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:20

TWIST AND SHOUT (14 ans)
(Danois s.t. anglais)
1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

JEAN-TALON
2 rues à l'est de Pie IX 725-7000

LE BRAS DE FER (G)
7:00 - 9:15

PARIS
825, Ste-Catherine o. 875-1882

THE ALLNIGHTER (G)
1:20 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

COLIN FRIELS JUDY DAVIS
KANGAROO

THE SECRET OF MY SUCCESS
LE FAUBOURG (DOLBY THX) SQUARE DECARIE, BROSSARD, CARREFOUR LAVAL et ASTRE
Coupons et laissez-passer refusés

l'Etat de Grace
BERRI, CARREFOUR LAVAL

LE FAUBOURG
1616, Ste-Catherine o. 922-2121

ANGEL HEART (14 ans) Dolby Stereo
12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:40

SECRET OF MY SUCCESS (G) Dolby Stereo
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30

EXTREME PREJUDICE (14 ans) Dolby Stereo
1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:00

KANGOUROU (G) Dolby Stereo
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

LONGUEUIL
Place Longueuil 679-7451

LE BRAS DE FER (G)
7:00 - 9:30

PLATOON (14 ans)
7:00 - 9:15

ODEON-LAVAL
Centre 2000, Boul. St-Martin 687-5207

LE BRAS DE FER (G)
7:00 - 9:00

PLATOON (14 ans)
7:15 - 9:30

PLACE DU CANADA
Via Châteaubon 861-4595

BLIND DATE (G)
7:15 - 9:15 - Merc. 9:30

PLAZA ALEXIS NIHON
Nouveau du Métro Atwater 935-4246

PLATOON (14 ans) Dolby Stereo
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30

MALONE (14 ans) Dolby Stereo
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

THE ALLNIGHTER (G)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:40

ST-DENIS
1590, rue St-Denis 845-3222

LE BRAS DE FER (G)
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

LA VEUVE NOIRE (G)
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

SQUARE DECARIE
Décarie, sud de Jean-Jacques 341-3190

SECRET OF MY SUCCESS (G) Dolby Stereo
7:00 - 9:15

BLIND DATE (G)
7:20 - 9:40

ASIRE
9-Léonard, 9480 Lacordaire 327-5001

SECRET OF MY SUCCESS (G) Dolby Stereo
7:15 - 9:20

37.2 LE MATIN (14 ans)
7:00 - 9:10

THE ALLNIGHTER (G) Dolby Stereo
7:30 - 9:20

BLIND DATE (G)
7:10 - 9:20

MONTRÉAL
1584, Mt-Royal & Papineau 521-7870

ANGEL HEART (14 ans) (français)
5:30 - 7:35 - 9:40

LE JEUNE MAGICIEN (G)
12:00 - 1:50 - 3:40

37.2 LE MATIN (14 ans)
12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:05 - 9:20

PARADIS
8215, Hochelaga 354-3110

LE BRAS DE FER (G) Dolby Stereo
7:10 - 9:00

SANS PITIE (G)
9:10 - 2e film: LE MAL PAR LE MAL

PLATOON (14 ans) (français)
7:10 - 9:25

BURT REYNOLDS
MALONE

PLAZA ALEXIS NIHON ET BONAVENTURE

Rock Star Susanna Hoffs

THE ALLNIGHTER

PLAZA ALEXIS NIHON, PARIS, CARREFOUR LAVAL ET ASTRE

NICK NOLTE
EXTREME PREJUDICE

LE FAUBOURG ET CARREFOUR LAVAL
Coupons et laissez-passer refusés

ATTENTION!

DANS LE NOIR...
C'EST BIEN!

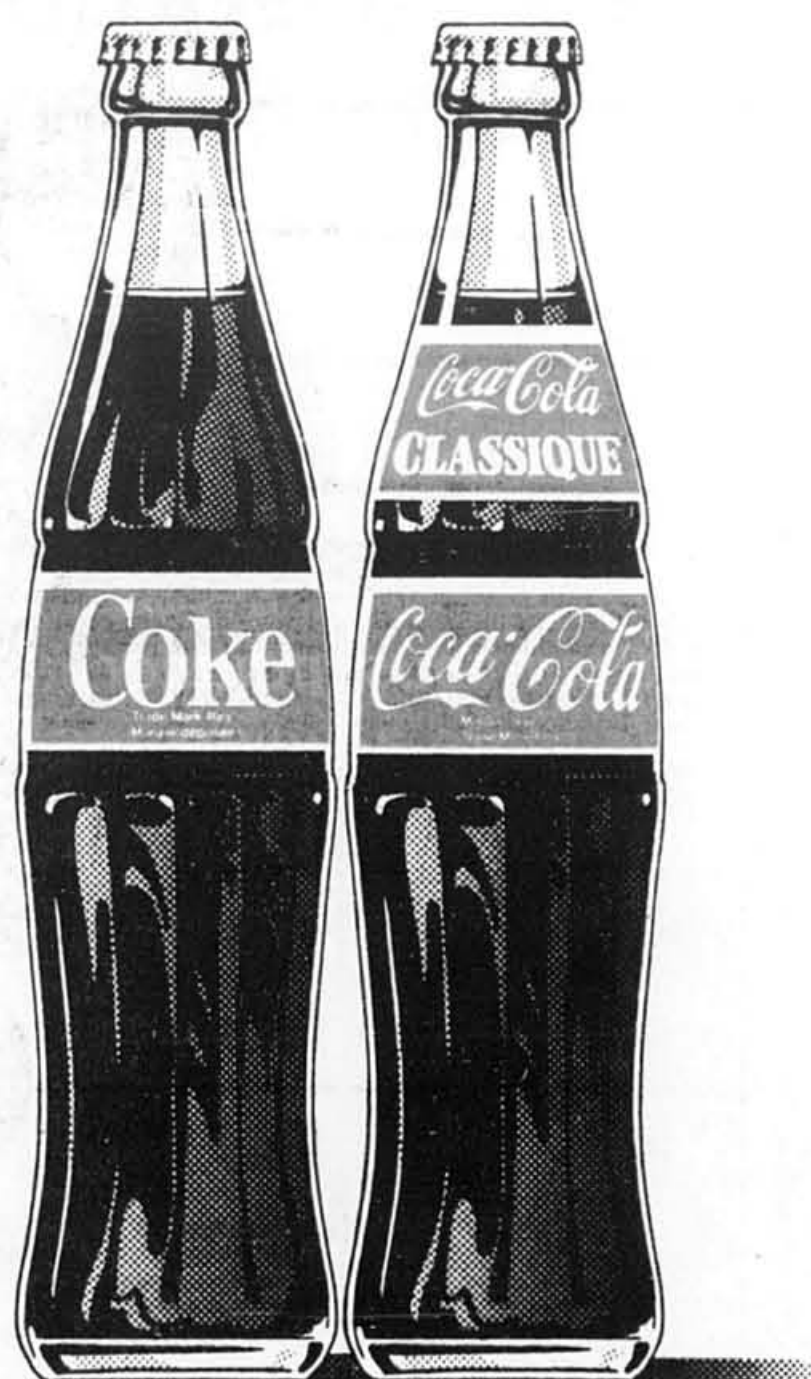
EN PLEIN AIR...
C'EST MIEUX!

LE JEUDI
14 MAI

RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE



Le seul vrai choix au pays.



Le choix n'a jamais été aussi facile à faire.
Le goût original de Coca-Cola Classique ou le goût savoureux
et léger de Coke. C'est le choix de goût qui vous offre tout
ce que vous attendez vraiment d'un cola.
Coca-Cola Classique et Coke.
Ensemble, votre premier choix.*

UNE OFFRE DE CHOIX: 50¢ DE RABAIS.

En présentant ce bon chez n'importe lequel des marchands participants, vous avez droit à un rabais de 50¢ applicable à l'achat de six (6) bouteilles consignées de 750mL ou de six (6) bouteilles consignées d'un (1) litre de Coke ou Coca-Cola Classique.

Un (1) seul bon par client, par achat. Ce bon n'a aucune valeur marchande et il est valable jusqu'au 11 mai 1987.

M. LE MARCHAND: Sur présentation de ce bon par votre client à l'achat de six (6) bouteilles consignées de 750mL ou de six (6) bouteilles consignées de 1L de Coke ou de Coca-Cola Classique, Coca-Cola Ltée vous remboursera 50¢ plus 10,4¢ pour frais de manutention. Une demande de remboursement pour toute autre raison constitue une fraude. Des factures prouvant vos achats (au cours des 21 jours précédents) d'une quantité de marchandise suffisante pour couvrir tous les bons à rembourser devront être produites sur demande, sans quoi, nous nous réservons le droit d'annuler ces bons présentés pour remboursement. Les bons ne seront pas remboursés et seront considérés nuls s'ils sont présentés par l'entremise d'agents extérieurs, de courtiers ou d'autres personnes qui ne sont pas des distributeurs au détail de Coke ou de Coca-Cola Classique, sauf dans le cas où Coca-Cola Ltée les a spécifiquement autorisés à le faire. Lorsque présenté pour remboursement, ce bon devient notre propriété. Pour remboursement, poster à: Coca-Cola Ltée, C.P. 3000, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick E2L 4L3.

Coca-Cola, Coke, Coca-Cola Classique et Coke Classique sont des marques de commerce de Coca-Cola Ltée.

009528589204

Coca-Cola, Coke, Coca-Cola Classique et Coke Classique sont des marques de commerce de Coca-Cola Ltée.

*Selon les résultats de l'enquête indépendante la plus récente portant sur les ventes en gallons de boissons gazeuses, dans des marchés d'alimentation sélectionnés.

Ultimatum de la contra

AP, AFP et Reuters

TEGUCIGALPA

Le groupe dominant au sein de la *contra* soutenue par les États-Unis en vue de renverser le gouvernement de Managua a lancé un ultimatum aux coopérants étrangers leur enjoignant de quitter le Nicaragua «le plus vite possible» pour «éviter d'autres morts».

Dans un communiqué émis samedi à Tegucigalpa, au Honduras, le Front démocratique nicaraguayen (FDN) commente ainsi la mort du coopérant américain Benjamin Linder, abattu la semaine dernière dans le nord du Nicaragua: «Pour prévenir d'autres morts analogues, nous demandons à tous les volontaires étrangers d'abandonner notre pays, qui est en pleine guerre civile».

Le FDN maintient que Linder, un ingénieur de 27 ans originaire de l'Oregon, fut tué dans une fusillade entre miliciens et rebelles, mais Managua affirme qu'il fut délibérément ciblé et abattu avec deux miliciens. Linder est le premier coopérant américain tué au Nicaragua, qui compte quelque 200 volontaires des États-Unis.

Les chefs de la *contra* se sont réunis samedi à Miami, en Floride, pour étudier un projet de restructuration de leur alliance afin d'acquiescer un soutien plus large. L'assemblée générale de l'Opposition nicaraguayenne unie (UNO), qui coiffe tous les groupes de la *contra*, a décidé de porter à 54 le nombre des factions représentées en son sein, donnant aux plus modérées un rôle plus important.

À Managua, la 77^e conférence de l'Union internationale parlementaire clôturait ses travaux en insistant sur la nécessité de négociations politiques pour régler la crise en Amérique centrale.

La conférence, qui avait débuté mardi, a été le théâtre d'un certain nombre de gestes de bonne volonté entre parlementaires américains et nicaraguayens.

McFarlane aurait passé un marché secret avec l'Iran

Pour sauver le réseau d'espionnage américain au Moyen-Orient

UPI et AP
LONDRES

Tout en tentant de libérer les otages américains, Robert McFarlane a conclu l'an dernier un marché secret avec l'Iran pour empêcher la divulgation aux Soviétiques par Téhéran du réseau d'espionnage américain au Moyen-Orient, a affirmé hier *The Observer*.

Citant des sources iraniennes haut placées, le quotidien londonien révèle que l'accord passé en mai 1986 entre l'ancien conseiller à la sécurité nationale du président Reagan et le président du Parlement iranien Hachemi Rafsanjani prévoyait la fourniture d'armes et de renseignements militaires à l'Iran, ainsi que la promesse américaine de taire l'identité des personnalités iraniennes impliquées dans les négociations secrètes avec Washington.

En contrepartie, Téhéran s'engageait à ne pas transmettre aux

Soviétiques le contenu de la «confession», obtenue sous la torture, de l'otage William Buckley, chef du bureau de la CIA à Beyrouth et enlevé il y a deux ans par l'organisation pro-iranienne Djihad islamique. M. Buckley y révélerait la liste quasi complète des agents américains dans la région.

Plus de 250 officiers iraniens, note *The Observer*, ont été depuis soit exécutés soit emprisonnés et plusieurs étrangers résidant en Iran ont été arrêtés et accusés d'espionnage.

L'Iran renonçait également à publier les documents secrets trouvés dénichés lors de la prise de l'ambassade américaine de Téhéran en 1979 mais patiemment reconstitués depuis par les Iraniens.

Un porte-parole de la CIA a refusé de commenter cette information, tandis que l'avocat de M. McFarlane rétorquait qu'il n'y avait rien de vrai dans cette histoire.

Le quotidien londonien, reconnu pour le sérieux de ses enquêtes, a ajouté que l'Iran a remis au procureur spécial Lawrence Walsh, chargé de l'enquête sur l'irangate, des bandes enregistrées et des transcriptions de la rencontre McFarlane-Rafsanjani.

Selon *The Observer*, M. Buckley n'est pas mort au Liban comme l'ont prétendu ses ravisseurs. Il a été transféré «drogué et recouvert de bandages» d'une base de la Bekaa libanaise vers l'Iran, via Damas. Il devait mourir à la fin 1985 d'une crise cardiaque alors qu'il était torturé dans une base militaire près de la ville sainte de Qom.

Avant de conclure le marché, McFarlane a pu voir la transcription des «aveux» de Buckley, ainsi qu'une déclaration de quatre heures faite sous la torture et enregistrée sur bande vidéo. On lui a également montré une photo du cadavre de l'otage américain, affirmait *The Observer*.



Robert McFarlane

Gary Hart aime-t-il trop les femmes?

AFP, UPI et AP

MIAMI

La controverse à propos du favori à l'investiture démocrate en vue des présidentielles de 1988, l'ex-sénateur Gary Hart, qui aime-t-il trop les jolies femmes, a repris avec la publication, hier, d'un article du *Miami Herald*. Au même moment toutefois, un sondage du *Des Moines Register* donnait Hart en avance sur ses rivaux avec une cote de 65 p. cent.

Las des rumeurs et des questions sur sa vie sentimentale, M. Hart avait mis les journalistes au défi de le prendre en filature, en lançant: «Peu m'importe, vous mourrez d'ennui». L'ayant pris au mot, le quotidien de Miami affirme que l'ex-sénateur «a passé vendredi soir et la majeure partie de samedi avec une jeune femme venue de Floride».

Les reporters du *Miami Herald* ont suivi la jeune femme, une actrice âgée de 20 à 30 ans dont le nom n'a pas été donné, qui a pris vendredi le vol Miami-Washington à l'invitation de M. Hart, selon le quotidien. Le couple a été vu quittant le domicile de l'homme politique à Washington en début de soirée, et y revenant à 23h 17 locales. Samedi, ils ont été encore vus ensemble. Mme Lee Hart passait, quant à elle, le week-end dans le Colorado.

Interrogé samedi soir par le quotidien, M. Hart a expliqué qu'il s'agissait simplement de «l'amie d'un ami» en visite à Washington. «Personne n'a passé la nuit dans mon appartement», a-t-il ajouté.

Le directeur de sa campagne électorale, M. William Dixon, a estimé que l'article était «absurde et faux», et il a critiqué les journalistes qui «se cachent dans les buissons et regardent par les fenêtres».

«Journée de la constitution» violemment réprimée en Pologne

Reuters et AFP
VARSOVIE

La police a dispersé hier à coups de matraque des manifestants qui ont participé dans plusieurs villes de Pologne à des défilés indépendants à l'occasion de la Journée de la constitution démocratique de 1791, et arrêté près de 200 d'entre eux.

La police a chargé des manifestants à Cracovie, après les cérémonies organisées dans la cathédrale de Wawel auxquelles assistaient environ 10 000 fidèles. Au moins 150 personnes ont été arrêtées lors des incidents, indique-t-on dans les milieux d'opposition.

La police en civil a arraché les banderoles et les drapeaux des personnes qui défilaient et les a battues avec leurs propres hampes de drapeaux, précise-t-on de même source.

Environ 40 manifestants ont été arrêtés à Wrocław, où la police, armée de matraques, a empêché des partisans du syndicat interdit Solidarité de défilier après une messe regroupant plusieurs milliers de fidèles dans l'église locale.

À Lodz, la police a dispersé plusieurs centaines de personnes qui avaient l'intention de déposer une gerbe au monument dédié à Tadeusz Kosciuszko, héros national, et arrêté plusieurs personnes. Vendredi, la police avait dispersé

des manifestants qui défilaient sans autorisation à l'occasion du 1^{er} mai à Varsovie, Wrocław et Poznan.

À Varsovie hier, plusieurs centaines de partisans de Solidarité ont manifesté devant la cathédrale de Varsovie en dépit d'un important dispositif policier qui a empêché toute formation de cortège.

À l'issue d'une messe consacrée à l'anniversaire de la constitution démocratique du 3 mai 1791 et ayant rassemblé quelques 8 000 fidèles, plusieurs centaines de personnes sont restées plus d'une demi-heure devant la cathédrale scandant «Pas de liberté sans Solidarité», «Lech Walesa», «Nous

ne voulons pas d'Afghanistan en Pologne».

La police qui avait bouclé le quartier historique de la vieille ville et interdit la circulation tout autour, a encerclé les manifestants qu'ils ont laissé finalement partir un par un au travers d'un cordon de Zomos (unités anti-émeutes). Une équipe de la télévision américaine CBS a été brutalement conduite vers un fourgon de police puis relâchée un peu plus tard.

Des interpellations ont eu lieu dans la ville de Lublin parmi des personnes qui venaient d'assister à une messe consacrée au 3 mai, a indiqué un responsable local de la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN).

Premières législatives libres en quinze ans aux Philippines

Les élections, la deuxième mort politique de Marcos

AFP
MANILLE

Quelque 25 millions de Philippines se rendront aux urnes lundi prochain pour les premières élections législatives libres dans l'archipel depuis 15 ans.

La consultation, dont la présidente Cory Aquino espère qu'elle consolidera son pouvoir, apparaît comme une étape décisive dans la restauration d'un système démocratique de type américain après 20 ans de dictature et d'élections truquées.

Le bipartisme, marqué par l'alternance au pouvoir des partis nationaliste et libéral, qui prévalait avant l'ère Marcos, a vécu pour céder la place à un multipartisme, plus formel que réel, estimant les observateurs, car, dans une large mesure, les électeurs voteront pour ou contre Cory Aquino.

La présidente, qui sera appelée à partager avec le nouveau Congrès les prérogatives qu'elle exerce seule depuis son arrivée au pouvoir il y a quatorze mois, s'est totalement engagée dans la campagne. Elle présente une liste complète de candidats pour les 24 sièges au Sénat et a accordé son investiture à de nombreux postulants qui briguent les 200 mandats électifs de la future Chambre des représentants.

Selon les indications disponibles, Mme Aquino paraît assurée d'enlever la majorité absolue au Sénat, qui sera élu au plan national, avec entre 14 et 18, ou même 20 sièges. La course paraît plus ouverte à la Chambre des représentants, qui seront élus au niveau local, en raison des considérations de personnes, du clientélisme traditionnel et des rivalités entre candidats se réclamant tous de Cory Aquino dans une même circonscription.

Mme Aquino devrait tout de même disposer du groupe le plus important qu'elle pourra renforcer grâce au droit que lui accorde la nouvelle constitution de nommer à la Chambre 25 personnes représentant divers intérêts sectoriels: les femmes, les jeunes, les paysans, les pauvres des villes.

La campagne électorale a été pauvre en thèmes de fond et elle s'est caractérisée par un affichage sauvage. Cette absence de débats s'explique par la

faiblesse des divergences entre les candidats pro-Aquino et la principale liste d'opposition, animée par Juan Ponce Enrile.

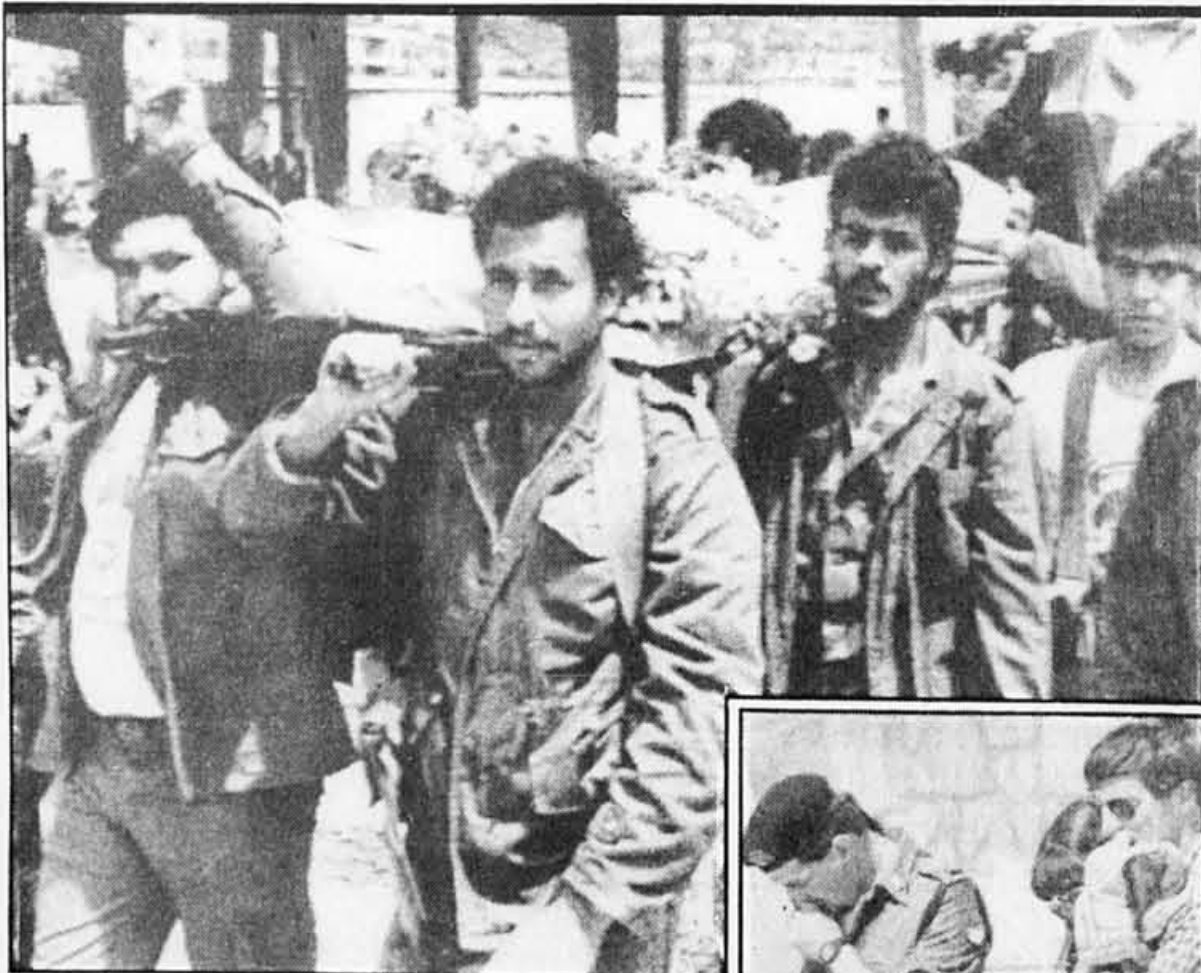
À l'image de l'ancien ministre de la Défense, qui a laissé au vestiaire son image de Rambo, les candidats de la «Grande alliance pour la démocratie», soucieux de faire oublier le rôle qu'ils ont pu jouer sous Ferdinand Marcos, ont présenté une image modérée, voire aseptisée, s'étant gardés d'attaquer la populaire présidente Aquino: ils peuvent espérer enlever une demi-douzaine de sièges au Sénat, les plus riches bénéficiant de l'atout supplémentaire que représente une campagne publicitaire personnalisée dans la presse et à la télévision.

L'opposition de gauche, unie au sein de l'«Alliance pour une nouvelle politique», qui présente sept candidats au Sénat avec peu de chances d'avoir un élu, a également mené une campagne à profil bas, dans l'espoir de «ratisser» vers le centre.

Les élections du 11 mai devraient marquer la deuxième mort politique de Ferdinand Marcos. La liste de ses partisans inconditionnels, regroupés au sein du «Parti de la nouvelle société» (KBL), qui disposait naguère d'une majorité écrasante dans l'ancienne Assemblée nationale, ne paraît pas en mesure d'enlever un seul siège au Sénat.

La restauration aux Philippines d'un système démocratique comporte aussi de sérieuses zones d'ombre. La campagne a donné lieu à une violence qui a coûté la vie à 37 personnes. La hiérarchie catholique, en la personne du cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille, a appelé à voter pour les candidats de Cory Aquino, mais le «Front National Démocratique» (NDF), expression politique de l'insurrection communiste, a annoncé qu'il boycotterait la consultation.

De même, les rebelles musulmans du sud, qui menacent de «reprenre la guerre» si un accord sur l'autonomie de Mindanao n'est pas conclu avant les élections, se situent résolument en dehors du processus électoral. Enfin, les pressions qui s'exercent sur Mme Aquino pour qu'elle prenne dès maintenant, par décret, les premières mesures concrètes en vue d'une véritable réforme agraire, traduisent la peur de nombreux secteurs qu'un Congrès, dominé par les propriétaires, se refuse d'agir dans ce domaine capital.



Deuils au Proche-Orient

Les fédératifs du camp de réfugiés d'Ain al-Hiloué, au Sud-Liban, ont rendu hommage hier aux 18 victimes du dernier raid aérien israélien contre les camps palestiniens du Sud-Liban, tandis que les Israéliens observaient deux minutes de silence à l'occasion du Jour du souvenir, célébrant la mémoire des soldats tués dans cinq guerres depuis la création de l'État juif.

PHOTOS REUTERS ET ASSOCIATED PRESS



EMPLOYEURS, CET ÉTÉ,
FAITES APPEL AU SYSTÈME



★ AUJOURD'HUI, DES ÉTUDIANTS
S'ANNONCENT GRATUITEMENT DANS
LA SECTION DES ANNONCES
CLASSÉES DE LA PRESSE. VOUS
N'AUREZ PLUS QU'À FAIRE APPEL
À LEURS SERVICES!

★ CET ÉTÉ
EMBAUCHEZ
DES ÉTUDIANTS!

La Presse

Les sportifs de grand renom désertent le régime Botha

AFP et Reuter
JOHANNESBURG

■ Une cinquantaine de sportifs de grand renom, parmi lesquels le très influent président de la Fédération sud-africaine de rugby, Danie Craven, ont pris ouvertement position contre le gouvernement Botha, appelant l'électorat blanc à voter pour l'opposition libérale au scrutin de mercredi.

L'appel de 46 sportifs, rendu public à Stellenbosch, s'ajoute, pour le Parti national (NP), à un autre camouflet cinglant: la rébellion, en mars, de la majorité des 700 enseignants de l'Université de Stellenbosch, la plus ancienne et la plus prestigieuse université afrikaans du pays, qui ont mis

leur prestige et leur influence derrière l'opposition libérale.

Cette pétition constitue un renfort appréciable pour deux dissidents du NP qui se présentent sous étiquette indépendante: Denis Worrall, ambassadeur à Londres jusqu'en février, et Esther Lategan. Dans un pays passionné de sport, le rugby est le préféré des Afrikaners, descendants des premiers colons hollandais qui représentent les deux-tiers des 4,8 millions de Blancs et gouvernent le pays sans interruption depuis 1948.

Outre M. Craven, 76 ans, la liste comprend plusieurs vedettes du rugby: Morne Du Plessis, Jan Coetzee, les frères Carel et Michael Du Plessis, ainsi que la star no 1, Naas Botha. «Nous croyons que, comme cela a été tenté sur

les terrains de sport, la couleur de la peau ne devrait jamais servir de critère dans notre société», affirme le document signé par les 46 sportifs.

SIX MINEURS TUÉS

Six mineurs noirs ont été tués hier lors d'affrontements près de la mine d'or de Bracken, à 120 km à l'est de Johannesburg, a annoncé M. Bruce Evans, un responsable de la société Gencor, propriétaire de la mine. Sept mineurs ont été hospitalisés vendredi et 13 autres samedi, a dit Bruce Evans. Cette série de bagarres a pour origine «une querelle à propos d'une femme», a précisé M. Evans.

Pour sa part, le responsable régional du NUM, le puissant Syn-

dicat national des mineurs noirs, Shediso Mthopi, a indiqué que les affrontements avaient opposé des mineurs de l'ethnie Pondo à une bande surnommée «les Russes». Il a assuré que la direction de la mine, bien qu'avertie par le NUM de l'imminence d'un affrontement, «avait refusé de coopérer».

Dans son compte-rendu quotidien sur l'agitation en Afrique du Sud, le Bureau gouvernemental de l'information annonçait hier que des «violences tribales» dans la province du Natal ont coûté la vie, près de Greytown, au Natal, à quatre Zoulous membres de deux clans, les Nkoje et les Thulani. Un Noir a par ailleurs été blessé par un policier qu'il venait d'atteindre avec une pierre, a ajouté le Bureau sans autre précision.

Cette semaine à Place Bonaventure

Galerie des Boutiques

À l'occasion de la FÊTE DES MÈRES, assistez à une présentation spectaculaire d'articles cadeaux... un mime vous fera des démonstrations des différentes suggestions de cadeaux alors qu'un animateur vous donnera des descriptions.

Faites de bons choix pour la Fête des Mères tout en vous amusant à cette présentation des plus originales, au Niveau Métro, les 6, 7 et 8 mai, à 12 h, 12 h 40, 13 h 30 et 17 h.

 Place Bonaventure

DÉPÊCHES

BERLIN

Violents incidents

■ Vingt-quatre personnes ont été arrêtées à l'issue de violents incidents qui ont opposé manifestants et policiers au cours du week-end dans le quartier de Kreuzberg à Berlin-Ouest, faisant une quarantaine de blessés et causant des millions de DM de dégâts matériels, a indiqué la police. Les manifestants entendaient protester contre une perquisition au siège d'une organisation appelant à boycotter le recensement national de la population du 25 mai prochain.

AFGHANISTAN

Karmal arrêté

■ L'ancien homme fort d'Afghanistan, Babrak Karmal, a été arrêté et emprisonné, annonce l'agence Chine Nouvelle qui cite des sources diplomatiques à Islamabad. L'ancien président et secrétaire général du Parti populaire démocratique d'Afghanistan (PPDA) aurait été emprisonné à la prison de Pol-e-Charkhi située dans la capitale. Un responsable de l'ambassade afghane à Moscou a affirmé n'avoir entendu parler d'aucune arrestation.

MOYEN-ORIENT

Sommet Jordanie-Syrie-Irak

■ Un sommet secret a réuni la semaine dernière près d'Amman le roi Hussein de Jordanie, le président syrien Hafez Assad et son homologue irakien Saddam Hussein, indique l'hebdomadaire Newsweek, citant notamment le ministre israélien sans portefeuille Ezer Weizman. Au sommaire de cette réunion la «grave menace que pose au monde arabe le fondamentalisme des khomeinistes», la guerre du Golfe, et la possible tenue d'une conférence internationale sur la paix dans la région.

SAINTE-LUCIE

Majorité réduite

■ Le premier ministre de Sainte-Lucie, John Compton, a indiqué ce week-end qu'il gouvernerait avec sa très faible majorité d'un siège, acquise lors des élections de jeudi dernier, mais il a précisé que ce serait son dernier mandat. Cette déclaration fait suite à une révision des résultats initiaux des élections, au cours duquel le Parti uni des travailleurs, a obtenu neuf sièges contre huit à l'opposition. Ce scrutin avait été organisé par Compton, qui voulait renforcer sa courte majorité, obtenue face au Parti travailliste saint-lucien lors des élections du 6 avril dernier.

SALVADOR

Garnison attaquée

■ Un important commando du Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN) a attaqué samedi la ville de garnison de San Francisco Gotera, dans le nord-est du pays, faisant 11 morts, dix soldats et un civil. Sept rebelles ont également été tués dans la bataille, qui a fait rage pendant trois heures, a précisé le commandant de la garnison. La radio du FMLN a affirmé que 36 soldats avaient été tués et 42 blessés. Gotera, une garnison de quelque 3 000 hommes, est située dans la province de Morazan, enjeu de taille entre l'armée et la guérilla, qui contrôle les montagnes au nord de la rivière Tortola, à quelques kilomètres de la garnison.

LES CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY VOUS OFFRENT UN RACCOURCI VERS LA QUALITÉ.



Seuls les concessionnaires Ford et Mercury offrent le service et les pièces d'origine Motorcraft de la meilleure qualité, à des prix plus que compétitifs.



Les pièces ne se valent pas toutes. Bien que certaines puissent convenir à un même usage, elles ne peuvent pas remplacer une pièce d'origine Motorcraft.

Si vous croyez que le remplacement d'une pièce par une pièce d'origine Motorcraft de qualité vous coûte plus cher, vous vous trompez. Non seu-

lement votre concessionnaire Ford ou Mercury vous offre un service professionnel,

mais encore le fait-il à des prix vraiment compétitifs. Passez donc chez votre concessionnaire Ford

ou Mercury aujourd'hui même. Et votre véhicule conservera les qualités originales qui le caractérisent.



Motorcraft 
...AU-DELÀ DES BESOINS!

Recherchez les annonces Ford et Mercury à étiquette rouge pour vous assurer des meilleures pièces, du meilleur service et des meilleurs prix.

Chez Ford et Mercury,

la qualité passe avant tout aux ventes, aux pièces et à l'entretien.

VÉRIFICATION PRINTANIÈRE EN 12 POINTS : OFFRE SPÉCIALE

Évitez les problèmes de conduite en été, en faisant vérifier votre voiture au printemps. Cet entretien comprend 5 litres d'huile et un nouveau filtre à huile Motorcraft. En outre, nous examinerons le système d'échappement, les amortisseurs, la direction, les niveaux de liquide, la suspension avant et arrière, les durites de radiateur et de chauffage, toutes les courroies, le filtre à air, les câbles et raccords de batterie. Nous lubrifierons également les charnières et loquets de capot, de portes et de coffre.

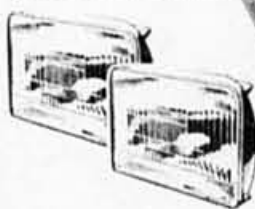
19⁹⁵\$
SAUF DIESEL

• Principales cartes de crédit acceptées

Voyez votre concessionnaire Ford ou Mercury participant sans tarder!

PHARES SCÉLÉS MOTORCRAFT

Payez et emportez. Fendez la nuit avec nos phares scellés. Pour systèmes à deux ou quatre phares, ronds ou rectangulaires.



31⁹⁹\$
AUTRES MODÈLES À PARTIR DE **17²⁹\$**

ENTRETIEN DES FREINS À DISQUE AVANT

Pour la plupart des voitures et camionnettes: pose de nouvelles plaquettes, regarnissage des roulements de roue et réusinage des disques. Inspection de tous les autres composants des freins avant: étriers, tuyaux en acier, flexibles et maître-cylindre. Le prix peut varier pour certains véhicules à traction avant. Plaquettes métalliques moyennant supplément.

89⁹⁵\$

• Ces offres prennent fin le 15 juillet 1987.

Avenue Ford Vente Limitée
4463, boul. des Sources
Roxboro 685-1330
Cascade Ford Limitée
3697, av. Bannantyne
Verdun 768-8521
Chartrand Ford (Ventes) Inc.
1610, boul. St-Martin est
Dorval 669-6110
Le Salon Ford (1982) Limitée
1150, boul. Laurentien
St-Laurent 332-3850
Les Ventes Action Ford
(1979)
4901, rue Jean-Talon ouest
Montréal 731-8271

Les Ventes
Chomedy Ford Limitée
2455, boul. Labelle
Ville de Laval 688-9200
Auto Métro Sud Inc.
26, boul. d'Anjou
Châteauguay 691-9811
Mont-Bruno Ford Inc.
177, boul. Sir Wilfrid-Laurier
St-Basile-Le-Grand 653-3613
Lachine Ford Inc.
3175, rue Victoria
Lachine 637-5811
Montmorency Ford Limitée
7225, boul. Taschereau
Brossard 678-9940

Mont-Royal Ford (1982) Inc.
2275, rue Mont-Royal est
Montréal 526-9111
P.E. Boisvert Auto Limitée
2, boul. Marie-Victorin
Boucherville 655-1301
Versailles Ford
Ventes (1977) Limitée
4650, rue Jean-Talon est
St-Léonard 376-8180
Desourdy
Automobile (1980) Inc.
1840, chemin Chamby
Chamby 658-8704
Brunelle Ford Sales Limitée
144, boul. Sauvé
St-Eustache 491-1110

Auto Heck Ford Inc.
200, boul. Ducharme
St-Thérèse-de-Blainville
430-9181
Garage P. Venne Inc.
94, rue Notre-Dame
Repentigny 581-0120
Fortier Auto Limitée
7000, boul. Louis-H.-Lafontaine
Ville d'Anjou 353-9821
Napierville Ford Inc.
9, rang St-André
Napierville 245-3361
Roger Bernard Auto Inc.
133, 1^{re} Avenue
Ile Perrot 453-5850

Automobiles Ostiguy Inc.
400, boul. Richelieu
Richelieu 658-1717
Jacques Olivier Ford Inc.
4405, chemin Chamby
St-Hubert 445-3673
Château Automobiles Inc.
11885, boul. Lachapelle
Montréal 331-4020
Cousineau-Gaboury Limitée
10200, boul. St-Laurent
Montréal 384-4000
Cumming-Perrault (1978)
Limitée
6435, rue St-Jacques ouest
Montréal 489-3831

Deslaurier
Automobile Limitée
1201, boul. des Laurentides
Ville de Laval 667-7330
Fairview
Lincoln Mercury (1985) Inc.
575, boul. St-Jean
Pointe-Claire 697-2211
Les Ventes
Castel Mercury Limitée
12455, rue Sherbrooke est
Montréal 645-7441
Beloeil Mercury (1984) Inc.
81, boul. Laurier
McMasterville 467-3396

Les Ventes
le Circuit Mercury Limitée
6300, boul. H.-Bourassa est
Montréal 325-4700
Morand Lincoln-Mercury
Ventes Limitée
4105, route 132
Ville de Ste-Catherine
632-1340
Automobiles
Pierre Brault Limitée
142, boul. Taschereau
Greenfield Park 671-6115
Le Blanc Mercury Inc.
117, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay 691-4130

Marineau Automobile Inc.
895, boul. Sauvé
St-Eustache 473-8861
Paquette
Automobiles Limitée
684, boul. L'ange-Gardien
L'Assomption 589-5666
Marie Victorin
Lincoln Mercury (1985) Inc.
2500, boul. Marie-Victorin
Varennes 652-9828
Ste-Rose
Lincoln Mercury Inc.
171, boul. Labelle
Laval 628-3555

Les Ventes au Sommet
Lincoln Mercury
2260, chemin Gascon
Terrebonne 492-2260
Auto Des Seigneurs Inc.
893, rue Léon-Martel
Terrebonne 471-6601
Richelain
Lincoln Mercury Inc.
410, rue Laberge
St-Jean 348-9263
Garage Viau Ltée
23, rue Bedard
St-Rém 866-5024

1 • 2 • 3

Prêt



...À CONDUIRE!

PRÊT-AUTO

Vous êtes prêts pour une nouvelle auto! Consultez La Banque d'Épargne et profitez des avantages de la banque qui prête:

1. Taux réduit pour voitures neuves ou d'occasion
2. Demande de prêt acceptée par téléphone
3. Termes jusqu'à 5 ans (taux fixe ou variable)

TAUX RÉDUIT
10³/₄%*

*Prêt à taux variable
En vigueur le 4 mai 1987
Assurance-vie incluse

la banque personnelle
LA BANQUE D'ÉPARGNE

Le pape soutient que le schisme des protestants de 1530 a renouvelé l'Église

Agence France-Presse
AUGSBURG, Allemagne de l'Ouest

■ Le pape Jean-Paul II a déclaré pour la première fois hier que le schisme entre catholiques et protestants pourrait «avoir conduit l'Église sur la voie de la réflexion et du renouveau», dans un sermon prononcé à la cathédrale d'Augsburg (sud de la RFA), ville où fut consommée la rupture des luthériens avec Rome en 1530.

Accusé par les milieux protestants et catholiques progressistes d'être trop timide en matière d'oecuménisme, le pape a tenu à faire cette proclamation à Augsburg. Un violent orage ayant annulé la messe qu'il devait initialement célébrer devant 80 000 personnes au stade de la ville, noyé sous des trombes d'eau, le pape a imposé un maintien de la cérémonie dans un autre cadre.

La plus spacieuse des églises de la ville, la cathédrale, a donc été préparée à la hâte pour recevoir le pape. Les bancs ont été littéralement pris d'assaut par une foule de 4 000 fidèles trempés, au milieu de policiers et de religieux visiblement débordés.

Au cours de son homélie, Jean-Paul II, qui doit célébrer ce matin un service oecuménique à Augsburg avec des religieux protestants, s'est demandé si «le schisme ne rentrait pas dans le plan de la Providence».

«Nous osons nous demander ici à Augsburg s'il n'était pas nécessaire, selon les indiscernables raisons de Dieu, que se produise en Europe le schisme et les guerres de religion, afin que l'Église



PHOTO REUTERS

Le pape Jean-Paul II a éprouvé quelques moments de fatigue au moment où il prenait part à une cérémonie religieuse à Munich, en Allemagne de l'Ouest.

soit conduite sur la voie de la réflexion et du renouveau», a ajouté le souverain pontife.

Soulignant la «solidité des fondements communs de la foi entre catholiques et protestants», le pape a évoqué les martyrs chrétiens du nazisme. «N'était-il pas nécessaire aussi que des hommes

et des femmes tels que le saint polonais Maximilien Kolbe, la bienheureuse Edith Stein ainsi que le pasteur protestant Dietrich Bonhoeffer (assassiné par les nazis) ne donnent leur vie, afin qu'en ce pays, par leur sacrifice, une réconciliation entre peuples proches et ennemis soit rendue possible», a-t-il fait observer.

Hier matin, devant 75 000 Bavarois réunis au stade olympique de Munich, Jean-Paul II avait prononcé la béatification de Ruper Mayer, jésuite munichois antinazi, trois fois emprisonné sous Hitler pour avoir refusé de renoncer à ses sermons contre «l'idéologie anti-religieuse national-socialiste».

Le pape avait saisi cette occasion pour secouer la quiétude des catholiques allemands, les appelant «à s'engager pour les droits de Dieu et les droits de l'homme». Il les a également tancés sur les questions de la famille, les incitant à remédier rapidement à la natalité la plus basse du monde, et à la multiplication des divorces.

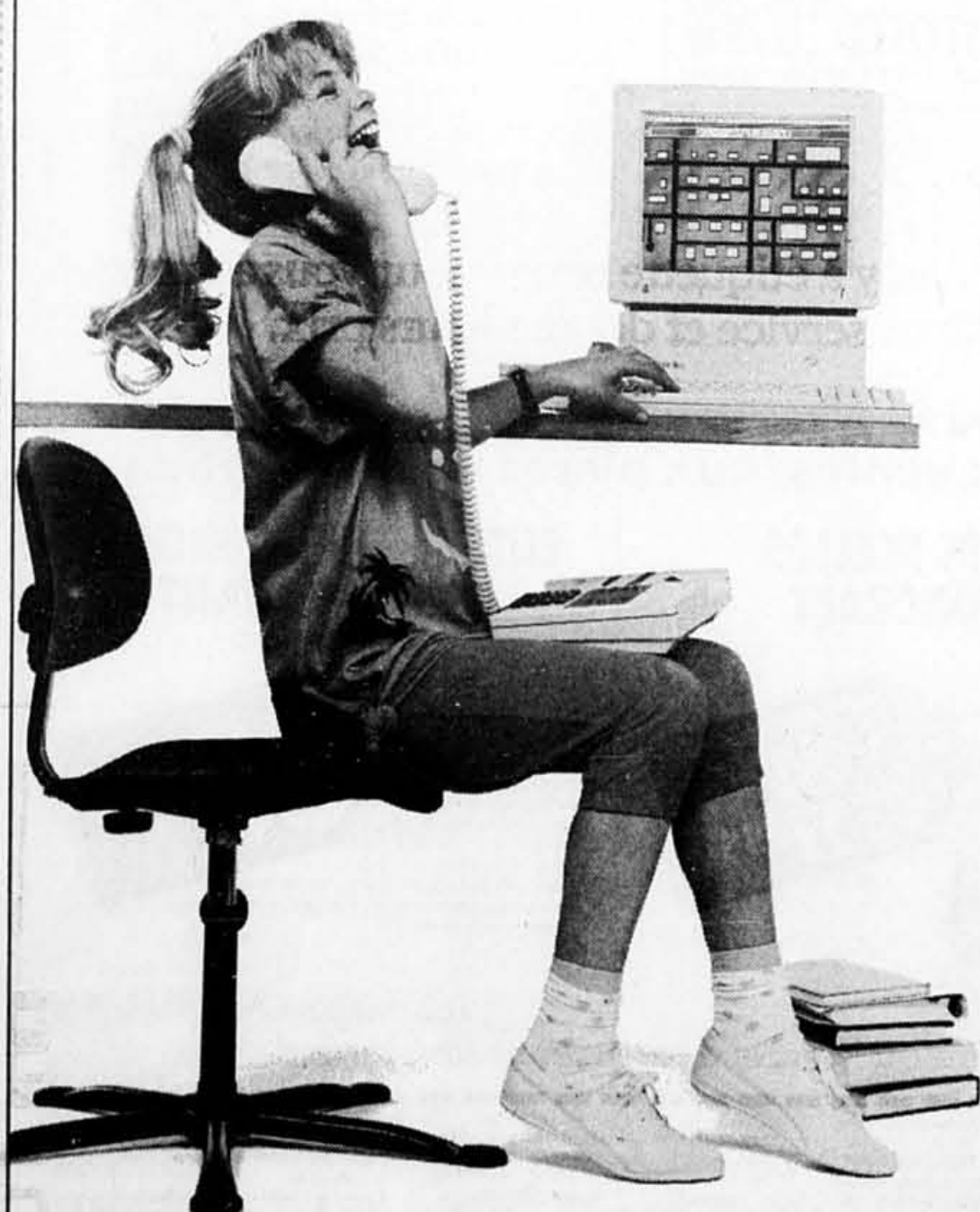
Avec une visible amertume, Jean-Paul II avait longuement dénoncé une société «souvent hostile à la religion», qui fait selon lui «tout son possible pour bannir de la conscience générale l'existence du mal et du Diable».

La dernière journée du second voyage pontifical en RFA, aujourd'hui, doit être consacrée à une visite à Spire, où reposent les empereurs du Saint Empire romain germanique. Jean-Paul II doit rencontrer le chancelier Helmut Kohl, avant de se rendre à Stuttgart, pour s'envoler vers Rome.

Le Programme national d'éducation de Northern Telecom est lancé.

La technologie évolue à un rythme effarant et il est absolument vital que l'éducation suive ce rythme. C'est pourquoi Northern Telecom a créé le Programme national d'éducation, un programme innovateur dont nous sommes fiers. Élaboré en collaboration avec des éducateurs appartenant à tous les niveaux d'enseignement du système scolaire canadien, ce programme vise un objectif très simple: accroître la compréhension des communications. Voilà ce que l'information et les technologies des communications. Voilà ce que nous devons tous ensemble réaliser si nous voulons que le Canada maintienne sa capacité de concurrence. Le Programme national d'éducation constitue une autre démarche essentielle de Northern Telecom pour assurer un avenir prospère aux étudiants d'aujourd'hui.

nt northern telecom



LIAISONS

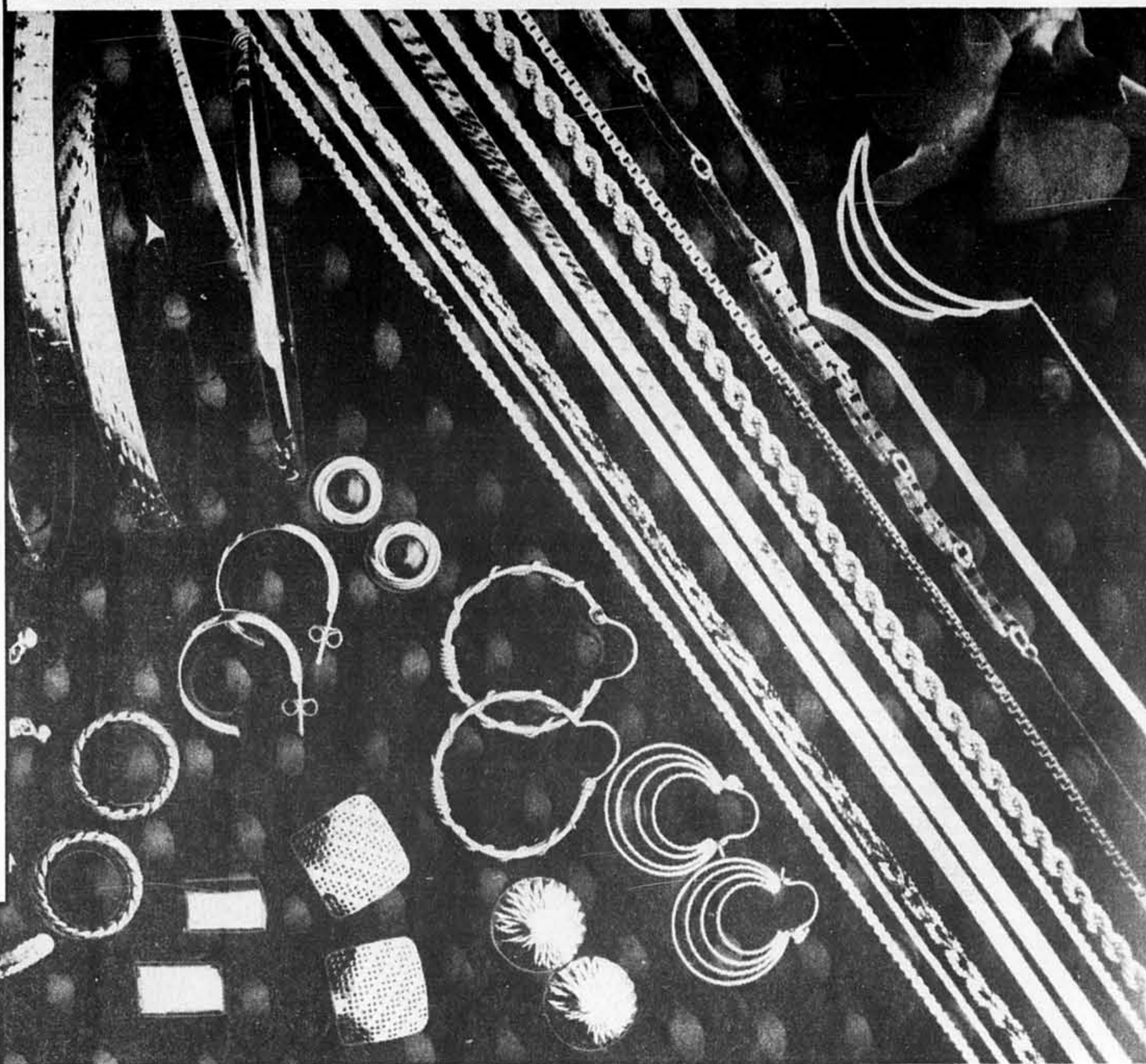
RABAIS 40%

NOTRE VENTE DE BIJOUX PRÉCIEUX SE TERMINE LE 14 MAI

BIJOUX EN OR POUR EFFET BRILLANT! Il n'y a rien de plus beau que le scintillement de l'or 10K et 14K. Notre vaste sélection de boucles d'oreilles, chaînes, bracelets et breloques vous en mettra plein la vue. Prix ord. 20\$ à 500\$. Achat en magasin seulement.

VENTE **12\$ À 300\$**
N'OUBLIEZ-PAS LA FÊTE DES
MÈRES, LE DIMANCHE 10 MAI

NOTRE ÉVENTAIL DE BIJOUX ET NOS BAS PRIX: UNE VRAIE MINE D'OR!



L'ARGENT STERLING D'UNE ÉLÉGANCE VRAIMENT REMARQUABLE. Bijoux d'une beauté frappante que vous aimerez porter. Ils rehausseront considérablement toutes vos tenues. Notre collection inclut des bagues, chaînes, bracelets et boucles d'oreilles. Prix ord. 6\$ à 100\$

VENTE **360\$ À 60\$**

L'ATTRAIT IRRÉSISTIBLE DES PIERRES SEMI-PRÉCIEUSES

Pour un style distingué et synonyme de votre bon goût, choisissez parmi notre éventail de colliers et boucles d'oreilles en pierres semi-précieuses. Ivoire, onyx, sodalite, howlite, agate et quartz rose. Prix ord. 15\$ à 200\$

VENTE **9\$
À 120\$**

233/236, BIJOUX PRÉCIEUX ET DE FANTAISIE

Simpson

MONTRÉAL



TOUT EST DANS LE STYLE

AVIS À NOTRE CLIENTÈLE: MODIFICATION DE NOS HEURES D'OUVERTURE DURANT LA GRÈVE DE LA STCUM À NOTRE MAGASIN DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL. LES LUNDI, MARDI, MERCREDI ET SAMEDI de 9 h à 17 h. LES JEUDI ET VENDREDI de 9 h à 21 h. TOUS LES MAGASINS SIMPSON DE BANLIEUE GARDENT LES HEURES HABITUELLES.

Arrêtés sans preuve, deux sikhs accusent le gouvernement fédéral

Presse Canadienne

■ Accusés en mai dernier d'avoir complote pour faire sauter un Boeing d'Air India en partance de New York, deux sikhs de Montréal accusent à leur tour le gouvernement fédéral d'avoir laissé la Gendarmerie royale les arrêter

sous un faux prétexte.

Après avoir passé un mois en prison, les deux hommes avaient été relâchés faute de preuve.

Gurcharan Singh Banwait, âgé de 39 ans, et Chatar Singh Saini, 43 ans, tous deux membre du mouvement fondamentaliste sikh Babbar Khalsa, ont porté plainte en Cour fédérale à Montréal la se-

maine dernière.

« Ces gens ont été arrêtés, le ministère public s'est opposé à leur remise en liberté sous caution et ils ont été subsequmment libérés lorsque la Couronne a réalisé, au cours de leur procès, qu'elle n'avait aucune preuve contre eux », a affirmé leur avocat Me Jacob Rothman.

Un train fou arrêté

Presse Canadienne

CHATHAM, Ontario

■ En procédant au hasard après avoir sauté dans une locomotive en mouvement, un intrépide policier a finalement réussi hier à immobiliser un train-fou formé d'une douzaine de wagons et de deux locomotives appartenant à la compagnie Chesapeake and Ohio et qui s'était « échappé » sans

conducteur de la cour de triage de Chatham.

Le caporal John Carson, âgé de 32 ans, du détachement local de la police provinciale ontarienne (OPP), a réussi son exploit après qu'un répartiteur de la cour de triage eut constaté avec stupeur qu'un train sans conducteur se dirigeait, à basse vitesse vers London.

ckoi 97^{fm}

A 14

CONCORDE

RABAIS 25% OPÉRATION PEAU NEUVE

FAITES VITE, CETTE OFFRE PREND FIN LE SAMEDI 9 MAI! Commencez votre grand ménage du printemps par vos tiroirs et garde-robes et obtenez un rabais de 25%! Saisissez cette occasion de poser un geste humanitaire, car tous les sacs échangés seront remis à un organisme de charité. Offrez-vous le sac qui vous tentait depuis longtemps ou choisissez-en plusieurs qui iront à merveille avec vos vêtements de printemps et d'été. Simpson dispose des modèles, des couleurs, des marques et surtout des prix que vous recherchez! Hâtez-vous, cette offre se termine le 9 mai.

*À l'exception de Chanel et de la collection d'accessoires Gucci. Achat en magasin seulement. N'oubliez pas la fête des Mères le dimanche 10 mai

210 SACS À MAIN

APPORTEZ-NOUS VOTRE VIEUX SAC À MAIN
ET OBTENEZ 25% DE RABAIS SUR LE PRIX ORDINAIRE
DE TOUT SAC À MAIN DE PLUS DE 50\$*



Simpson
MONTRÉAL

TOUT EST DANS LE STYLE

ENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.

